

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA



ENDOWED BY THE
DIALECTIC AND PHILANTHROPIC
SOCIETIES

916.91
D942t

UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL



00022679503

This **BOOK** may be kept out **TWO WEEKS ONLY**, and is subject to a fine of **FIVE CENTS** a day thereafter. It is **DUE** on the **DAY** indicated below:

OCT 11 2003


~~SEP 25 2000~~

30









Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of North Carolina at Chapel Hill

TROIS MOIS
DE SÉJOUR
A MADAGASCAR

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

TROIS MOIS
DE SÉJOUR
A MADAGASCAR

PAR

LE CAPITAINE DUPRÉ

Commandant la division navale des côtes occidentales d'Afrique

PUBLIÉ PAR LES SOINS DE LA COMPAGNIE
DE MADAGASCAR

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

1863

Droit de traduction réservé

Le seul mérite auquel ce petit livre puisse prétendre est celui de la sincérité. Je me suis efforcé de peindre les hommes et les choses tels que je les ai vus, et de me conserver l'esprit libre de tout préjugé comme de tout système. Je n'ai raconté que les faits dont j'ai été le témoin, et ceux qui m'ont été affirmés par M. Laborde, le seul homme de notre époque qui connaisse bien Madagascar et ses habitants.

Il est facile de voir, en lisant les pages qui suivent, qu'elles n'ont été dictées par aucune vue particulière et qu'en toutes choses j'ai dit le mal comme le bien. Madagascar n'est pas un Eldorado ; les hommes intrépides qui tenteront de conquérir à la

civilisation ce vaste pays, rencontreront de puissants obstacles dans l'insalubrité de son climat et dans l'ignorance de ses habitants; mais j'estime que ces difficultés ne sont pas insurmontables; j'espère même fermement que la tempérance pourra triompher des unes, et qu'avec une bienveillance et une fermeté patientes on viendra à bout des autres.

C'est en mesurant les obstacles avec calme que l'on évite les déceptions; c'est en luttant contre eux avec énergie, et sans jamais se laisser décourager par aucune des vicissitudes inséparables d'une entreprise de longue durée, que l'on parvient à les vaincre peu à peu.

Sous la généreuse impulsion de son souverain qui la représente dans toutes ses aspirations vraiment nationales, la France, fidèle à une tradition de plus de deux siècles, prend résolûment l'initiative d'une œuvre féconde et civilisatrice à laquelle elle convie tous les peuples de l'Europe. Les bienfaits qu'elle versera sur un pays encore dans l'enfance lui reviendront en grandeur morale et en

prospérité matérielle; car Dieu ne peut manquer de bénir les salutaires efforts faits pour répandre dans le monde sa loi éternelle de progrès dans le travail, de progrès dans la justice et l'humanité.

J. DUPRÉ.

Paris, 10 mai 1863.

TROIS MOIS DE SÉJOUR A MADAGASCAR.

PREMIÈRE PARTIE.

Journal du voyage de Tamatave à Tananarive.

Le 23 juin 1862, dans la soirée, je recevais à Saint-Paul la dépêche du ministre, qui me chargeait de représenter le gouvernement français à la cérémonie du couronnement de Radama II. Cette dépêche m'autorisait à me faire accompagner à Tananarive par un certain nombre d'officiers de la division navale, ou par d'autres personnes, à mon choix.

Je m'empressai de donner connaissance

de cet ordre à M. le gouverneur de la Réunion, en le prévenant que, si le commerce de la colonie avait quelques demandes à adresser au nouveau gouvernement de Madagascar, j'étais prêt à m'en charger, et que je me ferais un plaisir d'emmener avec moi les personnes qu'il désignerait pour représenter la colonie au couronnement du roi.

Le 24 au matin, je conduisais *l'Hermione* à Saint-Denis, pour y faire les préparatifs de l'expédition. Le 27, j'expédiais *la Perle* à Tamatave et à Sainte-Marie, pour annoncer ma prochaine arrivée à Madagascar, et pour informer le commandant particulier de notre petit établissement que, devant faire partie de la mission, il eût à se rendre à Tamatave dans les premiers jours de juillet.

J'avais choisi, pour m'accompagner, deux lieutenants de vaisseau de *l'Hermione*, M. de Ferrières, M. Dewatre, mon aide de camp, et un jeune chirurgien, M. Capitaine. Le gouverneur, de son côté, avait désigné le lieutenant-colonel Lesseline, les capitaines Mazière et Prudhomme et le docteur Vinson.

La précipitation avec laquelle notre départ devait avoir lieu, n'a pas permis à la chambre de commerce de Saint-Denis de nous adjoindre un de ses délégués. Son choix s'est porté plus tard sur M. Charles Richard, qui ne nous a rejoints à Tananarive qu'à la fin d'août, avec M. Lambert.

En même temps, le R. P. Jouen, préfet apostolique de Madagascar, me témoignait le désir de faire avec moi le voyage de l'intérieur. Sa présence au milieu de nous ne pouvant que rendre plus manifeste aux yeux de tous la protection que la France étend partout sur les missions catholiques, je n'hésitai pas à accueillir favorablement la demande qui m'était adressée.

Le départ de la frégate pour Tamatave avait été fixé au 3 juillet, dans la persuasion que le couronnement aurait lieu le 27 du même mois, jour pour lequel j'avais été officiellement invité par le roi. Au moment où j'allais mettre sous voiles, on vint me prévenir que M. Soumagne, négociant français de Tamatave, venait d'arriver de Port-Louis sur

le Maurice. Je n'eus pas de peine à le décider à prendre passage à bord de *l'Hermione*, pour nous aider de son expérience dans nos préparatifs de voyage. Une heure lui suffit pour s'installer à bord, et à deux heures, la frégate, toutes voiles déployées, faisait route pour sa destination avec une jolie brise de sud-est. Quarante-huit heures après, elle passait entre les deux récifs qui forment le petit port de Tamatave, et défilait majestueusement devant la population attroupée sur la plage, pour aller jeter l'ancre à un mille au nord de la ville, dans le canal étroit qui sépare de la côte le récif septentrional.

Aussitôt arrivé, j'envoyais M. Dewatre saluer de ma part le gouverneur hova, lui faire connaître sommairement l'objet de ma mission, et traiter avec lui du salut, ainsi que de la réception qui me serait faite. La première question, celle du salut, fut immédiatement réglée, et, le lendemain matin, *l'Hermione* et le fort échangeaient leurs vingt et un coups de canon. Il n'en fut pas de même de la seconde : je demandais que le gouver-

neur vînt me faire la première visite à bord. Après quelques pourparlers, je crus devoir admettre le motif qu'il alléguait pour ne pas se rendre à mon désir : c'était une défense formelle et non abrogée, de la vieille reine. Mais en cédant sur ce point, j'exigeai de lui qu'il viendrait me recevoir au débarcadère avec les autorités et la garnison, musique en tête; qu'à ma sortie du canot, il me saluerait de quinze coups de canon, et qu'il me conduirait de la plage à la maison qui devait être préparée pour moi. Je m'engageais en même temps à lui rendre sa visite au fort, dans l'après-midi même. Après de nouvelles difficultés, une députation, venue à bord le 7 juillet, sous la conduite du commandant en second, acceptait toutes mes conditions, qui furent aussitôt rédigées en français et en malgache. J'avais cru devoir me montrer d'autant plus ferme dans cette petite négociation, que ce gouverneur de Tamatave était le même Andriamandrouse, dont M. le commandant Brossard de Corbigny avait eu à se plaindre à son retour de Tananarive.

Conformément au programme qui avait été arrêté, je quittai la frégate le 8, vers dix heures du matin, salué de quinze coups de canon. Quelle ne fut pas ma surprise de ne trouver, en arrivant à la plage, que la garde d'honneur qui y avait été envoyée de *l'Hermione*; ni troupes, ni autorités, ni gouverneur; personne même pour m'expliquer cette violation d'engagements pris d'un commun accord.

Je me décidai néanmoins à débarquer, et à me rendre avec mon état-major et mon escorte à la maison qui m'était destinée. J'y étais arrivé depuis plus d'un quart d'heure, lorsque j'entendis les premiers coups de canon du fort qui commençait son salut, et le bruit de la musique qui m'annonçait l'arrivée du gouverneur.

Je l'attendais au fond d'une vaste pièce, à peine meublée, en face de la porte d'entrée; j'étais entouré des membres de la mission, de l'état-major de *l'Hermione*, du clergé et des principaux traitants français de Tamatave. Bientôt la cour se remplissait de troupes; à leur suite,

arrivaient des officiers et des fonctionnaires d'un grade de plus en plus élevé, puis le commandant en second, et enfin le gouverneur, marchant le dernier, suivant l'étiquette du pays. Sans me faire donner aucune explication, il s'avança vers moi d'un air souriant et dégagé en me tendant la main. Je l'attendais en fixant sur lui un regard sévère, et au moment où il arrivait à moi, je retirai ma main droite qu'il allait saisir.

Déconcerté par cet affront public, qui fit courir comme un frémissement dans l'assemblée, le gouverneur tourna sur ses talons, et sortit au milieu d'une inexprimable confusion, la musique continuant ses bruyants flonflons, les officiers ne sachant que faire de leurs troupes, tandis que toute l'assistance française applaudissait à la sévère leçon que je venais d'infliger.

Je me hâtai de faire expliquer à quelques officiers hovas restés dans la salle que les torts du gouverneur envers moi n'altéreraient en rien mes sentiments pour leur roi ni pour eux-mêmes, et je le leur prouvai

en portant immédiatement la santé de Radama.

Une demi-heure environ après cette scène, le commandant en second revenait pour me dire de la part de son chef que le retard dont je me plaignais n'avait eu d'autre cause que la différence des heures indiquées par les horloges de la frégate et du fort. Je l'arrêtai aussitôt pour lui déclarer que ce n'étaient plus des explications, mais des excuses qu'il me fallait ; que si je ne les avais pas reçues avant une heure, je retournerais à mon bord pour rendre compte de la conduite d'Andriamandrouse au roi, qui aviserait dans sa sagesse.

Après de vaines tentatives pour me faire modifier ma résolution, cinq minutes avant le terme fatal, on vint m'annoncer que le gouverneur revenait. Comme la première fois, je l'attendais au fond de la pièce ; je lui laissai faire quelques pas ; puis, jugeant ce commencement de réparation suffisant, et désirant lui éviter l'humiliation d'excuses publiquement proférées, je fis un pas au-devant de lui en lui tendant la main. Il fut convenu

aussitôt que je lui rendrais sa visite, et qu'il me reconduirait à mon canot avec tous les honneurs qu'il aurait dû me rendre le matin.

Dans le courant de l'après-midi, je me rendis effectivement au fort. Andriamandrouse m'attendait à la porte de l'enceinte pour me conduire, au bruit du canon, dans une salle à manger basse et obscure où était dressée une longue table, couverte d'une profusion de mets et de vins. Pour sceller la réconciliation, il me fallut accepter ce dîner, faire semblant de manger, recevoir et porter des santés qui nous auraient menés loin si, craignant que le rusé Malgache ne cherchât à faire traîner le festin jusqu'à la nuit pour me ramener dans l'obscurité, je n'avais pressé les mouvements et donné le signal du départ vers cinq heures.

Le cortège qui nous avait accompagnés au fort se trouvait doublé à notre retour par les officiers de tout rang formant la suite du gouverneur. La marche s'ouvrait par deux musiques militaires précédant les troupes; derrière celles-ci venait la file des traitants,

des officiers de la frégate, des membres de la mission, se suivant un à un, portés dans des fauteuils ou d'autres sièges sur les épaules de quatre noirs ; des officiers malgaches empanachés, dorés, revêtus de leurs plus éclatants costumes, étaient mêlés à la file des porteurs ; des soldats vêtus de blanc, armés chacun d'un vieux fusil et d'une zagaie, refoulaient à grand'peine des deux côtés de la rue les noires figures sur lesquelles se peignaient l'étonnement et la curiosité ; enfin, côte à côte, le gouverneur à gauche et moi à sa droite, chacun dans notre fauteuil, nous fermions la marche, entourés par une double garde française et indigène.

La réparation qui m'était due ne pouvait être plus éclatante. L'impression produite sur la population était plus vive qu'elle ne l'eût été si mon nouvel ami, maintenant si empressé, avait, dès le matin, tenu loyalement les engagements qu'il avait pris envers moi. Pour s'en faire une juste idée, il faut se rappeler l'arrogance brutale des chefs hovas de la côte dans leurs rapports avec les Euro-

péens, et les humiliations au prix desquelles les traitants obtenaient que l'on tolérât leur présence à terre sous le règne de la vieille reine. Il faut savoir aussi qu'au mois de septembre 1858, le vaisseau anglais le *Boscawen*, envoyé par le gouverneur de Maurice pour saluer gracieusement le pavillon de Ranaivalo, n'avait reçu que trois coups de canon en réponse au salut de vingt et un coups qu'il avait fait suivant l'usage, et qu'il avait été invité à abrégier le plus possible sa relâche à Tamatave.

On s'était occupé du recrutement des nombreux porteurs qui nous étaient nécessaires, malgré les difficultés pendantes entre Andriamandrouse et moi. Dès qu'elles furent heureusement aplanies, les préparatifs continuèrent avec une activité nouvelle. Mlle Juliette Fiche, MM. Soumagne et Marius Arnaud¹,

1. Juliette Fiche est la fille d'un des chefs les plus puissants de l'ancienne confédération des Bétanimanès. Son père, qui résistait énergiquement à la conquête du pays entreprise par Radama I, est mort assassiné par les émissaires de ce roi. Après être restée en disgrâce pen-

s'étaient chargés d'arrêter le personnel dont nous avons besoin pour le transport de deux mois de vivres, de nos bagages et de nos personnes dans un pays sans ressources, et dont les misérables sentiers semblent destinés à fermer plutôt qu'à faciliter l'accès du pays aux étrangers.

Le 11 juillet, un premier convoi de près de deux cents hommes partait sous la conduite de deux aides de camp de M. Laborde, avec la plus grande partie des objets dont nous pouvions nous passer pendant le voyage.

A bord, on s'occupait de nous confection-

dant le long règne de Ranavalo, elle a été rétablie dans tous ses honneurs par le nouveau roi, et a été reconnue princesse de la famille royale. C'est une nature énergique et intelligente. Elle a fait avec nous le voyage de Tananarive, pendant lequel elle nous a rendu de grands services, et s'est acquis des titres à notre reconnaissance et à notre affection.

M. Soumagne a fait également avec nous le voyage de Tananarive. A notre retour, M. Laborde l'a chargé des fonctions d'agent consulaire français à Tamatave.

M. Arnaud, fils d'un négociant français mort à Madagascar, a fait le voyage avec M. Lambert, qui nous a rejoints à la fin du mois d'août.

ner des moyens de transport que nous avons vainement cherché à nous procurer à Tamatave. Les quelques indigènes qui se font porter se servent de deux forts bâtons maintenus par des traverses en fer à la distance de 0^m,50 l'un de l'autre; un morceau de peau de bœuf ou de rabâne¹, cloué ou transfilé sur les bâtons, forme le siège, qui est quelquefois garni d'appuis peu élevés sur le derrière et sur les côtés. Les Européens font usage de fauteuils en rotin, dont les bras aplatis s'appuient sur les bâtons, et qu'une armature en fer relie à la traverse de l'arrière. Les femmes voyagent ordinairement dans un cadre abrité par une tente et des rideaux, et dans lequel elles se tiennent assises ou couchées. Le général Johnstone, chef de la mission anglaise, s'était fait fabriquer pour le voyage un instrument de ce genre, qui était un vrai modèle d'industrie et de confort britanniques; il avait bien des avantages et n'avait qu'un inconvénient; il

1. Étoffe faite avec les fibres tirées de la feuille d'un palmier du pays nommé Rafia.

était si lourd que dans les chemins les plus rudes de la forêt, sous la pluie, le pauvre général a été obligé de mettre pied à terre et de marcher pendant des heures entières, tandis que ses robustes porteurs franchissaient à grand'peine avec le pesant véhicule les précipices, les fondrières et tous les glissants obstacles qui s'élevaient et se creusaient devant eux.

Ces différents sièges à porteur s'appellent *tacons* ou *fitacons* sur la côte, et *filanzanes* chez les Hovas. Les Malgaches les portent, comme tous les autres fardeaux, sur les épaules nues, et changent d'épaules pour se délasser. Ils suspendent leurs paquets à de gros bambous, dans l'intérieur desquels ils mettent en réserve leur provision de riz, et quelquefois de l'eau, lorsqu'ils ne doivent pas en trouver sur la route. Ceux qui marchent seuls partagent la charge en deux et la fixent aux extrémités de leur bambou. Les paquets trop lourds pour un seul homme se suspendent au milieu du bâton qu'on porte alors par ses extrémités. La charge d'un homme est

d'environ dix-huit kilogrammes ; il faut donc combiner les paquets de manière à ce que leur poids se rapproche autant que possible de ce chiffre ou d'un de ses multiples.

L'activité avec laquelle se faisaient tous les préparatifs me permit de fixer le départ au 14. Le 12, j'acceptai un dîner qui m'était offert par les traitants français de Tamatave, et auquel étaient conviés les membres de la mission, les officiers de *l'Hermione* et les pères jésuites. Aux vœux formés par nos compatriotes pour le succès du voyage que nous allions entreprendre, j'ai répondu par des conseils puisés dans le sincère intérêt que m'inspire leur position. La confiance et la cordialité ont régné pendant cette petite fête, dont tous les assistants ont conservé le meilleur souvenir.

Le P. Jouen m'avait demandé de dire le lendemain, dimanche, une messe pour appeler les bénédictions de Dieu sur notre entreprise. Je me suis empressé d'accéder à son désir, et, afin de donner plus de solennité à cette petite cérémonie religieuse, j'ai fait en-

voyer à terre un détachement en armes de la compagnie de débarquement de *l'Hermione*, avec tambour et clairon en tête. La présence de notre peloton avait attiré une affluence considérable de Malgaches dans la cour et les environs de la modeste chapelle, à peine assez grande pour nous recevoir.

Avant de retourner à bord, je recommandai de nouveau à Juliette de ne négliger aucune des mesures qui pourraient assurer notre départ pour le lendemain. Elle me le promit, et le 14, dès le matin, nous étions tous prêts, attendant, les uns à terre, les autres à bord, le signal du départ qui devait être donné à une heure.

Nous avions compté sans nos porteurs, dont le plus grand nombre refusa de partir à moins d'une augmentation de salaire; au lieu de trois piastres, ils en voulaient trois et demie. En me faisant annoncer cette difficulté, Juliette me pria de ne pas quitter la frégate avant qu'elle fût aplanie. Dans l'après-midi, elle me fit savoir qu'elle avait pu expédier le P. Jouen, le colonel Lesseline, MM. Dewatre

et Prudhomme avec les gens restés fidèles à leur parole, et qu'un signal partant de terre, le lendemain, nous apprendrait à quelle heure il conviendrait de débarquer.

De pareils incidents sont assez communs dans le pays; on doit s'estimer heureux lorsqu'ils se présentent avant le départ plutôt que pendant le voyage. La nouvelle de la prochaine arrivée d'une députation anglaise, de celle de M. Lambert avec une suite nombreuse, les préparatifs faits par le consul britannique, les projets hautement annoncés de plusieurs traitants qui devaient se rendre à Tananarive pour la cérémonie, avaient fait tourner la tête à quelques meneurs, qui espéraient, grâce à ce concours inaccoutumé de voyageurs, faire hausser indéfiniment leurs salaires. Juliette, pressée d'en finir, fut forcée d'accorder la demi-piastre exigée. Aussitôt l'arrangement conclu, afin de ne pas leur donner le temps de se dédire une seconde fois, elle se hâta de faire hisser le signal, et nous nous rendîmes à terre, après avoir fait nos adieux aux amis que nous quitions, pour

longtemps peut-être, car le bruit d'un retard considérable dans le couronnement circulait à Tamatave avec une persistance inquiétante.

C'est du reste la ville aux mille rumeurs; les nouvelles les plus contradictoires, les bruits les plus absurdes s'y propagent avec une incroyable facilité; on dirait qu'en s'y établissant, Européens et Créoles, prennent quelque chose de la crédulité malgache; il n'est pas de mensonge grossier, de bonne calomnie bien nourrie qui ne soit sûre d'y faire rapidement son chemin. Pendant mon voyage, on m'a fait mourir de la fièvre, on m'a fait assassiner par la foule ameutée, on m'a fait chasser de Tananarive par le roi, on a raconté que je l'avais enivré pour lui faire signer une concession qu'il a accordée depuis six ans à M. Lambert, que jamais il n'a songé à lui retirer, et qui a été signée après le traité avec toute la pompe et la notoriété possibles! Que n'ai-je pas fait? Que n'a-t-on pas fait de moi? Les traitants de Tamatave pourraient seuls le dire.

Ils sont au nombre de plus de soixante, vivant en assez mauvaise intelligence entre eux et avec les autorités du pays. A quelques rares et honorables exceptions près, il y a parmi eux plus d'aventuriers que de négociants dignes de considération. Cet état de choses va changer si, comme tout le fait espérer, la sécurité vient à remplacer pour eux l'existence inquiète et agitée qu'ils menaient entre la menace de l'expulsion ou celle de la confiscation toujours suspendue sur leurs têtes sous le règne de Ranavalô.

La population de Tamatave est, d'après l'estimation des missionnaires, de 42 à 45 000 âmes. Comme c'est sur ce point que l'on a concentré jusqu'à présent tout le commerce de l'intérieur et de la côte orientale de Madagascar, cette population est extrêmement mélangée, et il serait difficile d'y trouver, dans sa pureté, le type d'aucune des races du pays. Les cases de malgaches sont nombreuses, et grandes relativement à celles que l'on rencontre sur la route. Les planchers sont élevés de 30 à 40 centimètres au-dessus du sol,

sans doute pour les préserver de l'humidité et de certains insectes. La charpente, extrêmement légère, se compose de quelques piquets plantés en terre, des traverses qui les relient, et des chevrons de la toiture qui se croisent sous un angle assez aigu. Les interstices sont remplis avec les feuilles sèches de l'arbre du voyageur, nommé *Ravenal* ou *Ravinal* dans le pays. Ce végétal, dont les feuilles servent à tant d'usages différents sur la côte est de Madagascar, croît spontanément dans toutes les terres incultes, plaines ou collines, et envahit celles que l'on abandonne après les avoir cultivées. C'est l'arbre le plus commun dans la région basse; on cesse de le rencontrer à la hauteur de 400 à 450 mètres. Il est facilement reconnaissable par la disposition particulière de ses larges feuilles qui forment un éventail gigantesque, et qui retiennent l'eau de la pluie ou même la rosée dans le creux de leurs longs pétioles.

Tamatave est bâti sur une pointe basse et sablonneuse, qui s'avance vers l'ouest. Il n'y a, à proprement parler, qu'une rue condui-

sant du point de la plage où l'on débarque à la batterie située à la naissance de la presqu'île; à droite et à gauche de cette voie principale, on ne trouve guère que des sentiers qui s'enfoncent entre les clôtures des habitations, isolées les unes des autres par de petits emplacements généralement plantés de tamariniers, de manguiers et de cocotiers. Les cases des Européens, plus vastes que celles des indigènes et bâties en planches, occupent l'extrémité de la pointe, qui est entourée par un récif étendu, à peu près circulaire, balisé en ce moment sur son bord septentrional par deux carcasses de navires naufragés. Au nord de ce pâté de corail, se trouve une passe profonde et large de 500 à 600 mètres, limitée de l'autre côté par un second récif, parallèle à la côte, et laissant entre elle et lui un chenal d'une longueur variable, dans lequel il y a bon mouillage et où l'on est mieux abrité de la grosse houle du large que dans le port même de Tamatave, imparfaitement protégé par le récif de la pointe. Les navires de commerce y mouil-

lent cependant, afin d'être plus près de la ville, et d'embarquer plus facilement leurs bœufs. Cette opération se fait au moyen d'une amarre que l'on envoie du bord à terre. Dix ou douze bœufs, à la nage, sont suspendus par les cornes aux deux côtés d'une longue pirogue, qui se hale sur l'amarre et les amène le long du bord. Je suis surpris qu'il n'arrive pas plus d'accidents aux pauvres animaux que l'on fait ainsi voyager, car, pendant le long séjour de la frégate à ce mouillage, on a vu chaque jour des familles entières de requins rôder autour d'elle.

Les bœufs forment encore aujourd'hui le principal objet d'exportation de Madagascar ; ce que l'on en tire de bois de construction et d'ébénisterie, de cire, de gomme, de caoutchouc et de riz est à peu près insignifiant. Cet état de choses durera nécessairement jusqu'à ce que la création de voies de communication ait rendu les transports moins difficiles. Le cabotage existe à peine sur la côte, où tous les mouillages sont très-mauvais dans

le sud de Tamatave ; à terre, il n'y a point de chemins ; et, à si bas prix que soit la journée d'un travailleur, les transports à dos d'hommes, seuls possibles actuellement, sont trop coûteux pour tous les produits qui n'ont pas une très-grande valeur sous un volume et un poids restreints.

Tamatave, qui est la métropole commerciale et la seconde ville du royaume, n'a aucune importance militaire. Rien ne peut empêcher un bâtiment de guerre de mouiller aussi près de terre qu'il le voudra, et de balayer de ses canons cette plage unie. Le fort, communément nommé la batterie, se trouve à l'ouest de la ville ; il est à peine armé de pièces de petit calibre dont plusieurs n'ont plus d'affûts ; c'est un ouvrage circulaire, très-imparfaitement casematé. Les canons, placés sur une sorte de plate-forme, font face à la contrescarpe en terre gazonnée, qui est percée d'ouvertures correspondantes aux embrasures du fort ; ce qui fait que chaque canon ne peut tirer que dans une direction unique. Je crois bien qu'il y a en barbette

quelques pièces dont on se sert pour les saluts; mais cette disposition ne les rend pas beaucoup plus redoutables. Ce qui me paraît certain, c'est qu'il ne faudrait donner que bien peu d'aide aux effets produits par le temps dévastateur et l'incurie des hommes pour faire effondrer tout ce triste échantillon de l'industrie des ingénieurs du pays. Une fois le fort rasé, avec des canons rayés et la terreur qu'inspirent aux Malgaches les armes européennes, on nettoierait le pays au moins jusqu'à douze ou quinze kilomètres de la côte. Rien ne serait donc plus facile qu'un débarquement à Tamatave, et Radama I^{er} avait bien raison de dire qu'il ne comptait que sur la fièvre et les mauvais chemins pour fermer aux Européens l'accès de son pays. Si c'était vrai de son temps, combien plus encore aujourd'hui !

Après cette courte description, je reprends le récit de notre voyage : les principaux chefs, un détachement en armes et la musique nous attendaient à la plage. Le canon du fort saluait notre débarquement. A dix heures, nous

montions sur nos sièges, et le cortège, grossi d'un grand nombre de traitants français, se rendait au fort, où je voulais prendre congé d'Andriamandrouse et le remercier des honneurs qu'il m'avait fait rendre. Il m'attendait sur sa place d'armes, entouré de toute sa garnison, et voulut m'accompagner jusqu'à quelque distance de la place. Il est difficile de rien imaginer de plus étrangement pittoresque que notre longue caravane se déroulant dans la plaine, aux sons de la musique, aux cris des porteurs s'excitant les uns les autres, et mettant en fuite de pacifiques troupeaux de bœufs effarouchés par cette foule bruyante.

A une demi-lieue du fort, le gouverneur prit congé de moi, et nous continuâmes notre route à travers une plaine sablonneuse, couverte d'une herbe fine, légèrement accidentée et marécageuse dans les fonds. Quelques broussailles d'abord, plus loin quelques beaux bouquets d'arbres s'élèvent de distance en distance. Nous traversons Ivondrou au milieu d'un flot de population accouru pour jouir de

ce spectacle inusité. C'est un grand et beau village bâti entre la mer et le Ranou-Manga-Siak, rivière qui, dans cet endroit, a l'apparence d'une vaste lagune. On rassemblait à grand bruit sur le bord les pirogues nécessaires pour notre passage. Avant de m'embarquer, je congédiai la musique et une partie des troupes ; je remerciai ceux de nos compatriotes qui avaient bien voulu m'accompagner jusque-là, et à une heure et demie, nous partîmes, emportant leurs vœux pour notre heureux voyage et le succès de ma mission.

A moins d'un kilomètre d'Ivondrou, se trouve la bouche principale par laquelle la rivière communique avec la mer ; mais cette embouchure, comme toutes celles qui s'ouvrent sur des plages sablonneuses, varie fréquemment. Au delà, les bords de la rivière sont marécageux ; la pirogue rasait des plantes aquatiques sous lesquelles se cachent, dit-on, de nombreux caïmans. Si redoutables et si redoutés qu'ils soient, ce ne sont pas eux que les bouviers craignent le

plus, quand ils sont forcés de faire traverser l'eau par les troupeaux qu'ils conduisent à Tamatave. Il paraît qu'il y a dans cette rivière une sorte de poulpe gélatineux, à peu près transparent et invisible dans l'eau, qui s'attache aux animaux ou aux hommes, et se développe sur eux au point de les entourer complètement et de les étouffer, si on n'arrache immédiatement cette pellicule blanchâtre, espèce de tunique de Nessus, qui se colle à la peau et brûle comme un vésicatoire tous les points avec lesquels elle a été en contact.

Après une traversée de trois quarts d'heure environ, ma pirogue abordait dans une petite anse boisée, voisine du village d'Amboudisine où nous espérions rejoindre notre avant-garde. On nous montra, dans le bois que l'on traverse pour se rendre au village, une grande jarre sacrée, auprès de laquelle aucun Malgache ne passait autrefois sans y déposer sa modique offrande. La sainte tire-lire a fini par tenter quelques mécréants qui l'ont éventrée et dépouillée du trésor lentement accu-

mulé dans ses flancs. Cette mésaventure restée impunie a discrédité le fétiche, qui gît abandonné à quelques pas du chemin.

En sortant du bois, nous avons aperçu quelques misérables cases alignées des deux côtés du chemin, entre des champs de manioc et de patates ; c'était le village d'Amboudisine. Mon intention était d'y rallier toute notre caravane ; mais voyant l'heure s'avancer, je me décidai à donner le signal du départ, laissant à Juliette, qui était en retard elle-même, le soin de rassembler et de ramener les traînards. Cet arrangement ne fut pas du goût du plus grand nombre de nos porteurs, qui prétendaient faire cuire et manger leur riz à Amboudisine. Grand embarras, car nous n'avions pas d'interprète parmi nous. Comment faire pour vaincre la force d'inertie qu'on nous opposait ? Le P. Jouen, qui avait quelque expérience du pays, imagina de tirer de sa poche un papier et un crayon et d'y inscrire les noms de ses porteurs ; la peur de l'écriture les décida à partir. Cet expédient, imité avec le même succès par

chacun de nous, nous permit de nous remettre en route vers quatre heures du soir.

Le chemin se dirige à peu près vers le sud, suivant une langue de terre sablonneuse, qui sépare de la mer une série de lacs assez étroits, généralement peu profonds, mais occupant en longueur une étendue de trois cent cinquante kilomètres environ depuis Tamatave jusqu'à Mananzari. Si une exploration préalable montrait que ces lacs ont une profondeur suffisante pour en faire une voie de navigation intérieure, une compagnie qui se chargerait de les mettre en communication les uns avec les autres, moyennant le privilège de leur exploitation pendant un temps donné, rendrait un bien grand service au pays, et ferait probablement une affaire avantageuse.

Le lac que nous avons à notre droite est celui de Nossibé, séparé par deux isthmes étroits, de la rivière d'Ivondrou au nord, et du lac Rasoua-Mané au sud. Le sol, légèrement accidenté, est couvert d'une herbe fine, de broussailles et de quelques rares bouquets d'arbres. Vers cinq heures, nous laissions à

notre droite le misérable hameau de Ranou-Mamé; au coucher du soleil, nous passions auprès de vastes parcs à bestiaux vides, gardés par une demi-douzaine de pauvres cases. Ce n'est qu'avec une peine extrême que je parvins à faire franchir ces lieux de halte par mes porteurs, et à les forcer de continuer leur route. Chaque discussion amenait un retard nouveau; la nuit avançait rapidement, et les gros nuages noirs qui s'amoncelaient au ciel faisaient présager une pluie prochaine.

Enfin, vers sept heures et demie, je voyais avec joie briller les feux allumés au milieu du village de Tranou-Marou, et j'entendais les cris des porteurs s'appelant dans l'obscurité. J'avais mis trois heures et demie à parcourir un chemin qui se fait ordinairement en deux heures et demie. Les cases de Tranou-Marou sont construites autour d'une grande place carrée, sur laquelle notre campement s'organisait dans la plus grande confusion. Illuminée par des feux nombreux, encombrée de nos bagages, animée par des

groupes de porteurs bizarrement éclairés et accroupis autour du riz qu'ils faisaient cuire sous la pluie, cette place offrait un étrange spectacle. Pour ragaillardir nos hommes et allécher les mécontents qui auraient pu, en désertant pendant la nuit, nous mettre dans l'embarras le lendemain matin, je fis acheter deux bœufs et donnai l'ordre de ne les tuer et les distribuer qu'au moment du départ.

Pendant que le cuisinier, qui avait pris possession de la case royale, la plus grande, mais non la moins sale et la moins enfumée du village, y faisait les apprêts du dîner ou du souper, je m'organisais pour passer la nuit dans une chaumière tout juste assez grande pour recevoir mon cadre.

A neuf heures, nous avons pu nous établir, qui sur le flanc, qui à plat ventre, qui sur ses talons, autour de la natte sur laquelle était servi le repas, et satisfaire enfin notre appétit irrité par un jeûne de douze heures; quelques bougies plantées dans des bouteilles branlantes nous éclairaient de leur lueur douteuse. Le vent, qui faisait vaciller leur

flamme, ne suffisait pas pour chasser la fumée qui nous aveuglait. Nous avons eu ce premier soir une triste mais fidèle image de toutes les misères qui nous attendaient chaque fois que nous aurions à prendre un repas ou à passer une nuit en route. Bien certainement, je ne recommencerais pas ce voyage sans emporter une table légère et quelques pliants. Il n'y a que ces races qui tiennent autant du singe que de l'homme, pour passer des heures entières accroupies sans fatigue et sans engourdissement. Quant aux misères nocturnes, il n'y a d'autre moyen de s'en préserver que de coucher sous la tente, dans un cadre ou un hamac tendu sur des piquets assez élevés. Les rats et des puces monstrueuses fourmillent dans la plupart des cases; on peut à la rigueur s'habituer à la présence des premiers, mais le supplice que vous infligent les autres est vraiment intolérable. Toutes les précautions que j'ai pu prendre ne m'en ont pas préservé. Ces mauvaises nuits répétées augmentent beaucoup la fatigue du voyage.

Le 16, avant la pointe du jour, au premier chant du coq, nous avons été éveillés par les clameurs des Malgaches, empressés de tuer et de dépecer les bœufs. Cette intéressante opération, qui ordinairement les absorbe tout entiers, ne les a pas empêchés de faire *kabare* et d'envoyer une députation chargée de demander pour les porteurs de l'avant-garde la demi-piastre d'augmentation qui avait été accordée aux récalcitrants. La demande était juste; j'y fis droit. Ma générosité mit le comble à l'enthousiasme déjà provoqué par la distribution du bœuf.

Le camp s'est levé comme par enchantement; chacun s'est allègrement mis en route avec son paquet, et à six heures, nous avons suivi les bagages. La matinée était belle et le chemin charmant, tantôt serpentant à travers des bois tout humides encore de la pluie de la veille, tantôt longeant la plage sablonneuse sur laquelle venait se briser la triple volute des lames écumeuses. Après une promenade, plutôt qu'une marche, de deux heures et demie, nous sommes arrivés au petit

village d'Ampanizane, construit sur une côte peu élevée d'où l'on voit à ses pieds, d'un côté la mer, de l'autre le lac Rasoua-Mané. Nous y avons déjeuné, et à onze heures nous avons poursuivi notre route, à travers un bois dont le lac baigne la lisière. Une heure plus tard, nous quitions le bord du lac pour celui de la mer. La marche était rude sous ce soleil de midi, réfléchi par un sable blanc et fin, qui n'offre point de résistance aux pieds. Nos porteurs ruisselaient; tout en les plaignant, je ne pouvais détacher mes yeux de notre caravane vivement éclairée, dont la longue file, serpentant sur la plage resserrée entre les brisants et la forêt, offrait un spectacle des plus pittoresques.

A une heure et demie, nous sommes arrivés à une embouchure étroite et très-remarquable du lac Rasoua-Mané. C'est l'Irangui, de l'autre côté duquel la rive escarpée forme une falaise de sable blanc, couronnée de beaux arbres qui encadrent une petite clairière et quatre ou cinq cases propres.

Nous n'y avons trouvé que trois petites pi-

rogues pour transporter sur l'autre bord nos bagages et nos quatre cents porteurs. Si rapidement que se fît le passage, il n'a pas fallu moins de deux heures pour l'opérer complètement; on gagne beaucoup de temps lorsque l'on trouve cette embouchure obstruée par les sables, comme cela arrive assez souvent dans la saison sèche.

A deux heures, je pus me remettre en route, malgré les réclamations de mes porteurs. En quittant la clairière, on entre dans un bois charmant, d'une adorable fraîcheur, mais beaucoup plus accidenté que tout ce que nous avons vu jusque-là, et dans lequel on commence à avoir un court échantillon des chemins de l'intérieur. A la chaleur étouffante qui nous accablait sur la plage, avait succédé une petite pluie fine qui a duré toute l'après-midi. Le sentier, au sortir du bois, suit le bord du lac Rasoua-bé, et traverse le plus gracieux paysage. Le sol est partout sablonneux; on ne rencontre pas une pierre; le terrain est doucement ondulé; ce sont de vastes pelouses, animées par de beaux trou-

peaux qui paissent en liberté et semblent souhaiter la bienvenue au voyageur; de grands arbres isolés, des bouquets de bois embellissent le voisinage du lac, qui, tantôt prolonge au loin sa nappe unie, tantôt est rétréci par des îles qui ne paraissent sortir des eaux que pour le charme des yeux et pour offrir au regard enchanté des paysages plus variés dans leur séduisante harmonie. Je ne sais si ce demi-jour gris et cette atmosphère brumeuse ne donnaient pas un nouvel attrait à ce ravissant tableau; plus d'une fois, en le contemplant, j'ai rêvé de demander au roi la concession de cette longue et étroite langue de terre, ainsi que des petites îles qui l'avoisinent.

Il était quatre heures et demie lorsque je suis arrivé à Vahavoune, assez pauvre village où nous devions passer la nuit. La pluie cessait, mais nos porteurs ne ralliaient que bien lentement avec leurs bagages, et ce n'est pas sans confusion que s'est organisé le campement nocturne.

L'étape du 17 devant être très-courte, le

clairon n'a sonné la diane qu'à cinq heures; à six heures, les bagages partaient, et, bientôt après, nous les suivions par la plus belle matinée que puisse rêver l'imagination; comme le jour précédent, le chemin longeait le bord du lac, en serpentant à travers des bois poudrés d'or et des clairières étincelantes de rosée sous un radieux soleil. De grandes orchidées blanches, en longues grappes, embaumaient cette riante solitude.

Le tanguin est très-commun dans toute cette contrée; c'est un arbre de moyenne dimension, de la famille des apocynées. Ses feuilles épaisses, allongées et pointues poussent par touffes au bout des branches; il en sort un bouquet de petites fleurs monopétales, blanches, à calice lilas. Quand on casse une branche, il en découle une sève laiteuse, épaisse et abondante. Nous avons rencontré, à l'aller comme au retour, des arbres en fleurs et des fruits à peu près mûrs; le fruit, de la grosseur d'une poire moyenne, a la forme d'un œuf renflé par le milieu et pointu par les deux bouts. C'est de son noyau râpé et

arrosé de la sève du bananier que les Malgaches tirent le célèbre et terrible poison qui a fait périr un si grand nombre d'entre eux.

La course m'a paru courte à travers ce merveilleux paysage. A neuf heures, mes porteurs s'arrêtaient dans un petit bois au bord de l'Imoussa, embouchure du lac Rasoua-bé, et limite méridionale du domaine de mes rêveries. L'Imoussa, plus large que l'Irangui, est également exposé, pendant la saison sèche, à être obstrué par les sables vers l'endroit où il se jette dans la mer. Les pirogues y sont plus grandes et plus nombreuses qu'à Irangui; mais comme le trajet est plus long, une caravane aussi nombreuse que la nôtre met à peu près le même temps à le franchir.

En débarquant sur l'autre rive, on trouve le village de Lavandava-Manarana, beaucoup plus petit que son formidable nom ne le ferait supposer. Nous y avons déjeûné, fort mal à l'aise, dans une misérable case, et nous en sommes partis à midi. Le chemin, toujours à peu près plat, suit une longue clairière entre deux bois. En deux heures de marche, nous

sommes arrivés à Andévourante, espèce de Capoue malgache, où nous devons nous reposer des fatigues de ces trois premiers jours, et nous préparer aux fatigues plus rudes des jours suivants.

Andévourante est un grand et beau village, le plus important de tous ceux que l'on traverse. Sa population est de plus de deux mille âmes, et la rivière qui le baigne est une des plus considérables de la côte orientale. Nous nous sommes établis dans une grande et belle case, construite par M. Delastelle, et appartenant aujourd'hui à Juliette, qui, pour nous l'abandonner avec toutes ses dépendances, était allée se loger dans le voisinage.

Afin de tenir nos porteurs en haleine, on leur a distribué à Andévourante deux bœufs qu'ils se sont partagé en poussant des cris de joie. Il est probable qu'ils ont arrosé leur festin d'une quantité plus que suffisante de *betsa-betsa* (liqueur du pays faite avec du jus de canne fermenté); car il en était peu qui ne fussent raisonnablement ivres dans la soirée. Ils aiment le bœuf avec passion, et le

dévoient avec gloutonnerie lorsqu'ils en ont l'occasion. On affirme dans le pays qu'une demi-douzaine de Malgaches sont capables d'engloutir un petit bœuf dans leur journée. Ils mangent la viande avec la peau qu'ils font rissoler, quand ils ne la font pas frire à part. Mais le morceau de choix, celui auquel il est interdit de toucher sous des peines sévères, à moins d'être prince, noble ou chef représentant l'autorité royale, c'est la partie de la croupe qui avoisine la queue, et que, dans le pays, on appelle la *queue du bœuf*. La vieille loi du pays porte que : « Une amende de dix piastres sera frappée sur ceux qui mangent la queue du bœuf sans y avoir droit. » Ailleurs elle dit : « Si un noble placé sur une terre du domaine royal, où sont les tombeaux de ses ancêtres, y use des privilèges d'un seigneur dans sa seigneurie.... s'il se fait servir la queue des bœufs tués, etc..., il sera chassé de là et ne pourra plus y demeurer ; néanmoins, il y aura sa sépulture, parce que les tombeaux de sa famille sont là. »

Après avoir passé une excellente nuit dans

le palais de Juliette, nous nous sommes embarqués le 18, entre six et sept heures du matin, dans une quarantaine de pirogues, pour remonter la rivière d'Andévourante, nommée *Iarouka*. Le temps était splendide, la matinée fraîche, et le soleil levant miroitait dans les eaux du fleuve à peine ridé par une brise légère. Les bords sont plats et marécageux près d'Andévourante. On laisse à gauche l'embouchure par laquelle l'*Iarouka* se jette à la mer, et qui, comme celles des autres rivières que nous avons déjà vues, est barrée par une ligne de brisants. On apercevait cependant comme une passe orientée du nord-est au sud-ouest; mais d'après les informations prises, il paraît que cette passe change fréquemment de direction et que, lors de la crue des eaux, il se forme sur la plage sablonneuse qui sépare la rivière de la mer, de fausses embouchures qui s'obstruent quelques jours après. Sans ces obstacles, la rivière, qui est large et profonde, formerait un port magnifique. Cette question est d'un grand intérêt et mériterait que l'on étudiât attentivement la

passé pour savoir si, avec un balisage quotidien, on pourrait la rendre praticable pour des caboteurs, et, dans le cas contraire, s'il serait difficile et coûteux d'arriver à ce résultat.

Au delà de l'embouchure, les bords se relèvent, les villages apparaissent, et dans le lointain, on voit se dessiner une belle ligne de montagnes. Éclairées comme elles l'étaient par le soleil levant, elles formaient un fond digne du paysage. En continuant à remonter la rivière, nous passons auprès de quelques villages situés sur des sommets de collines, au milieu de champs de cannes et de manioc. Le plus remarquable est celui de Maramandia, près duquel s'élève un bois de haute futaie mêlée de quelques vigoureuses et puissantes touffes de bambous. Un peu plus loin, le fond de la rivière doucement accidenté, couvert de bois et de pâturages, forme un charmant tableau qu'on laisse à sa gauche, pour entrer dans un boyau encaissé, bordé de rizières étroites, de maigres roseaux, et de chétifs villages dont les habitants se pressaient

sur leurs seuils pour voir passer notre nombreuse flottille.

Après une navigation de quatre heures et demie, nous avons débarqué dans une vase épaisse et profonde, au pied du village de Maraoumbé, au delà duquel les pirogues ne remontent point, mais qui est accessible par eau même au temps de la plus grande sécheresse. C'est un assez grand village, bâti sur un mamelon, d'où l'on découvre tout le pays environnant, qui paraît d'une grande fertilité. Il s'y fait un petit commerce de cotonnades anglaises ou américaines, et dans la plupart des cases on trouve des métiers à tisser des étoffés de rabâne assez grossière.

Nous avons établi le quartier général dans une grande case appartenant au ministre de la police, Razafikaref, et entourée d'une plantation d'orangers et de caféiers. Case et plantation sont également négligées; avec bien peu de travail et de soin, on remettrait l'une en grand rapport, et on rendrait l'autre presque confortable.

A partir de Maraoumbé, dans la plupart

des endroits où nous nous arrêtions pour déjeuner ou pour passer la nuit, les jeunes filles se réunissaient pour danser le *radouba*. Le chœur se rassemble le long d'un bambou soutenu par deux enfants à ses extrémités; chaque chanteuse est munie de deux baguettes; le chant commence, chant traînant, monotone et lent; toutes les baguettes frappent en cadence sur le bambou retentissant. Après bien des hésitations, une danseuse sort des rangs du chœur pour venir se placer devant le bambou. Elle débute par une promenade cadencée, un balancement du torse; puis elle étend les bras en agitant les doigts, imitant l'oiseau qui plane dans les airs. Le pas se précipite et se change en un trépignement rapide, correspondant à un mouvement analogue des hanches et du bassin; c'est d'après la manière dont ce mouvement s'exécute que l'on juge du mérite de la danseuse, qui reprend ensuite sa marche cadencée et ses lentes évolutions. Cette danse est monotone comme le chant qui l'accompagne; mais ni l'un ni l'autre ne manque d'un

certain charme ; on prétend qu'elle a été inspirée par le vol des oiseaux, quoiqu'il ne soit pas facile de saisir le rapport qu'il peut y avoir entre le vol de l'oiseau et ce trépigement, ce mouvement de reins qui caractérise évidemment la danse malgache.

Nous l'avons vu exécutée par des hommes dont c'était l'emploi, nous disait-on ; car il paraît que dans beaucoup de villages les femmes entretiennent à leurs frais un ou deux grands fainéants, qui servent de coryphées et mettent la danse en train quand elles ont de la peine à s'y décider. Mais toutes les hésitations cessent comme par enchantement, si l'on vient à leur offrir du betsa-betsa pour rafraîchir les danseuses et le chœur.

C'est le 19, à six heures du matin, que, par un temps couvert, nous nous sommes mis en route pour affronter ces chemins de l'intérieur dont on nous avait fait de si effrayantes descriptions. Nous en avons fini avec les pirogues ; c'est à gué que nous devons désormais passer rivières et marais. Dès la sortie du village, le sentier traverse des fonds maré-

cageux et des ruisseaux, escalade des coteaux dont les flancs sont très-escarpés, bien que leurs sommets soient mollement arrondis; d'autres fois il les longe à mi-côte, et comme il n'y a de place que pour les porteurs d'un même côté, les deux autres cheminent sur le flanc de la montagne, soit au-dessus, soit au-dessous du sentier, et le siège prend des inclinaisons quelquefois inquiétantes pour un débutant, et toujours fort incommodes.

Tous les fonds étaient noyés dans une brume cotonneuse, épaisse, d'où l'on voyait émerger les sommets comme autant de petites îles. Le sol est généralement nu, ou couvert d'une herbe dure. De loin en loin, on aperçoit quelques bouquets de beaux arbres respectés par le feu. Les terrains bas sont cultivés en rizières, ou plantés de ce palmier nommé *Rafia*, dont les fibres servent au tissage de la rabane; les ravenals sont en majorité sur les pentes.

En une heure et demie, nous avons atteint le petit village de Manambounitra, où nous avons déjeuné. En avançant, nous avons

trouvé le même aspect au pays : les accidents du terrain s'accusent de plus en plus ; quelques mamelons coniques de moyenne hauteur se dessinent parmi les collines, qui sont généralement allongées, mais le tout dans une grande confusion et sans aucune régularité apparente. Les bambous deviennent de plus en plus communs, et les citronniers sauvages bordent le chemin, qu'ils parfument. Les terres jaunes, roses ou rouges, d'une grande richesse de tons, sont percées çà et là par de gros blocs de quartz. Le chemin va le plus souvent droit au but, en sorte que ce ne sont que montées et descentes dans un pays constamment accidenté. Lorsque les fonds ont peu de pente, ils sont marécageux ; lorsque l'inclinaison est suffisante, c'est un ruisseau ou une petite rivière qui cherche une issue en faisant mille détours à travers tant d'obstacles.

Pendant nos deux heures et demie de marche, nous avons traversé et retraversé sept ou huit fois la petite rivière de Ranoumafana qui tire son nom de sources chaudes jaillissant dans son lit, auprès du village généra-

lement désigné sous le même nom, mais plus exactement appelé Voïzanar. Tantôt elle se précipite en écumant sur un lit de roches, tantôt elle coule en murmurant sur des cailloux roulés de quartz ou de grès rouge, toujours s'abritant sous un double rideau d'arbres.

Le village est construit sur un petit plateau qui domine la rivière; les sources thermales, au nombre d'une demi-douzaine, se trouvent au pied même du plateau. Elles ont une température élevée que nous n'avons pu mesurer, faute d'un thermomètre convenable; le tube du nôtre ne pouvant servir que jusqu'à cinquante-cinq degrés, était évidemment insuffisant, puisqu'il est impossible de tenir le pied sur les points d'où jaillit l'eau minérale. Les gens du pays prétendent que l'on peut y faire durcir des œufs; nous y avons fait cuire des coquillages; les officiers de la députation anglaise de 1861 lui donnent une température de soixante-dix degrés. Quoiqu'on ne puisse la recueillir que mélangée d'une forte proportion d'eau de la rivière, il est facile

de voir qu'elle est à la fois ferrugineuse et sulfureuse; elle a un goût de fer et d'œufs pourris auquel il est impossible de se méprendre, et elle noircit l'argent. Il y a moins d'un an, une des sources jaillissait en bouillonnant de la rive gauche du ruisseau; mais cette berge aura été entraînée par les crues du dernier hivernage, car toutes les sources sont aujourd'hui couvertes par l'eau courante.

Le village n'est qu'à une cinquantaine de mètres au-dessus du niveau de la mer; en donnant vingt mètres d'élévation au plateau sur lequel est construit le village, il resterait environ vingt-cinq à trente mètres de différence de niveau entre la rivière de Ranoumafana et le bas Iarouka dans lequel elle va se jeter.

Après une nuit pluvieuse, nous nous sommes remis en route avant six heures; il tombait encore une petite pluie fine qui n'a pas duré, mais suffisante pour entretenir l'humidité sur cette argile glissante, et rendre le chemin peu praticable. Vers sept heures, nous traversons une espèce de chaîne qui se dirige

du nord-nord-est au sud-sud-ouest, et dont le relief se dessine assez confusément au milieu des collines qui l'entourent. Les grands arbres sont toujours rares, et disséminés par bouquets isolés. La végétation change peu à peu d'aspect; l'arbre du voyageur fait place à la fougère arborescente; il est assez remarquable que l'un disparaisse à peu près à la hauteur à laquelle l'autre commence à se montrer.

Vers neuf heures, nous franchissons, sans nous y arrêter, le petit village d'Ambatouarana. Environ une heure plus tard, nous passons auprès d'une grande pierre, plate et longue, plantée en terre, qui, au dire des porteurs, marquerait la moitié du chemin entre Tamatave et Tananarive. Si telle est effectivement sa destination, j'ai peine à croire que la mesure soit exacte¹. Un peu plus loin,

1. Nous avons mis soixante-huit heures à nous rendre de Tamatave à Tananarive, et soixante à revenir de Tananarive à Tamatave; la longueur moyenne du trajet est donc de soixante-quatre heures. La moyenne du temps que nous avons mis à aller de Tamatave à la pierre et retour est de vingt-neuf heures; la moyenne du temps

nous traversons un bois peu étendu, mais où la végétation est magnifique, et le chemin impossible pour d'autres que pour des Malgaches. Chaque jour, je sentais croître mon admiration pour la vigueur, l'adresse et la sûreté de pied de ces hommes; mais je n'étais pas au bout de mes étonnements.

En suivant le cours sinueux de la jolie petite rivière de Mahéla, qui reflète, en maint endroit, avec la pureté d'une glace le ravissant encadrement de ses bords, nous arrivons au village du même nom, que nous laissons à notre droite, au grand regret sans doute de sa population attroupée pour voir défilier notre caravane. Il y avait plus de cinq heures que nous étions en marche; nous avons mis une bonne heure encore pour atteindre Passimbé, le dernier village un peu considérable de la route.

Il est construit sur un plateau situé au mi-

employé pour aller de la pierre à Tananarive et à y revenir est de trente-cinq heures. Le milieu du chemin serait donc à trois heures en amont de cette pierre, un peu au delà de Passimbé, qui est sensiblement à mi-chemin.

lieu d'une vallée, et baigné de tous côtés par de frais ruisseaux; tout autour, la vue est bornée par des montagnes en partie boisées, dont le profil sévère contraste avec les tableaux riants et variés du fond de la vallée.

Les montagnes qui se dressent dans l'ouest, et qui forment une chaîne véritable, toujours dirigée dans le sens du grand axe de l'île, sont celles de Mahadilou. Après une bonne heure de marche, par un temps magnifique, dans des chemins toujours fort escarpés, délayés par la pluie, défoncés par le fréquent passage de troupeaux de bœufs, nous sommes entrés dans la forêt qui couronne la montagne. J'ai gardé de cette matinée un souvenir profond. L'air était frais à cette hauteur de six cents mètres. Le soleil se jouait dans le feuillage légèrement agité et ses rayons d'or tremblotaient sur le sol tapissé de plus de vingt espèces de fougères; toutes les nuances de cette plantureuse végétation contrastaient richement avec les tons rouges foncés de la terre.

Il régnait dans ces solitudes un silence so-

lennel, que ne troublait le chant d'aucun oiseau, et que les porteurs se gardaient de rompre, malgré leur loquacité habituelle. Ce n'étaient pas les efforts presque surhumains auxquels ils étaient parfois obligés qui les rendaient muets, mais la crainte de faire pleuvoir s'ils criaient ou chantaient dans cette forêt mystérieuse. Les difficultés étaient grandes cependant, si grandes que, chose extraordinaire, on a fait un second chemin entre Passimbé et Marou-Zévouna; cependant mes porteurs, à la discrétion desquels je m'en suis toujours absolument remis, ni plus ni moins que si j'eusse été un colis, ont fièrement choisi le plus court et le plus mauvais. A chaque instant, ils étaient forcés de s'atteler tous aux brancards, soit pour gravir des escarpements abruptes, soit pour me retenir sur la pente glissante de quelque précipice. Mais c'est surtout au sommet d'une des montagnes de la chaîne, que les difficultés m'ont paru insurmontables : nous avions devant nous un défilé sinueux, large d'un mètre tout au plus, creux de cinq à six

mètres, encaissé dans des parois de grès rouge, et dont le fond embarrassé de souches et de racines, ou raviné par les eaux, n'offrait que des obstacles à leurs pieds.

Nous nous en sommes tirés néanmoins, et bientôt après, d'une petite clairière élevée, nous avons aperçu la mer et son lointain horizon à demi perdu dans la brume.

Une heure nous a suffi pour traverser les grands bois, et moins d'une demi-heure après nous arrivions dans le petit village de Marou-Zévouna. En le quittant, on gravit successivement deux côtes déboisées et extrêmement escarpées, d'où l'on descend à Véfourouna, village renommé surtout pour son insalubrité. Nous avons fait ce trajet en une heure et demie.

Véfourouna est situé au fond d'un véritable entonnoir, à quatre cent cinquante mètres au-dessus du niveau de la mer, au confluent de plusieurs vallons dont les eaux rendent les environs très-marécageux. Tous ces marais sont transformés en rizières à l'époque où les pluies vont commencer. Dans l'est de Pas-

simbé, on cultive le riz de montagne, en même temps que le riz de marais; mais, à partir de ce village, on ne voit plus de rizières que dans le fond des vallées. C'est du reste la seule culture à laquelle se livrent les Malgaches; leur paresse est grande; et il faut ajouter, pour être juste, qu'ils étaient si cruellement exploités sur cette route, la plus fréquentée de l'île, par tous les officiers et les nombreux soldats qui la parcouraient sous le règne de Ranavalo, que beaucoup d'entre eux ont déserté ces villages maudits et que ceux qui y sont restés ne produisent que ce qui leur est à peu près indispensable pour vivre. C'est à peine si nous avons pu nous procurer de loin en loin quelques bananes sur la route.

Nos porteurs se sont préparés par un bon repas de bœuf, arrosé de flots de betsa-betsa, aux fatigues de la journée du lendemain; pendant une grande partie de la nuit, le village a retenti de leurs chants, de leurs cris et de leurs éclats de rire. Ces démons qui, au lieu de muscles ont des ressorts d'acier

dans les jambes, ne connaissent pas la fatigue, et l'orgie de la nuit ne les a pas empêchés de lever le camp avant le jour.

Le 22, dès six heures du matin, toute la caravane était en marche, remontant la vallée principale qui était enveloppée dans une brume froide et épaisse; le thermomètre ne marquait que dix degrés. Nous avons passé et repassé mainte fois le ruisseau qui serpente au fond de l'étroite vallée, avant de gravir la chaîne qui se dresse à l'ouest, et dont le flanc est généralement boisé. En nous élevant au-dessus de la brume, nous avons trouvé un soleil resplendissant qui rayonnait sur ces détestables chemins. Nous avons traversé la chaîne dans un col dont l'élévation est d'environ huit cents mètres. Après trois heures d'une marche extrêmement pénible, nous avons fait halte au petit village de Bavanihazina. Huit ou dix cases sur un mamelon arrondi qui vient expirer au bord d'une jolie rivière, une belle clairière au fond d'un vallon encaissé de toutes parts dans de hautes montagnes boisées, c'est peu de chose, mais

c'était ravissant sous ce beau soleil, par cette fraîche température matinale. Le thermomètre à l'ombre marquait quinze degrés; le baromètre indiquait pour la hauteur du village six cent soixante mètres.

A onze heures, l'expédition se remet en marche pour entrer cette fois en pleine forêt, et pour affronter les plus épouvantables chemins que nous eussions encore vus. Toutes les pentes sont excessives, mais n'arrêtent pas nos porteurs qui ne s'essoufflent jamais. Et cependant que de difficultés à vaincre! Un sol savonneux qui ne sèche pas, et sur lequel des pattes de Malgaches peuvent seules se coller ou se cramponner; tous les versants ravinés et défoncés par les bœufs; des arbres abattus et d'énormes racines dénudées barant le passage; des rivières dont le lit torrentueux est obstrué par de gros blocs de roches, ou des marais infects, dont le fond glissant et coupé de brusques ressauts se cache sous une eau boueuse, tels sont les obstacles qui leur font quelquefois abandonner le chemin pour suivre dans ses dé-

tours le lit de quelque ruisseau, route liquide pleine d'un charme mystérieux sous son épais berceau de verdure.

Dans les fondrières, sur la pente des cimes escarpées, le groupe entier se rallie autour du filanzane, soutenant d'un bord, retenant de l'autre, s'attelant par devant poussant par derrière. Je ne me rappelle rien de plus beau que ces groupes bronzés, à peu près nus, franchissant un sentier difficile; chaque effort fait saillir un muscle de ces torsos vigoureux, de ces jambes de métal : magnifiques statues, sous la brune enveloppe desquelles on voit circuler une vie féconde et puissante, dignes d'inspirer un sculpteur de génie, et comparables aux plus belles productions de l'art antique.

La végétation est exubérante; les arbres cependant sont plus remarquables par leur élancement que par leur diamètre qui atteint rarement un mètre, tandis que j'ai vu quelques géants qui en avaient certainement plus de quarante en hauteur. De chaque côté du chemin, c'est un inextricable fouillis; les

lianes s'attachent aux arbres, les enchaînent les uns aux autres, pendent en guirlandes et en festons. Des orchidées, des fougères, des mousses, des lichens variés à l'infini, couvrent le sol et le tronc des arbres; la vie est partout, de partout on la voit jaillir. De vastes espaces sont couverts de bambous lianes, ou des plus gracieux végétaux de la création. Malgré l'absence des fleurs, qui sont extrêmement rares dans la saison où nous nous trouvions, c'est un luxe de végétation prodigieux, et dont il est difficile de n'être pas frappé, en même temps que de l'harmonie qui règne au milieu de cette innombrable variété de nuances et de formes.

Nous n'avons point aperçu d'oiseaux. L'imposante solitude n'était animée que par le murmure du feuillage et des eaux, par les cris des simepounes, des babacoutes et des maques, qui faisaient le désespoir de nos chasseurs (car comment les poursuivre dans cet impénétrable lacis, où la hache est indispensable pour se frayer un passage?) et par les chants de nos porteurs qui retentissaient

dans la forêt, dès que nous avons devant nous quelques dizaines de mètres de chemin à peu près praticable.

Après une heure et demie environ, nous avons franchi une des crêtes de la chaîne, au pied d'une roche balsatique en forme de bec, que l'on m'avait montrée de Tamatave. De cette hauteur de mille mètres, nous avons aperçu une dernière fois la mer.

Si accidenté que soit le sol de Madagascar, il n'est pas bouleversé comme celui de l'île de la Réunion; on n'y voit point de ces tableaux devant lesquels l'imagination reste stupéfaite et terrifiée, comme elle l'est lorsque, du sommet du grand Bénard, on contemple le précipice de deux mille mètres qui sépare cette montagne du piton des Neiges. Ici les arêtes vives sont rares et les sommets sont généralement arrondis. Vu des points culminants, l'aspect de Madagascar a plutôt quelque chose d'harmonieux, de doux et même de moelleux.

La roche basaltique, que nous avons laissée à notre droite, est désignée dans le pays

sous le nom d'Andrianbavibé; nous l'avons revue et relevée d'un village situé au haut de l'Angave. Après l'avoir dépassée, on descend une pente rapide, au bas de laquelle se trouve, dans une petite clairière, un poste hova composé de trois cases. Le chef m'attendait comme de coutume avec sa garnison sous les armes, pour me rendre les honneurs militaires, et me faire son petit cadeau de poule et de riz. La garnison se composait d'un homme; elle est ordinairement de deux ou trois soldats dans les villages de la route.

Un peu avant cinq heures, nous sommes entrés dans une clairière allongée, à l'ouvert de laquelle nos porteurs se sont écriés : Alamazaotra ! C'est le nom de la forêt et aussi du misérable village dans lequel nous devions passer la nuit. Il était temps : les malheureux semblaient exténués par neuf heures d'une marche pénible. L'approche du gîte leur a rendu les forces et la gaieté; ils m'ont enlevé au pas de course. Un quart d'heure après, nous traversions une petite rivière qui est, je crois, le dernier affluent

de l'iarouka que l'on rencontre sur la route, et de l'autre côté de laquelle se trouvent les douze ou quinze cases en paille dont se compose le village d'Alamazaotra.

Plus d'une fois dans la journée, je m'étais demandé avec anxiété ce que nous deviendrions si la pluie se mettait de la partie. Heureusement elle nous a épargnés. Il est arrivé à quelques voyageurs de n'atteindre le gîte qu'après minuit. Comment font les porteurs pour trouver où poser le pied par une nuit pluvieuse et doublement noire sous ces dômes d'épais feuillage? C'est leur secret; mais je suis tenté de croire, comme on le dit dans le pays, que les Malgaches portent la nuit un fanal à chaque orteil.

Le village, dont la hauteur au-dessus du niveau de la mer est d'environ sept cent quarante mètres, occupe le centre d'une assez grande clairière, au fond de laquelle coule la jolie rivière que nous avons traversée avant d'arriver. Nous y avons passé une mauvaise nuit à faire la guerre aux rats et à la vermine. Le 23, à six heures du matin, toute la cara-

vane gravissait à la file une montagne nouvelle. Les forêts couvrent encore la majeure partie du pays, mais elles sont coupées par de vastes clairières qui laissent circuler l'air et donnent accès au soleil; aussi les chemins sont-ils à peu près praticables. Dans notre marche du matin, nous n'avons trouvé qu'un mauvais passage; mais il pouvait rivaliser avec ce que la forêt offre de plus détestable.

Le paysage d'ailleurs est agréable et varié; un radieux soleil nous en faisait les honneurs. En trois heures, nous sommes arrivés au village de Passimpoutsi, qui doit son nom à de vastes taches de sable blanc éparses dans la vallée, et dans lequel les patates et le manioc poussent à merveille. Son élévation est de huit cent soixante-dix mètres.

En quittant cet endroit, on traverse un pays toujours montueux, moitié boisé, moitié en pâturages; le chemin est tolérable, si ce n'est dans une vallée que l'on suit pendant quelque temps, et dont le fond présente en certaines parties un véritable danger. Les Malgaches ne le traversent qu'avec une grande

précaution; les porteurs se font précéder par leurs camarades, qui sondent le terrain et s'assurent qu'il est suffisamment résistant. Rien d'apparent à la surface, qui ressemble partout à une prairie légèrement inondée; mais les herbes ne recouvrent, en beaucoup d'endroits, qu'une vase molle et profonde dans laquelle on a vu disparaître des hommes et des bœufs. Les terrains solides forment de grandes rizières qui étaient en friche lorsque nous avons passé.

Au sortir de cette vallée, le chemin grimpe au flanc de différentes montagnes, sur lesquelles les bois deviennent de plus en plus rares. Après avoir dépassé les derniers arbres, à un détour du chemin, un cri d'admiration m'échappa en voyant tout à coup s'étendre à mes pieds une vaste plaine, que rien ne limitait au nord et au sud, et qui était bornée à l'ouest par une magnifique chaîne de montagnes distante de douze à quinze kilomètres. C'est la chaîne d'Ankaïe, au delà de laquelle on voit se dessiner dans le lointain quelques sommets bleuâtres des

monts Angave. Devant nous, c'est le pays des Bezaounzaouns; plus loin, derrière ces points bleus, celui des Hovas.

La vivacité de l'impression qu'on éprouve en face de ce panorama qui apparaît comme par un changement de décoration à vue, tient beaucoup, je pense, au contraste inattendu de ces vastes horizons sur lesquels le regard plane en liberté, avec les étroites vallées, les ravins encaissés, les impénétrables forêts que l'on vient de traverser, et où il semble que l'air manque aux poumons comme toute perspective aux yeux. Ici, au contraire, la poitrine se dilate pour aspirer la brise des montagnes; on se sent, en quelque sorte, prendre possession de l'espace.

Le village de Moura-Manga est situé à une demi-lieue plus loin, sur un des derniers contre-forts projetés dans la plaine d'Ankaïe par la large chaîne que recouvre la forêt d'Alamazaotra. Sa hauteur au-dessus du niveau de la mer est de neuf cent vingt-cinq mètres; nous avons mis deux heures et demie pour y venir de Passimpoutsi.

Le 24, la diane a sonné de bonne heure ; les bagages ont été expédiés aussitôt, afin de traverser le Mangourou avant notre arrivée. Le personnel s'est mis en route vers six heures et demie, par un ciel clair. De la hauteur à laquelle nous nous trouvions, on voyait de lourdes pannes de brume peser sur les parties les plus basses de la plaine que nous devions traverser. Cette grande et large vallée longitudinale, comprise entre les chaînes d'Alamazaotra et d'Ankaïe, est formée de vastes plateaux séparés par des fonds marécageux, dont les eaux se déversent pendant la saison des pluies dans une dépression centrale, que l'on traverse sur un pont construit comme tous ceux que nous avons rencontrés en route. Ce sont des pieux fourchus plantés deux à deux, la fourche en l'air ; ils supportent des traverses sur lesquelles repose le tablier fait avec des baliveaux juxtaposés ; ni les pieux, ni les traverses, ni les baliveaux ne sont reliés, ni ajustés, ni même équarris ; aussi ces constructions primitives sont-elles de véritables châteaux branlants, auxquels les

Malgaches préfèrent le gué voisin, lorsqu'ils n'ont pas d'eau au-dessus de la ceinture. La plaine est complètement déboisée; elle doit fournir de beaux pâturages dans la saison humide; mais au mois de juillet, tout était rôti, et nous n'y avons vu qu'un petit nombre de bœufs. A mesure que l'on avance vers l'ouest, les plateaux se rétrécissent, s'élèvent et les fonds se creusent davantage. En approchant de la rivière, les côtes deviennent de vraies collines; celles du nord sont encore boisées et l'on aperçoit quelques beaux bouquets d'arbres dans les vallons.

Le soleil, qui luttait depuis quelque temps contre le brouillard, brillait de son plus pur éclat à dix heures, lorsque nous sommes arrivés au chétif hameau qui s'élève sur la rive gauche du Mangourou. C'est une jolie rivière d'une cinquantaine de mètres de large, encaissée entre les collines que nous venions de franchir et la chaîne d'Ankaïe qui se dressait menaçante en face de nous. Le Mangourou, à ce point de son cours, est à huit cents mètres au-dessus du niveau de la mer; mais

comme son embouchure n'est pas à moins de deux cent quarante kilomètres de là, si la pente était régulière, il offrirait avec son volume d'eau une belle voie de communication entre l'intérieur et le littoral, avec une pente de trois à quatre mètres par kilomètre. Il n'en est malheureusement pas ainsi; son cours, quelquefois paresseux et lent, se précipite plus loin en rapides et en cataractes qu'il faudra bien des années pour faire disparaître. Toutes les rivières connues de Madagascar ont des pentes très-inégales, et ne peuvent, dans leur état actuel, servir que pour les irrigations.

A onze heures et demie, nous avons traversé le Mangourou et gravi la montagne escarpée d'Ifoudi. Le col, par lequel passe le chemin, est à peu près de quatre cents mètres au-dessus du lit de la rivière; le baromètre nous a donné onze cent quatre-vingts mètres pour sa hauteur au-dessus du niveau de la mer. On y jouit d'une vue plus étendue que celle qui m'avait émerveillé la veille; elle n'est bornée à l'est que par les sommets

bleuâtres de l'Alamazaotra, à l'ouest par l'âpre chemin des Angaves ; mais comme on la découvre successivement à mesure que l'on s'élève, on y est habitué avant d'arriver au sommet. D'un côté, l'on a à ses pieds la plaine d'Ankaïe ; de l'autre, d'étroites vallées ramifiées qui viennent rejoindre la vallée principale, profonde, mais sinueuse et peu large, qui sépare les montagnes que nous traversons de celles d'Angave. Les deux chaînes qui sont encore en partie boisées paraissent se relier plus au sud, et cette apparence est confirmée par la direction des cours d'eau qui vont rejoindre le Mangourou dans le nord-est. De la hauteur à laquelle nous étions parvenus, l'orientation des trois grandes chaînes de montagnes que nous apercevions est bien marqué ; c'est celui du grand axe de l'île, nord-nord-est et sud-sud-ouest.

Après avoir franchi la montagne d'Ifoudi, également escarpée sur ses deux faces, et traversé le village d'Amboudinifoudi, nous avons suivi la rive droite de la petite rivière de Tatabé, qui court vers le nord-est se jeter

dans le Mangourou. Un peu plus loin, nous l'avons abandonnée pour remonter un de ses affluents, le Caramboule, qui arrose une vallée secondaire, terminée elle-même par des vallons encaissés entre trois projections des monts Angaves. Cette vallée est entièrement cultivée en rizières, et paraît d'une grande fertilité. Tout à l'entour, au penchant des montagnes, on voit de petites agglomérations de cases autrement construites que toutes celles que nous avons vues jusque-là. Après cinq heures de marche, nous sommes arrivés au village le plus considérable, situé au fond de la vallée et presque surplombé par le Mandrarahoudi, dont la paroi verticale s'élève, comme une fortification gigantesque, à trois cent cinquante mètres au-dessus de nos têtes. C'était autrefois le rempart des Hovas, qui, de ces inaccessibles sommets, se précipitaient sur les régions inférieures, pour les piller, et, semblables à des oiseaux de proie, se hâtaient de revoler vers leur aire pour fuir les fièvres qui les menacent dès qu'ils quittent leur pays.

Le village s'appelle Amboudinangave. Les maisons, peu nombreuses, sont bien construites et entourées de pêchers et de mûriers qui y croissent sans culture. Celle que j'habitais a une charpente façonnée sur laquelle s'appuient des cloisons en planches bien jointes. Son toit est très-aigu, et les chevrons extrêmes, prolongés de trois ou quatre mètres au delà de l'arête, supportent quatre oiseaux grossièrement sculptés. Une cloison la partage en deux compartiments : celui par lequel on entre est au ras du sol ; il sert de cuisine et de magasin, et communique avec le grenier au moyen d'un escalier ; l'autre est élevé d'environ quatre-vingts centimètres ; le plancher et les murailles sont tapissés de nattes ; de plus, il est meublé d'un bois de lit, d'un coffre, de quatre chaises en bois, sans parler des rats. Décidément, le voisinage de la capitale se fait sentir.

Le village est à neuf cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Nous l'avons quitté le 25 juillet à six heures du matin pour faire la pénible ascension du Mandrarahoudi ; le sen-

tier monte en zigzag le long du flanc de la montagne, et traverse un col dont l'élévation est de douze cent cinquante mètres, pour entrer dans la chaîne d'Angave, dont l'intérieur est encore passablement boisé. La hauteur des points les plus élevés par lesquels passe le chemin varie entre douze cent cinquante et quatorze cents mètres, qui est la plus grande que nous ayons observée.

Au fond du ravin principal coule une jolie rivière dont le cours, obstrué par de gros blocs de granit entassés au fond de son lit, est ombragé par des arbres magnifiques et de l'effet le plus pittoresque : c'est le Mandraka, affluent, comme le Caramboule, du Tatabé, qui se jette lui-même, comme je l'ai dit, dans le Mangourou. Nous sommes donc encore sur le versant oriental de l'île. Après avoir traversé le Mandraka, on gravit une dernière montagne avec des pentes de plus de trente degrés, pour arriver sur le plateau central de Madagascar, très-inégal et très-montueux lui-même, bien qu'il n'y ait que de médiocres différences de niveau entre les sommets et

les fonds. C'est la province d'Émerine que l'on découvre devant soi dans sa monotone et majestueuse aridité; derrière, la chaîne d'Angave, par-dessus laquelle on aperçoit quelques sommets des monts Ankaïe; et dans le lointain, la silhouette bleuâtre de l'Alama-zotra, avec le bec d'Andrianbavibé que l'on relève au nord quatre-vingt deux degrés est.

Après deux heures et demie de marche, nous sommes arrivés au petit village de Keranmadinika, à une hauteur de treize cent soixante mètres. Pendant que l'on y préparait notre déjeuner, notre attention a été attirée par les sons d'une musique; c'était le cortège de Ravaloubé, neveu du fameux Ramboasalam, cousin et compétiteur du roi, mort en exil au mois de mai 1862. Ravaloubé se rendait de la campagne à la ville; il s'est arrêté pour venir me serrer la main et me faire ses offres de service.

A onze heures, nous avons poursuivi notre route; le chemin, détestable le matin dans les ravins de la forêt, devient décidément meilleur; il serpente sur des coteaux ferrugi-

neux, uniformément couverts d'une herbe sèche et dure; on voit souvent sortir de leurs flancs ou de leurs sommets quelque énorme roche de granit ou de basalte. Vers midi, nous avons laissé à notre droite la route de Tananarive, pour nous diriger sur Souatsimanampiouvane. Ouf! c'est un de nos compatriotes, M. Laborde, qui est coupable de ce nom.

Nous y sommes arrivés à une heure et demie. Onze jours de marche, de fatigue et de privations nous avaient rendus peu exigeants. Tout abandonnés que soient la belle maison que M. Laborde avait mise à notre disposition, et les jardins qui l'entourent, c'est avec un profond sentiment de bien-être que nous y sommes entrés. Enfin, nous trouvions des tables, des lits, des chaises et quelques meubles, l'indispensable; mais l'indispensable est plus que du luxe lorsqu'on en a été quelque temps privé.

La journée était magnifique, l'heure peu avancée; après avoir secoué la poussière et changé la défroque du voyage, je me suis hâté

d'aller visiter le vaste établissement créé sous le règne de Ranavalo, par notre industriel compatriote. Il y avait successivement établi une briqueterie, une verrerie, des forges, une fonderie de canons et de projectiles, une manufacture de fusils, une magnanerie et une filature de soie. Un grand village régulièrement bâti sur le penchant d'une colline qui domine tout l'établissement, abritait une population de huit à dix mille personnes. Le mouvement et la vie étaient donnés par une jolie petite rivière dont les eaux, emmagasinées dans un vaste réservoir, suffisaient en toute saison pour faire tourner une demi-douzaine de roues hydrauliques.

Sur les bords de la rivière, entre la maison de M. Laborde et les vastes ateliers, sont disséminées les anciennes habitations de la reine, de son fils, de quelques membres de la famille royale et des principaux ministres de cette époque. C'était le Versailles et le Marly de Madagascar. Le temps s'écoulait en fêtes improvisées par l'imagination féconde de M. Laborde. La reine y passait des mois

entiers, et n'était nulle part aussi heureuse que là.

Pour bien connaître cette femme, généralement considérée comme une espèce de Néron femelle, il faut avoir vécu avec M. Laborde et lui avoir entendu raconter mille traits qui prouvent que la cruauté, dont elle a donné trop de preuves dans les derniers temps de son règne, n'excluait chez elle ni la bonté ni la sensibilité. Portant à l'extrême le respect de la royauté dont elle était revêtue, elle était superstitieuse, très-accessible à la peur, attachée aux mœurs du pays, à ses vieilles coutumes, et craignait que, le jour où l'île s'ouvrirait aux Européens, mœurs et coutumes des aïeux ne s'en allassent les rejoindre dans leurs tombes.

C'est particulièrement dans les six dernières années de son règne que les massacres et les empoisonnements en masse qui l'ont rendue si tristement célèbre ont eu lieu ; elle avait alors de soixante-quinze à quatre-vingts ans ; elle était dominée par un homme, sur lequel doit surtout peser la responsa-

bilité de ces monstrueux attentats à l'humanité. Ce lâche ambitieux, nommé Rainizouare, disposait de tous les devins, sorciers et prêtres des idoles; c'est par eux qu'il faisait dicter à une vieille femme ignorante et craignant la mort, ces terribles arrêts qui ont coûté la fortune, la liberté ou la vie à tant de malheureux et d'innocents. Il vit encore; exilé aussitôt après la mort de la reine, et préposé à la garde de son tombeau, il a obtenu de la faiblesse de Radama de rentrer à Tananarive, où il traîne, dans l'abandon, une existence misérable.

Rien n'est triste comme l'état de délaissement et de ruine dans lequel se trouve aujourd'hui Souatsimanampiouvane, ce centre autrefois si fécond d'activité. M. Laborde a été exilé de Madagascar en 1857, non point par la reine qui ne s'est jamais consolée de son départ et qui n'a cessé de consulter les sorts pour savoir quand elle pourrait le rappeler, mais par les oracles dévoués à Rainizouare. Il était littéralement l'âme de ce vaste établissement; la vie s'en est retirée avec

lui, et cinq années ont suffi pour faire de toutes parts de terribles ravages. Le travail manquant, les habitants ont émigré pour ne pas mourir de faim. De la filature, qui se trouvait sur le bord de la rivière opposé au village, il reste à peine quelques débris ; les cases construites en pisé manquent presque toutes de toitures ; les forges, les magasins peu solidement bâtis sont dans le plus lamentable état ; il ne reste debout que le principal édifice construit en granit taillé, ainsi que les accessoires. Il suffirait de légères réparations dans sa vaste toiture pour le remettre en état.

On reste stupéfait devant ces ruines, quand on pense que tout cela a été créé par la volonté, l'intelligence et l'industrie d'un seul homme qui n'a trouvé pour coopérateurs que des manœuvres ; un homme qui s'est fait ouvrier pour former des ouvriers, contre-maître pour les guider, en même temps qu'il ordonnait et dirigeait tous les travaux. On est plus stupéfait encore de la mauvaise foi de certains voyageurs qui ont écrit sur Madagascar, quand on voit que

dans aucun de leurs récits, de leurs descriptions, le nom de Souatsimanampiovane n'est prononcé, et que ces merveilles véritables au milieu d'un pays encore sauvage sont pour eux comme si elles n'existaient pas, parce qu'elles sont dues au génie d'un Français !

L'Ikioupa, qui prend sa source près de là, et qui arrose le pays, descend à Tananarive, d'où il va rejoindre le Betsibouka qui se jette dans la baie de Bombétok, à la côte nord-ouest de Madagascar. De sa source, située à une élévation de quatorze cents mètres environ, à l'embouchure, la distance est de trois cent trente à trois cent quarante kilomètres, et la pente moyenne est d'environ quatre millimètres par mètre.

Le lendemain, 26, fut consacré au repos. Par un singulier hasard, cette seule journée de repos a coïncidé avec la seule journée de pluie que nous ayons eue pendant notre voyage ; le thermomètre marquait douze degrés le matin, et quatorze degrés dans la journée. Fort tard, dans la soirée, on est venu

m'annoncer que la députation envoyée au-devant de moi par le roi venait d'arriver et me faisait demander les heures auxquelles il me conviendrait de la recevoir et de me mettre en route. Je lui ai donné rendez-vous pour huit heures, me réservant de fixer l'heure du départ suivant le temps.

Le dimanche 27, le P. Finaz, supérieur provisoire de la mission catholique, qui était venu à notre rencontre la veille, nous a dit la messe à sept heures et demie. A huit heures j'ai reçu la députation royale, brillante et nombreuse, composée de parents du roi, de ministres et de fils de ministres, d'officiers de la reine et du frère de la favorite. Elle était précédée d'une musique vêtue de drap orange et d'une garde d'honneur en uniforme rouge.

Ces messieurs venaient m'apporter les félicitations du roi, s'enquérir de nos besoins et nous escorter dans notre dernière étape vers la capitale. Je les ai chaleureusement remerciés et j'ai porté la santé du roi, qui a été suivie par celles de l'Empereur, de la

reine, de l'Impératrice et du Prince impérial. L'entrevue a été cordiale et prolongée; à peine avons-nous eu le temps de déjeuner à la hâte avant notre départ, qui devait avoir lieu à dix heures et demie. Après avoir traversé le village en bon ordre, le cortège s'est dispersé, la musique et les troupes ont été envoyées en avant. Pendant presque toute la route, j'ai été fidèlement accompagné par Ratsimamanga, descendant par son père et sa mère d'Andrianampouinémérine, père de Radama I. C'est un jeune homme réservé, de bonnes manières, d'une figure agréable, et qui depuis lors n'a cessé en toute circonstance de me témoigner une sympathie marquée. C'est lui qui le premier m'a souhaité la bienvenue à mon arrivée à Tananarive; il est le dernier auquel j'aie serré la main, lorsque je suis parti.

Le pays, entre Souatsimanampiovane et Tananarive, le pays hova, a un aspect et un caractère tout particuliers. Le sol, aride en apparence, est toujours très-accidenté; les gros blocs de rochers qui se dressent sur les

sommets ou qui sortent du flanc des collines, les rares bouquets d'arbres rabougris, et les anciens villages fortifiés qui couronnent les hauteurs, lui donnent une physionomie originale.

Les villages modernes, de plus en plus nombreux à mesure que l'on se rapproche de la capitale, sont généralement bâtis sur des pentes et leurs environs sont cultivés en patates, maïs, manioc, haricots, ambrevades, courges et pommes de terre. Tous les fonds et les creux sont disposés en terrasses étagées, sur lesquelles on amène l'eau des hauteurs; on la fait descendre d'étage en étage, et le même filet d'eau arrose successivement huit ou dix rizières. Sur les bords du chemin, on rencontre un grand nombre de tombeaux qui, dans le reste de l'île, sont éloignés de tout endroit fréquenté, et redoutés comme portant malheur aux vivants. Il sont construits en forme de pyramides quadrangulaires tronquées, et n'ont guère plus de trois assises; la plate-forme est recouverte de cailloux, et supporte une

Pierre plate et longue, plantée en terre par une de ses extrémités.

Malgré son aridité générale, le pays emprunte un charme véritable à la richesse et à la variété des lignes, et à l'harmonie des couleurs, qui rappellent les campagnes magiquement éclairées de la Grèce.

Vers une heure, nous avons passé auprès du village d'Ambatou-Manga que nous avons laissé à notre droite; il est dominé par une roche immense, dont les parois ressemblent à une cascade refroidie, et qui sert de piédestal au tombeau de Ravalousa, l'ancien seigneur du lieu. Ce monument n'a été achevé qu'en 1854.

Après avoir dépassé le village et franchi un ravin escarpé, les cris de joie de nos porteurs nous ont annoncé que nous étions enfin arrivés en vue de la capitale, terme de nos fatigues et de notre long voyage. Je me suis associé à eux pour saluer Tananarive. C'était bien sa silhouette, telle que je me la figurais d'après mes lectures et les descriptions que j'en avais entendu faire. Sur l'arête d'une colline

abrupte, deux palais de très-inégale dimension, construits sous les règnes de Radama I et de Ranavalo, dominant des cases à peine perceptibles à la distance à laquelle nous nous trouvions encore. Mais, pour être en vue de la capitale, nos porteurs n'étaient pas au bout de leurs peines. Ce n'est qu'après six heures et demie de marche précipitée que nous sommes arrivés au petit village d'Andraï-Souri, où nous devons passer la nuit, et nous préparer à l'entrée solennelle du lendemain.

Nous y avons trouvé de nouveaux envoyés du roi et de la reine qui venaient nous féliciter et nous offrir des cadeaux. Mais la visite qui m'a été le plus agréable a été celle de M. Laborde, dont la physionomie franche et ouverte m'a inspiré, dès le premier abord, une confiance et une sympathie complètes. Après quelques instants passés avec nous, il nous a quittés pour aller, le soir même, porter à Radama et à Raboude de nos nouvelles. Celles qu'il apportait étaient satisfaisantes : tout le cérémonial de notre entrée avait été réglé par lui; le roi et la reine étaient pour

nous dans les meilleures dispositions et attendaient notre arrivée avec impatience.

Il ne fallait pas moins que ces assurances amicales pour nous faire accepter sans murmures les inconvénients de ce dernier gîte, où je pensais que l'on aurait fait quelques préparatifs pour nous recevoir. Mais je connaissais mal les Malgaches, et je ne savais pas encore jusqu'à quel point ils poussent l'imprévoyance. Le fait est que l'on se trouve tout aussi mal à l'aise à Andraï-Souri que dans la plupart des villages de la route, bien qu'on ne soit plus qu'à trois kilomètres de Tananarive.

Nous y avons fait notre dernier mauvais repas, nous y avons passé notre dernière mauvaise nuit, bercés par l'espérance d'un avenir meilleur, et moi de plus en plus préoccupé des résultats de la mission que j'avais à remplir.

Le 28, dès le matin, le roi et la reine nous ont envoyé saluer par quelques-uns de leurs officiers ; puis des troupes, de la musique et la députation de la veille, augmentée de Razafi-

karef, ministre de la police, sont venues nous chercher. Le roi avait eu l'attention de m'envoyer un cheval, et un filanzane avec des porteurs à lui. Je m'en suis prudemment tenu à ce dernier mode de transport, les chevaux sur lesquels étaient montés quelques-uns de nos compagnons de la veille ne m'ayant inspiré aucune confiance. A notre sortie de l'enclos dans lequel nous étions campés, les troupes ont présenté les armes, et la musique a joué l'air royal composé par Rainibesa en collaboration avec Ratsimamanga, et, dit-on, avec les conseils du roi, qui a trouvé plus digne d'avoir son air à lui que d'emprunter, comme avaient fait son père et sa mère, celui du *God Save* aux souverains de la Grande-Bretagne. Après cet air, on a joué celui de la *Reine Hortense* en l'honneur de l'Empereur, puis la *Marseillaise* pour moi, et enfin un autre air pour le commandant du cortège. Un peloton de troupes, suivi de la musique, ouvrait la marche; d'autres troupes formaient la haie et l'arrière-garde. La longue file des porteurs s'étendait du bas au haut de la colline qu'il

faut franchir et qui, d'Andraï-Souri, masque complètement la vue de Tananarive.

Au sommet de la colline, d'où l'on découvre subitement toute la partie orientale de la ville dominée par les palais, le cortège s'arrête, tout le monde met pied à terre, le salut en musique recommence. Au moment où l'on se remet en marche, le premier coup de la salve tirée en notre honneur se fait entendre. Bien avant notre entrée en ville, les bords de la route sont couverts d'un flot de peuple; en ville, l'affluence devient plus considérable encore, et les soldats ont de la peine à maintenir les curieux. Les physionomies expriment en général une curiosité bienveillante. La ville est escarpée, l'ascension rude; c'est une véritable escalade qui nous amène devant la grande porte du palais, où de nouveaux saluts nous arrêtent.

De cette dernière halte, on nous conduit, sous un soleil ardent, au milieu d'une poussière étouffante et d'une foule de plus en plus compacte, jusqu'à une grande place sur laquelle nos porteurs nous déposent. Nous

étions devant la maison de M. Laborde, qui nous attendait sur le seuil. Le vingt et unième coup du salut a été tiré au moment où nous entrions chez lui avec les membres de notre escorte qui étaient venus nous offrir le bras.

Après avoir reçu leurs félicitations sur notre heureuse arrivée, et leur avoir offert nos remerciements pour leur courtoisie, on a porté la santé du roi. Lorsque le toast a été proposé et que les verres sont remplis, on fait un signal à la musique, et ce n'est qu'après l'air joué que les coupes se vident. Cet usage, qui se pratique pour tous les personnages auxquels est affecté un air particulier, prolonge singulièrement les toasts, et les Malgaches ont l'habitude d'en porter beaucoup. Nos compagnons nous ont enfin quittés pour aller offrir au roi mes sincères remerciements, et pour lui rendre compte de la mission qu'ils venaient de remplir.

Aussitôt après leur départ, les cadeaux ont commencé à arriver : d'abord ceux du roi et de la reine, puis successivement ceux des principaux membres de la famille royale, de

Marie, du premier ministre, du commandant en chef et de leur famille, des ministres et des gens les plus considérables du pays. Ces cadeaux consistent en bœufs, moutons, pores, volailles, œufs, riz, légumes et fruits du pays. C'est la manière traditionnelle de souhaiter la bienvenue à l'étranger qui arrive. Suivant son rang, suivant la fortune et la position de celui qui donne, la valeur des cadeaux diffère; mais, en les remettant, on emploie invariablement la formule suivante : « C'est la main qui offre, c'est le cœur qui donne. »

L'affluence était si grande, que j'ai à peine trouvé le temps de me faire conduire par M. Laborde chez l'hôte que le roi avait chargé de m'offrir un logement. C'était un de ses ministres de l'intérieur, Raharolahé, ou, par contraction, Raharla. Ce brave homme m'a fait un accueil simple et digne; il m'a présenté sa femme, son fils qui faisait partie de la députation envoyée à notre rencontre, et ses deux brus, femmes de son fils et d'un neveu qu'il a adopté.

J'étais confus de le priver de la seule mai-

son habitable de son enclos et de le forcer, par mon arrivée, à se reléguer avec sa femme et ses enfants dans les misérables petites cases qui en dépendent. Il me dit que leur habitude était d'y vivre et que ma présence ne les gênerait nullement, puisqu'ils ne logeaient jamais dans la grande maison. Celle-ci se composait d'un salon carré de moyenne dimension et de deux chambres latérales, qui ont servi de chambres à coucher à mon aide de camp et à moi. La salle à manger était inutile, puisque, de prime abord, il avait été convenu, sur les instances de M. Laborde, qui déclarait tout autre arrangement radicalement impossible, que nous prendrions nos repas en commun chez lui. Deux couchettes, une demi-douzaine de chaises, une grande table dont j'ai fait mon bureau, deux petites tables, une glace, un orgue harmonium, trois vues de Sébastopol depuis le premier assaut jusqu'à la prise de Malakoff, avec les portraits des souverains et des généraux alliés contre la Russie, en formaient l'ameublement et la décoration. La

maison était bien construite et bien close d'ailleurs.

Quant à mon hôte, qu'une fréquentation assidue de plus de deux mois a rendu mon ami, je n'en voudrais pas avoir d'autre si jamais ma destinée devait me ramener à Tananarive. C'est un homme de cinquante-cinq à soixante ans, grand pour un Hova, maigre et un peu voûté; il porte avec aisance, et même avec distinction, les vêtements européens; il a fait, en 1837, un voyage de quelques mois en France et en Angleterre, et a eu l'honneur de dîner à la table du roi Louis-Philippe. Il paraît avoir compris mieux qu'aucun de ses compatriotes toute la supériorité de la civilisation européenne; sans s'être attaché à aucun culte défini, il a des sentiments vraiment chrétiens et une tolérance fondée, non sur l'indifférence, mais sur une bienveillance sincère et profonde pour tous ses semblables. D'un caractère réservé, doux et poli dans ses manières, il a montré dans des circonstances critiques une décision et une fermeté remarquables; il a été l'un des principaux

auteurs de la conjuration avortée de 1857, et lorsque la reine Ranavalô est morte, c'est lui qui a arrêté toutes les mesures, vigoureusement exécutées par le commandant en chef actuel, qui ont assuré le triomphe de Rakouté et de ses partisans sur la puissante faction de Ramboasalam.

Sa fortune est médiocre, mais il appartient à une des plus grandes familles du pays; il a été le premier mari de la reine Raboude, et a épousé, après son divorce, une petite fille d'Andrianampouinémérine.

Il passe à Tananarive pour être très-partisan de la France; mais, comme il me le disait souvent avec raison : « Je ne suis partisan que de mon pays dont je désire ardemment la prospérité; en toute chose, je cherche son avantage, et je l'accepte, quelle que soit la main qui me l'offre, pourvu que ce soit sans arrière-pensée. » Si beaucoup de ceux qui le calomnient et combattent son influence, possédaient son intelligence, son désintéressement, son sens moral et son patriotisme éclairé, Madagascar serait bien près de deve-

nir un pays civilisé. L'âme de la civilisation y serait vivante, et façonnerait bien vite à son image ce vaste corps qui, dans les dispositions actuelles de l'élite de sa population, ne se transformera sans doute que par une intervention énergique de nos capitaux, de notre industrie, de notre science et de notre religion.

DEUXIÈME PARTIE.

Tananarive et ses environs. — Le peuple hova.

Tananarive (*les mille villages*) est bâti sur une colline allongée et isolée, élevée de cent-cinquante à deux cents mètres au-dessus de la plaine isolée qui l'entoure, et qui se trouve elle-même à douze cent cinquante mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette colline se dirige à peu près du nord-ouest au sud-est; elle se ramifie à son extrémité nord-ouest qui est la moins abrupte; elle est très-escarpée à l'extrémité opposée et sur ses faces longitudinales. Ce devait être une position à peu près inexpugnable lorsque la ville ne couvrait que les crêtes de la montagne, et que de profonds fossés, dont on voit encore

les vestiges, défendaient tous les points par lesquels elle était accessible. La porte de l'est se dresse encore sur le chemin que suivent les voyageurs venant de Tamatave; c'est une lourde et massive construction en gros blocs superposés sans être taillés, ni cimentés, mais choisis cependant de manière à s'adapter assez exactement les uns aux autres; le linteau est formé de larges pierres plates; le passage est étroit et sinueux comme une poterne.

Depuis que la paix a succédé aux guerres perpétuelles que se faisaient autrefois les peuplades de l'intérieur, la ville a franchi la vieille enceinte; elle couvre maintenant la partie habitable de la colline, et la population, qui augmente progressivement, n'est pas évaluée à moins de soixante-dix mille âmes. L'ancienne ville se distingue encore des faubourgs qu'elle s'est annexés par le mode de construction des maisons, qui sont toutes en bois dans l'intérieur de la ville, tandis que celles de l'extérieur sont généralement en terre. Cette différence tient à une ancienne

loi locale qui prescrivait de ne construire à Tananarive que des maisons d'habitation en bois. Quoique cette loi, dont on n'a pu m'expliquer les motifs, soit aujourd'hui tombée en désuétude, l'usage subsiste, et on continue de bâtir en bois dans la ville haute, tandis que dans les faubourgs on ne voit guère que des maisons en terre.

Toutes sont proprement et régulièrement construites. C'est aux environs d'Ambondinangave, comme je l'ai dit, que l'on quitte les cases en paille, désignées en créole sous le nom expressif de paillottes, et que l'on trouve les premières habitations en bois et en argile. Elles ont en général six mètres de long sur quatre de large; elles sont invariablement orientées du nord au sud, et percées de deux ouvertures, une porte et une fenêtre, sur leur façade occidentale, la plus abritée des vents généraux, qui soufflent du nord-est pendant l'été, du sud-est pendant l'hiver. La place d'honneur, et les Malgaches y attachent une grande importance, est à l'extrémité du nord. La hauteur des murs est

d'environ trois mètres, jusqu'à la naissance du toit de chaume épais et très-aigu dont les quatre chevrons extrêmes débordent de plusieurs mètres et supportent souvent chacun un oiseau grossièrement sculpté.

Il y a peu de maisons qui ne soient surmontées de paratonnerres, rendus nécessaires par les orages quotidiens qui éclatent sur toute la province pendant les mois d'été, y causent de terribles ravages, et font périr chaque année un nombre considérable d'hommes et d'animaux. C'est encore à notre compatriote, M. Laborde, qu'est dû ce bienfait signalé, et si promptement apprécié dans le pays.

Un escalier très-roide conduit au grenier qui est tantôt obscur, tantôt éclairé par une ou deux ouvertures pratiquées dans les pignons. Le rez-de-chaussée est élevé de soixante à quatre-vingt centimètres au-dessus du sol; une grosse pierre jetée devant la porte sert de marche pour arriver au seuil. J'ai remarqué que les Malgaches sont très-économes de marches; les gradins ont souvent

plus de trente centimètres de haut. L'habitation est presque toujours divisée en deux : la pièce du sud, par laquelle on entre, est celle où se tient habituellement la famille, et qu'elle partage avec la volaille ; un des angles du fond est réservé pour le foyer ; trois pierres debout, entourent le feu, supportant la marmite dans laquelle on fait cuire le riz ; la fumée sort comme elle peut.

L'autre pièce, dont le sol et les murs sont tapissés de nattes, sert de chambre à coucher pour la famille ; les esclaves couchent dans le grenier, où les maîtres se réfugient avec eux, lorsque la pièce principale est occupée par un hôte de distinction, le tout pêle-mêle, et au milieu des provisions. Le riz, dont les réserves sont considérables est ramassé à part dans des silos faciles à creuser lorsque le terrain est argileux et imperméable, ou dans des magasins élevés d'un mètre environ au-dessus du sol, et préservés des invasions de rats par les plates-formes circulaires clouées sur leurs supports perpendiculairement à l'axe.

Il est impossible à un Européen de ne pas

être frappé de la promiscuité dans laquelle vivent les Malgaches. Nous en avons vu de nombreux exemples, aussi bien pendant notre séjour à Tananarive, que le long de la route ; chaque soir, nos porteurs remplissaient les cases, où refluai^{ent} avec eux toutes les familles dépossédées pour faire place aux hôtes du roi. Hommes, femmes, enfants petits et grands, adultes et à la mamelle, chacun roulé dans son lamba, étaient couchés côte à côte. Ce fait, si étrange pour nous, semblait être pour eux le plus naturel du monde.

La maison d'habitation principale est entourée de cases en planches, en terre ou en paille, qui servent de dépendances. Quelquefois les propriétaires, mal à l'aise dans un logement trop vaste pour leurs habitudes, vivent dans une de ces cases, et réservent la maison principale pour les hôtes qu'ils reçoivent. L'ensemble des constructions est enclos d'un mur en argile, dont la hauteur varie d'un mètre et demi à trois mètres. C'est entre ces murs que serpentent à l'aventure les sen-

tiers qui servent de voies de communication. A Tananarive, il n'y a, à vrai dire, d'autres rues que celles qui conduisent au palais, l'une venant de l'est, une autre du sud, la plus longue du nord-ouest; encore n'ont-elles d'autre droit à ce nom que leur largeur, qui serait presque partout suffisante pour une voiture; elles sont, sous tous les autres rapports, dans un état d'abandon et de dégradation, dont le roi et ses ministres pour les travaux publics ne se préoccupent pas plus que le dernier des esclaves qui y promène, insoucieux, sa facile servitude.

On voit dans la capitale et dans les villages voisins des maisons plus grandes et d'une construction plus savante; il y en a qui sont entourées d'une varande, d'autres ont un étage orné de balcons. Les maisons occupées par la famille du commandant en chef ont quelque chose de monumental, malgré la négligence avec laquelle elles sont entretenues.

Mais les vrais monuments de l'architecture civile à Tananarive sont, par ordre d'ancien-

neté, le palais d'argent, celui de Souaniérane, et le grand palais de Ranavalo.

Sur le point culminant de la colline, on a disposé deux vastes plates-formes à peu près contiguës, dont les bords sont soutenus par un mur en pierres de taille qui en fait le tour. La plate-forme septentrionale est entourée, en outre, d'une haute et forte palissade sur trois de ses faces, et fermée sur l'autre par un mur à hauteur d'appui. On désigne sous le nom de palais du roi l'ensemble des édifices qu'elle supporte; le palais de la reine comprend tous les bâtiments construits sur la plate-forme méridionale.

L'entrée principale du palais du roi fait face au nord; un perron en pente très-douce conduit à un portail carré, massif, en pierres de taille, orné d'une glace encadrée dans un médaillon. Le tout est surmonté du Vourounmahéré (oiseau royal), posé sur son globe. Le Vourounmahéré, oiseau de proie du pays, est devenu, avec les sept pointes de zagaïe, l'emblème de la royauté hova.

La porte donne sur une vaste esplanade

carrée, entourée de palissades de trois côtés ; à gauche une construction sans caractère renferme le tombeau de Radama I^{er}, devant lequel il est de règle de s'arrêter et de saluer, toutes les fois que l'on passe. Ce tombeau est attenant au palais d'argent qui doit son nom pompeux aux pointes d'argent avec lesquelles on a fixé les bardeaux qui le recouvrent. C'est un édifice à peu près carré, d'une vingtaine de mètres de côté ; chacun des deux étages dont il se compose a de huit à dix mètres d'élévation. Toute la charpente s'appuie sur de fortes colonnes en bois qui entourent le bâtiment, et sur un pilier central ; une double varande règne autour du palais. Chaque étage se compose d'un grand salon carré, s'ouvrant au nord et au sud sur de petites pièces et sur la cage de l'escalier ; le salon ne prend jour que du côté de l'ouest, où il est percé d'une porte et de deux immenses fenêtrés.

Une toiture aiguë, portant au centre l'oiseau royal, abrite la varande et vient prendre son appui sur la colonnade. Comme con-

struction en bois, dans un pays où l'on n'avait encore bâti que des cases de très-médiocre dimension, c'est un monument hardi, qui a dû frapper d'admiration la génération contemporaine.

Sur la même plate-forme, Ranavalo a fait bâtir un palais de style semblable, mais destiné à éclipser par des dimensions beaucoup plus vastes celui dont s'était enorgueilli son époux. Les deux édifices se touchent presque par leurs angles nord-est et sud-ouest. Le nouveau palais a un étage de plus que l'ancien. Les arbres gigantesques qui l'entourent sont enfoncés de six mètres dans le sol maçonné, et s'élancent à une hauteur de trente mètres pour recevoir les rostres par lesquels la toiture vient s'appuyer sur leurs faîtes. Je n'estime pas à moins de quarante-cinq mètres la hauteur à laquelle le Vourounmahéré gigantesque, qui domine l'édifice, déploie fièrement ses ailes.

Ce sont ces deux palais bâtis sur le point culminant de la ville, et visibles de tous les points de l'horizon, qui donnent surtout au

profil de Tananarive son caractère original et si facilement reconnaissable. Ils ne sont point habités ; fidèles aux usages du pays, ses souverains vivent dans de modestes cases, et ne mettent les pieds dans ces vastes salons que dans des occasions assez rares, surtout pour les réceptions officielles.

Sous le règne de Ranavalo, nul étranger n'a été admis à fouler les riches parquets de son nouveau palais. C'est du balcon qui entoure le premier étage qu'elle recevait les personnes qui se hasardaient à monter à Tananarive ; on les introduisait dans la cour d'entrée, d'où elles étaient admises à présenter leurs hommages à la reine. Depuis sa mort, le palais est resté fermé ; on ne l'a rouvert que le jour du couronnement du roi.

Le palais de la reine est un édifice plus petit, quoiqu'assez remarquable encore par ses dimensions. Un beau salon carré, prenant jour, comme les autres, sur sa façade occidentale, trois petites pièces au nord et au sud, une large varande qui en fait le tour,

composent le palais dans lequel la reine donne ses audiences particulières aux étrangers. Sur la même plate-forme, à un mètre et demi ou deux mètres en contre-bas, se trouvent les cases habitées par Radama et par Raboude. Quelques parterres plantés d'arbustes et de fleurs sont disséminés entre les palais, et contrastent avec l'âpreté de l'aride colline qui leur sert de piédestal.

Souaniérane est bâti sur un plateau étendu, au haut d'un coteau situé dans le sud-ouest de la ville. L'esplanade circulaire, ou plutôt ovale, est entourée d'une triple rangée d'arbres, véritable rareté dans ce pays déboisé. Au milieu de parterres et de pelouses abandonnés, s'élève ce singulier édifice, composé de trois longs bâtiments juxtaposés; celui du centre est débordé par les deux latéraux, qui forment ainsi comme quatre grands pavillons aux angles. Le large balcon qui fait le tour de l'édifice a certainement plus de trois cents mètres de développement. Au rez-de-chaussée, deux des corps de logis forment d'immenses salons richement parquetés; le troisième est

divisé en plusieurs chambres. Je n'ai point visité le premier étage, qui a été plus particulièrement aménagé pour servir de logement. Ce palais, dont les dimensions sont prodigieuses pour le pays, et sembleraient grandes partout, a été construit avec des bois de choix par un charpentier français nommé Legros, sous le règne de Radama I, que la mort a surpris avant que les travaux fussent achevés. Il paraît que le roi en était singulièrement fier; il avait déclaré qu'il ne permettrait jamais d'en franchir le seuil qu'à ceux qui sauraient lire. Ranavalo l'a laissé dans l'état où il se trouvait et ne lui a fait donner aucun soin. Je l'ai vu après trente-trois ans d'un abandon complet, sous un climat où chaque année une sécheresse excessive succède à plusieurs mois de chaleurs humides, où le thermomètre varie fréquemment de vingt degrés en vingt-quatre heures, et où le bois par conséquent est soumis à de terribles épreuves. J'ai été frappé de l'état de conservation dans lequel je l'ai trouvé. On le réparerait à peu de frais, et je pense qu'avec

quelques couches de peinture à l'huile, il défierait, pendant bien des années, tous les ravages atmosphériques. Le roi l'a cédé à son frère adoptif, M. Lambert, qui le réservait pour la Compagnie d'exploitation de Madagascar. Si cette compagnie s'organise, elle aura, sans contredit, pour siège de son administration, le plus vaste palais de la mer des Indes.

L'architecture religieuse n'a jamais existé chez les Malgaches. Leurs grossières idoles, auxquelles ils ne rendaient point de culte bien défini, étaient gardées dans de misérables hangars en paille ou en terre.

En somme, Tananarive est bien nommée, car elle ressemble beaucoup plus à une nombreuse agglomération de villages, qu'à ce que nous nous représentons sous le nom de ville. Les palais, et les quelques maisons disséminées alentour, sont environnés d'une multitude de chaumières étagées sur les flancs de la colline, et ne communiquant entre elles que par d'étroits sentiers encaissés dans des murs d'argile souvent balayés par des pluies

d'orage. La capitale de Madagascar est donc peu de chose, en réalité, et cependant on est forcé de reconnaître qu'elle est d'un aspect charmant, quand on la contemple vers l'heure où les derniers rayons du soleil couchant colorent des nuances les plus douces ses terrains rougeâtres, ses cascades de roches grises, lilas ou rosées. L'Hymète, le Pentélique et l'Acropole ne se revêtent pas de couleurs plus enchantées, n'offrent pas aux yeux d'harmonie plus suave.

Les difficultés de la circulation dans cette ville escarpée sont jusqu'à un certain point compensées par l'étendue et la variété de la vue dont on jouit en quelque lieu que l'on se trouve, et par la salubrité qu'elle doit à sa position.

Une cité aussi populeuse où l'on ne prend aucune précaution pour la propreté des rues, où rien n'est ménagé pour l'écoulement des eaux impures, deviendrait nécessairement fort malsaine, si la nature ne venait en aide à l'incurie des hommes. Des pluies torrentielles, très-fréquentes pendant l'été, empor-

tent les immondices dans leur cours impétueux ; elles entraînent, en s'infiltrant, tous les sels et les gaz qui se forment près de la surface du sol et donnent naissance à des sources dont l'eau n'est pas potable. La distance à laquelle il faut aller chercher celle qui sert aux usages domestiques est un sérieux inconvénient et contribue sans doute à entretenir les habitants dans leur malpropreté. Mais au moins la ville est-elle saine ; et il serait impossible qu'elle le fût dans de pareilles conditions, si elle était bâtie sur un terrain plat et humide. L'état peu avancé de la civilisation ne fait pas sentir d'ailleurs la nécessité de communications plus faciles et plus promptes. Quand le commerce et l'industrie se développeront, ils éliront domicile dans la plaine ; mais alors Tananarive aura fait des progrès parallèles, et l'édilité à venir saura pourvoir aux nécessités de la situation nouvelle.

La colline émerge d'un fond très accidenté du côté de l'est, mais formant une plaine étendue du côté opposé. Par-dessus les cotteaux que l'on domine, au delà de la plaine

fertile, l'horizon est borné par des montagnes, dont les plus élevées sont dans la direction du sud-sud-ouest, et sur lesquelles le soleil répand soir et matin tous les trésors de son prisme incomparable. Quelques lacs entretiennent dans leur voisinage une fraîcheur et une végétation sur lesquelles l'œil se repose avec plaisir. Le plus célèbre de ces lacs se trouve au pied même de la ville, du côté du couchant; une étroite chaussée part du bord entre des touffes de papyrus et conduit à une petite île, résidence royale. Une ceinture de roseaux et d'arbres ombrageant un étroit sentier entoure un mur en maçonnerie, qui soutient lui-même une plate-forme circulaire. Au centre de cette plate-forme, un carré planté d'arbres et d'arbustes s'étend entre deux maisons et trois pavillons ayant vue sur le lac. Le tout forme un petit hermitage bien simple, mais frais et joli.

Le lac est contigu au champ de manœuvre sur lequel a eu lieu le couronnement, et qui ressemble à un vaste cirque autour duquel la montagne de Tananarive et une autre col-

line, qui n'en est séparée que par un étroit vallon, forment comme un gigantesque amphithéâtre.

Le pays qui environne Tananarive donne une idée assez exacte de la province entière, d'après ce que m'a dit M. Laborde, qui l'a parcourue dans tous les sens. Des vallons resserrés, contournant des mamelons généralement isolés, se rejoignent, marient les eaux des sources auxquelles ils donnent naissance, et vont aboutir à une plaine plus ou moins étendue. Lorsque quelques-uns de ces mamelons se relient pour former de petites chaînes, leur direction est le plus souvent parallèle à l'axe de l'île. Ils sont couverts d'une terre colorée en rouge par une forte proportion d'oxyde de fer. En maint endroit, d'énormes blocs de granit ou de basalte affleurent ou percent la surface du sol, tantôt avec l'apparence de plateaux artificiellement nivelés, tantôt abruptes et semblables aux ruines colossales de quelque antique construction. Du temps des guerres intestines de la province, il n'était pas rare de voir des habita-

tions, dont on retrouve encore quelques traces, s'élever sur ces rochers qui étaient autant de citadelles imprenables.

Les sommets de toutes les collines anciennement habitées sont sillonnés de fossés profonds, derniers vestiges des fortifications d'autrefois. La plupart de ces villages sont abandonnés aujourd'hui, soit que leur population ait disparu par l'effet des guerres et du tanguin, soit que, rassurée contre le pillage, elle ait préféré en descendre pour se rapprocher des rizières. Les fortifications se composaient de deux ou même de trois enceintes reliées entre elles par des espèces de chemins couverts, qui les coupaient sous différents angles, et qui servaient pour les sorties des assiégés; quelques-uns de ces chemins, prolongés au delà de l'enceinte extérieure, permettaient de passer inaperçu pendant la nuit, pour aller chercher l'eau et le riz dont on avait besoin. Aux points d'intersection de ces tranchées avec les fossés d'enceinte, on roulait, en guise de portes, d'énormes pierres, plates et rondes comme des meules, qui fer-

maient l'issue tout juste assez large pour donner passage à un homme.

La moitié à peine de la province est habitée et cultivée; l'autre moitié est une espèce de désert déboisé, où il ne pousse qu'une herbe dure qui sert, pendant l'été, de pâturage aux bœufs et aux moutons, et pendant l'hiver, quand elle est sèche, de combustible aux pauvres. La population s'est condensée dans les plaines les plus étendues et aux environs de Tananarive, où les villages et les fermes sont presque innombrables. A mesure que l'on s'en éloigne, les lieux habités deviennent plus rares et l'on finit par ne plus guère rencontrer que des tombeaux ou des villages en ruine, triste effet des guerres qui ont désolé le pays jusqu'au commencement de ce siècle.

Les forêts qui couvrent encore une partie des monts Angaves, sont les dernières que l'on traverse en venant de l'est. Audelà, on ne voit plus que de rares arbres fruitiers, et quelques bouquets d'arbres rabougris, maltraités par le vent et protégés contre une des-

truction immédiate et certaine par une défense expresse du souverain ou du seigneur du lieu. La disparition des forêts est encore un des tristes résultats des guerres. Afin d'éviter les surprises de l'ennemi, les chefs avaient fait déboiser le pays, et pour empêcher de replanter, ils avaient répandu dans le peuple la croyance que tous ceux qui planteraient des arbres mourraient jeunes; cette superstition n'est pas encore tout à fait détruite.

Presque tous les vallons de quelque importance sont cultivés en rizières. Les sources sont nombreuses; on réunit leurs eaux dans un réservoir placé aussi haut que possible. Des terrassements étagés, plus ou moins larges suivant la configuration du sol, et légèrement endigués, reçoivent successivement l'eau d'en haut. A mesure que le volume d'eau grossit par la réunion de plusieurs ruisseaux, les travaux prennent une importance croissante. Des digues en terre gazonnée s'opposent aux inondations dans la saison des pluies; des prises d'eau ménagées de

distance en distance facilitent les irrigations au moment où l'on sème et où l'on repique le riz. L'eau est maintenue par un système de barrages à la hauteur convenable pour fertiliser toute la plaine ; on la fait serpenter sur les flancs des collines au moyen de tranchées quelquefois profondes, lorsque les accidents du terrain rendent ces travaux nécessaires.

Dans la plaine de Tananarive, les digues qui encaissent l'Ikioupa ont jusqu'à quatre mètres de haut, huit à dix mètres de largeur à la base et cinq mètres au sommet.

Ces ouvrages d'endiguement et d'irrigation sont anciens. Au temps des guerres, lorsqu'une digue venait à se rompre, c'était comme une trêve de Dieu : au signal qui annonçait l'accident, toutes les hostilités cessaient ; amis et ennemis unissaient leurs efforts pour réparer le mal. La digue relevée, la guerre recommençait avec le même acharnement. Aujourd'hui encore, un événement de ce genre met toute la population sur pied, et ce sont toujours les principaux personnages de l'État, quelquefois même le souverain en

personne, qui se rendent sur les lieux pour diriger et encourager les travailleurs.

La charrue n'est pas encore parvenue jusqu'à Madagascar. Sur le littoral, les Malgaches font fouler par leurs bœufs le sol des rizières avant de les ensemençer. Pour le riz de montagne, ils se contentent de mettre le feu aux herbes ou à la forêt; lorsque le sol est refroidi, ils creusent des trous peu profonds dans lesquels ils sèment le riz. Les Hovas se servent pour retourner la terre d'une petite pelle allongée, qui n'a guère plus d'un décimètre carré de surface, ajustée sur un manche de plus de deux mètres.

Les chemins ne sont à proprement parler que des sentiers; aux environs de Tananarive, il y en a cependant quelques-uns qui seraient assez larges pour mériter le nom de routes, s'ils étaient entretenus et s'ils n'étaient tous coupés par des obstacles qui les rendent à peu près impraticables pour des bêtes de somme. C'est à Radama II qu'on les doit; il les a fait faire dans sa jeunesse par ses compagnons, ainsi que les premiers ponceaux en pierre construits

dans le pays. Ces derniers sont formés d'une petite arche, et tellement étroits que les porteurs ont toutes les peines du monde à y passer avec un filanzane.

La province d'Emerine occupe, avec le pays des Betsiléos, le centre de l'île de Madagascar, généralement, mais improprement représenté comme un plateau; le sol en est très-accidenté au contraire, et la montagne d'Ankaratra, à dix lieues dans le sud-sud-ouest de Tananarive, s'élève à un millier de mètres au-dessus des plaines environnantes. Cette province est bornée à l'est par le rempart naturel formé par les montagnes d'Angave qui la séparent du pays des Bezaounzaouns. Elle confine au sud à celui des Betsiléos, dont la frontière est à une centaine de kilomètres de Tananarive. Elle n'a pas de limites naturelles de ce côté, pas plus que vers l'ouest et le nord, où les frontières sont éloignées de cent à cent trente kilomètres de la capitale.

La plupart des cours d'eau de la province descendent vers l'ouest. La petite rivière Nouniva, qui prend sa source sur l'Ankaratra,

coule seule vers l'est et va se joindre au Mangourou. Sur la route de Tamatave, le point de partage des eaux se trouve, comme je l'ai dit, dans les monts Angaves. Le principal cours d'eau des environs de Tananarive est l'Ikioupa, qui vient du sud-est en longeant à peu près la route de Souatsimanampiou-vane, passe à deux kilomètres dans l'ouest de la ville, s'engouffre à dix ou douze lieues plus bas, et poursuit pendant quelque temps sa course souterraine. Lorsqu'elle reparaît, elle est fréquemment entravée dans son cours capricieux par des rapides et des cascades. Elle se jette, sous le nom de Betsibouka, dans la baie de Bambétok, destinée à devenir, dans un avenir plus ou moins éloigné, un des ports de Tananarive. La longueur du cours de la rivière est d'environ cent quatre-vingts milles marins, ou de trois cent trente kilomètres, à vol d'oiseau.

Parmi les différentes races qui ont peuplé Madagascar, il n'y en a que trois dont les traditions, assez vagues d'ailleurs, remontent jusqu'à l'époque de leur arrivée dans l'île :

ce sont les Antalaotres, les Antaïmoures et les Hovas; car les Malattes, dont quelques voyageurs ont fait une race à part, proviennent d'unions contractées par des blancs avec les filles des chefs de la côte est, et sont devenus eux-mêmes, par le fait de leurs mères, les maîtres de cette contrée.

Les Antalaotres descendent d'Arabes venus de la côte orientale d'Afrique et de femmes sakalaves; ils avaient fondé dans la baie de Bombétok une ville autrefois florissante, aujourd'hui détruite. Ils formaient alors comme une caste à part, ayant sa religion, ses lois et ses coutumes bien distinctes. Après la destruction de leur établissement pas les Hovas, sous Radama I^{er}, ils se sont dispersés sur toute la côte ouest, dans les Comorres et à Zanzibar. Ce sont leurs descendants qui font tout le commerce du Ménabé et du Bouéni; ils exercent une influence à peu près exclusive sur tous les petits chefs de ces provinces, et font partout cause commune avec les Arabes, dont ils ont conservé la religion.

Les Antaïmoures proviennent, dit-on;

d'Arabes naufragés sur la côte est. Ils conservent précieusement un manuscrit arabe, qui est un fragment du Coran. La lecture et l'écriture sont très-répandues chez eux. Aussi sont-ils considérés comme des savants par les autres peuplades de l'île, parmi lesquelles ils voyagent beaucoup. Ce sont eux qui, les premiers, ont introduit l'écriture à la cour de Radama I^{er}. Ils regardent le porc comme impur, et ne mangent que la chair des animaux qu'ils ont tués eux-mêmes. A l'exception de ce reste de tradition musulmane, ils ne se distinguent point des populations voisines, dont ils portent le costume et partagent la croyance et les mœurs.

Les Hovas, fort improprement désignés sous ce nom, ne s'en donnent point d'autre que celui de Malagasses. Le mot de Madagascar lui-même était autrefois repoussé comme injurieux par les gens du pays; il signifie chat sauvage, et cet animal réprouvé a toujours été considéré comme entretenant avec les sorciers de criminels rapports. Ce nom a fini par être adopté lorsque les relations de l'île

avec les Européens se sont multipliées. Le mot *Hova* signifie bourgeois, celui qui n'est ni noble, ni esclave. Les hommes libres tombés en servitude comme débiteurs insolubles, ou par suite d'une condamnation s'appellent *Zaza-Hova*, petit de Hova, ou encore *Hova-Véri*, Hova perdu. Il est certain que Ranavalo considérait comme injurieux le titre de reine des Hovas. En 1837, elle a renvoyé avec indignation à un capitaine de navire de commerce français une lettre qui portait cette suscription; la lettre fut déchirée devant lui par les envoyés de la reine, qui lui fit déclarer qu'elle le chasserait du pays, s'il se permettait une nouvelle insolence de ce genre. Il est probable néanmoins que le nom adopté par les Européens restera pour désigner les anciens habitants de la province d'Emerine.

La tradition les fait descendre de naufragés jetés sur la côte ouest. Poursuivis et traqués par les indigènes, ils se seraient réfugiés dans l'intérieur de l'île. Leur type de physionomie, et quelques mots étrangers au malgache, con-

servés dans leur idiome, font généralement supposer qu'ils sont d'origine malaise.

Après s'être établis au centre de l'île, les Hovas y fondèrent douze souverainetés, gouvernées par des nobles constamment en guerre les uns avec les autres. C'est au moins en cet état que les prend la tradition orale, qui ne remonte pas au delà de cette phase de leur histoire. Ce qu'elle a duré, nul ne le sait, et ne s'en inquiète, il faut le dire. A la fin du siècle dernier, un de ces chefs, Andrianampouinémerine, parvint par la force, la ruse, et la douceur habilement employées, à soumettre et à pacifier tout le pays, auquel il ajouta la province des Betsiléos, dont il fit la conquête. Ce ne fut qu'après bien des vicissitudes, et avec l'aide de la vieille reine du Bouéni, la puissante Ravahini, dont son fils Radama devait battre et disperser les successeurs, qu'Andrianampouinémerine parvint à atteindre le but de son ambition.

C'est lui qui fit de Tananarive la capitale du nouveau royaume ; il y fut visité par quelques blancs qui faisaient la traite des esclaves.

ves, mais aucun d'eux ne s'est fixé dans le pays. Ce roi est mort en 1810, après avoir fait assassiner son fils aîné, accusé d'avoir conspiré contre lui. Il eut pour successeur son second fils, Radama I^{er}.

Comme trait de mœurs, on peut dire ici que le nouveau roi, à son avènement, conserva, suivant l'ancien usage des nobles du pays, toutes les femmes de son père, choisies pour la plupart dans les familles des chefs soumis ou dépossédés. Ce qui est plus caractéristique encore, c'est qu'à la mort de Radama, sa veuve, Ranavalo, garda également, à titre d'*épouses*, toutes les femmes du roi. Enfin, dans un grand conseil tenu après qu'elle eut été proclamée reine, il fut décidé qu'elle ne pourrait pas se remarier, mais qu'elle serait libre de prendre des amants, et que tous les enfants qui naîtraient d'elle, à quelque époque que ce fût, seraient enfants de Radama.

Le règne de ce prince, remarquable à tant de titres, est assez connu pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en parler ici. Il est mort

en 1828, jeune encore, sans laisser d'héritier direct. Il destinait ouvertement sa succession à Rakoutoubé, fils de sa sœur, élevé par les missionnaires méthodistes. Mais la même superstition qui a toujours empêché Ranavalô de proclamer directement son fils Rakoute, a fait craindre à Radama de faire monter son neveu sur la pierre sacrée pour le présenter officiellement, comme son successeur, au peuple assemblé. Aussi, au moment de sa mort, quelques chefs encouragés par Rasendrasoa, une des veuves d'Andrianampouinémerine, et dirigés par Andrianambavoula, vieux ministre très-influent, qui espérait gouverner sous le nom de Ranavalô, peut-être même l'épouser, se rendirent auprès d'elle pour la décider à s'emparer du trône.

La tentation était puissante; elle accepta leurs offres, mais un instant plus tard l'énergie lui manqua, elle protesta en sanglotant, et essaya de s'enfuir. Rainizouare, qui devait plus tard devenir tout-puissant, lui barra le passage avec un sabre dégainé, et la retint prisonnière dans le palais. En même temps,

on publiait la mort de Radama, on proclamait Ranavalo reine, en quelque sorte malgré elle, et on scellait son avènement du sang des plus proches parents de son mari. Rakoutoubé fut le premier égorgé.

La boucherie s'étendit bien au delà de Tananarive. Les parents, les amis, les partisans de Radama furent assassinés jusque dans les postes qu'ils commandaient sur la côte. Son cousin, Ramanétake, gouverneur de Mouzangaïe, prévenu à temps par des amis, parvint seul à s'échapper dans une pirogue, et réussit à se créer une petite souveraineté dans une des Comores, à Mohéli, où règne aujourd'hui sa fille.

Chez les Sakalaves, même au temps de leur puissance, il est arrivé souvent de voir des femmes en possession du pouvoir suprême. Mais Ranavalo est la première femme qui ait régné sur les Hovas. Les vieux nobles qui l'avaient placée de force sur le trône, et qui, pour l'y maintenir, avaient versé des flots de sang, ne jouirent pas longtemps de la puissance à laquelle ils avaient tout sa-

crifié. Ils en furent dépossédés par un roturier nommé Andémiatza qui, à la tête de jeunes officiers roturiers comme lui, fit cette révolution de palais avec l'assentiment de la reine, qu'il épousa secrètement. Un an après, il fut lui-même assassiné par un autre roturier, nommé Rainihiare, qui lui succéda dans sa double qualité et resta, pendant vingt ans, le véritable souverain du pays, sous le titre de commandant en chef.

Dès qu'il fut le maître, il remit en honneur tous les vieux usages, culte des idoles, oracles, épreuve par le tanguin. Tous ceux que leurs fonctions ou leur service mettaient en rapport avec la reine, furent soumis à cette épreuve monstrueuse; plusieurs en moururent. Avec les années cependant, ses idées se modifièrent; peu à peu il se mit en rapport avec M. Laborde, arrivé à Tananarive dans les premiers temps de sa puissance. Plus tard, il passait quelquefois une partie de ses nuits à l'interroger sur l'état de l'Europe, et à l'entretenir des réformes qu'il serait possible d'entreprendre à Madagascar. C'est sous cette

salutaire influence qu'il se rapprocha de Rakoute; sa confiance en ce jeune prince était devenue si grande que, vers la fin de sa vie, il était décidé à faire abdiquer la reine en faveur de son fils, dès que celui-ci serait en âge de gouverner, et de se retirer avec elle, après avoir solidement établi ses enfants auprès du nouveau roi.

La mort le surprit en 1850, avant la réalisation de projets qui auraient évité bien des malheurs à Madagascar. Sa perte plongea la reine dans une profonde douleur, dont on assure qu'elle ne s'est jamais consolée. Ce qui prouve le changement radical qui s'était opéré dans les sentiments et les idées de Rainihiare, c'est qu'avant de mourir il a exigé qu'on ne ferait prendre de tanguin à personne dans cette occasion. La reine a fait respecter cette dernière volonté. Ce fait est à peu près unique dans les annales de Madagascar, si l'on en excepte toutefois le règne de Radama I : pas un personnage de quelque importance ne mourait sans qu'on fît prendre le tanguin à une partie de ses

parents, de ses esclaves, de ceux qui l'avaient soigné pendant sa dernière maladie, pour s'assurer que quelqu'un d'entre eux n'avait pas jeté un sort sur le défunt.

Son fils aîné, Rainivouninahitriniouni, lui succéda dans le titre de commandant en chef; mais, en réalité, toute la puissance passa à Rainizouare. Depuis l'avènement de Radama II, Rainivouninahitriniouni a été nommé premier ministre, et le second fils de Rainihiare, Rainilaiarivouni a pris le titre et les fonctions de commandant en chef. Son petit-fils et deux de ses neveux sont, l'un garde des sceaux, les autres ministres de l'intérieur et des finances. Mais bien que, jusqu'à sa mort, Ranavalo les ait traités comme s'ils eussent été ses propres enfants, elle ne leur a jamais laissé prendre aucune part aux affaires, exclusivement dirigées par Rainizouare qui a violemment réagi contre les tendances réformatrices de son prédécesseur. A force d'astuce et d'hypocrisie, il avait pris un empire absolu sur l'esprit de la vieille reine; il la gouvernait au moyen des sikidis,

ou devins, qu'il avait à sa discrétion, et que Ranavalo ne manquait jamais de consulter, même pour les détails les plus insignifiants de son existence, pour savoir, par exemple, quelle robe elle mettrait ou de quels mets se composerait son repas.

Ranavalo, qui avait plus de quarante-cinq ans à la mort de son mari, et qui n'espérait plus avoir d'enfants, s'était empressée d'adopter Ramboasalam, fils de sa sœur, et de le proclamer comme son successeur. Mais, après la naissance de Rakoute, *le fils de son ventre*, comme elle disait en parlant de lui, elle avait fait ériger une pierre sacrée au milieu du champ de manœuvres, et deux jours avant la cérémonie de sa circoncision, elle l'y avait fait monter et l'avait présenté à une foule immense. Il est certain que si, de son vivant, quelqu'un avait osé mettre les droits de Ramboasalam en balance avec ceux de Rakoute, elle l'eût fait tuer comme conspirateur. Elle se plaisait à répéter que Rakoute était son seul fils, qu'il était le maître avec elle. Trois fois, dans des circonstances

solennelles, dans les palais de Tananarive, de Souaniérane, d'Ambouhimanga, elle a répété : « Rappelez-vous que je n'ai pas d'autre fils que Rakoute, et que vous ne devez pas avoir d'autre maître. » Ces précautions prouvent qu'elle n'était pas sans craintes pour l'avenir ; mais la superstition l'emportait, et jamais elle n'osa ouvertement proclamer son fils comme son successeur.

Ce fils, qu'elle aimait avec une tendresse passionnée, ne cessait de combattre les terreurs de sa mère, et de chercher à prévenir ou à réparer les malheurs dont elles étaient cause. Il avait constamment des affidés en campagne pour savoir ce qui se passait ; dès qu'ils avaient découvert un malheureux condamné pour quelque crime imaginaire (et il y en avait souvent), ils se hâtaient de venir en informer le prince ; que ce fût le jour, que ce fût la nuit, il quittait sa table ou son lit pour accourir sur le passage du condamné, et le gracier par sa présence.

En 1855, la monstrueuse tyrannie de Rainizouare était arrivée à un tel excès que

Rakoute désespéra d'arracher sa mère, qui s'obstinait à ne voir en lui qu'un enfant, aux griffes de ce tigre ; il se décida, d'après les conseils de ses amis, à tout tenter pour obliger Ranavalo à abdiquer. Il demanda dans ce but l'assistance de l'Empereur, auquel il écrivit une lettre touchante, pour lui offrir à cette condition le protectorat de Madagascar. Les complications de la guerre de Crimée, et d'autres nécessités politiques empêchèrent le succès de cette négociation, qui traîna pendant dix-huit mois environ.

EN 1857, les amis de Rakoute, forcés de renoncer à tout espoir de secours extérieur, décidèrent ce prince à agir tout seul. Son parti était nombreux et uni, les chances paraissaient au moins balancées. Mais, au moment fixé pour l'action, l'hésitation de Rainivouninahitriniouni causa un retard funeste ; un des membres de la conjuration, le seul Malgache auquel les missionnaires méthodistes eussent conféré les fonctions de pasteur, en profita pour dénoncer le complot à Rainizouare. Il n'y a que trop de raisons de

croire que cette infâme trahison a été conseillée par un missionnaire qui surveillait les événements à Tamatave, et qui aura jugé utile aux intérêts de sa secte de faire avorter cette tentative.

Le succès de Rakoute aurait réalisé les projets caressés par Rainihiare dans les derniers temps de sa vie, et assuré le triomphe des sentiments d'humanité à Madagascar. La découverte de la conjuration plongea, au contraire, ce malheureux pays plus profondément que jamais dans la barbarie. L'exil de tous les Européens, les proscriptions en masse, le carnage organisé, la vente de tous les parents des malheureuses victimes, tels furent les résultats immédiats de cette odieuse dénonciation. Ils se sont fait sentir jusqu'à la fin du règne de Ranavalo, dont la mort a seule pu mettre un terme à la terreur organisée par Rainizouare.

Ce monstre n'avait pas désespéré de faire survivre sa puissance à la vieille femme dont il exploitait si atrocement la crédulité et les craintes superstitieuses. C'est sur

Ramboasalam qu'il avait fondé ses espérances. Ce dernier, malgré les déclarations répétées de la reine en faveur de Rakoute, n'avait jamais renoncé à ce qu'il regardait comme son droit. Il a dit en deux occasions différentes à M. Laborde, qu'il savait tout dévoué aux intérêts de son cousin, mais dont il recherchait l'appui : « Je suis monté sur la pierre sacrée, et jamais la reine ne m'a rejeté. » Après avoir vainement fait à M. Laborde toutes les avances et les promesses possibles pour l'attirer dans ses intérêts, il a fini par se lier avec les hommes que l'avènement de Rakoute devait infailliblement renverser du pouvoir.

Tout était prêt pour la lutte, au moment de la mort de Ranavalo, le 14 août 1861. L'habileté et le sangfroid des partisans de Rakoute, à la tête desquels il faut placer Rainilaiarivoune et Raharla, empêchèrent l'effusion du sang. Ramboasalam et ses principaux adhérents furent arrêtés par surprise, et Rakoute proclamé, sans coup férir, sous le nom de Radama II. Celui-ci se contenta d'exi-

ler son cousin à quelques lieues de la capitale, dans laquelle il serait certainement rentré avant sa mort, qui a eu lieu en mai 1862, sans l'énergique résistance de ceux qui s'étaient le plus compromis pour le faire échouer dans ses desseins. Nous l'aurions, sans aucun doute, vu à Tananarive, après l'amnistie accordée à tous ses partisans à l'occasion du couronnement, amnistie que le roi n'a même pas attendue pour permettre à Rainizouare de revenir.

Sous le règne de Radama I, le pouvoir a été absolu; il a été exercé dans les mêmes conditions par les favoris successifs de Ranavalô, qui se proclamait hautement la maîtresse souveraine de la vie et des biens de tous les Malgaches et qui a confirmé sa théorie par de trop nombreux exemples. Que n'a-t-elle justifié également le titre de mère de ses sujets, qu'elle n'aimait pas moins à se donner!

Le nouveau roi conserve la même prétention à l'autocratie; mais il s'en relâche beaucoup dans la pratique, et depuis un an à peine, l'autorité a déjà perdu de son prestige

et de la crainte qu'elle inspirait. Il ne serait pas impossible que le relâchement actuel n'eût pour conséquence quelque réaction plus ou moins vive.

La manière dont s'est négocié le traité d'amitié et de commerce que j'ai conclu, peut donner une idée générale de la forme peu définie du gouvernement actuel. Le projet a été soumis au roi qui, sans faire aucune objection, a chargé le commandant en chef de l'étudier et de lui présenter ses observations. Celui-ci s'est associé pour cet examen Rahaïra, qui avait donné la dernière main à la traduction du traité en malgache, et l'a rendu au roi avec un avis favorable. Des mains du commandant en chef, il a passé dans celles de Rahanirake, le principal ministre pour les affaires étrangères. Sans rejeter absolument le projet, Rahanirake l'a modifié au point de le rendre impossible pour nous. J'ai fait répondre par quelques concessions apparentes, et le projet, sous cette seconde forme, a été lu devant le roi et la reine, qui lui ont donné leur approbation. Cependant,

avant de conclure, le roi a voulu le soumettre à l'examen et à la discussion des principaux chefs. On a convoqué pour cela tous les fonctionnaires du rang de douzième honneur, je crois, et au-dessus, présents à Tananarive. La réunion a été nombreuse, de deux cents personnes, m'a-t-on dit, et fort animée. Il y a eu presque unanimité contre l'acceptation. La défiance qu'inspirent les blancs, la crainte de les voir s'emparer, par leur travail et leur industrie, de toutes les richesses du pays, de l'île elle-même peut-être, tout ce que l'ignorance, la superstition et l'envie peuvent fournir d'arguments, a été perfidement exploité par les partisans et les élèves des méthodistes, dont le principal but, en ce moment, est de fermer l'accès du pays à tout ce qui est étranger à leur secte, et surtout aux hommes capables d'exercer de l'influence sur les populations. Bref, il est sorti de cette assemblée systématiquement hostile un volume d'objections. La majorité ne voulait pas d'engagement du tout ; les modérés demandaient des changements qui auraient rendu

tout traité impossible. Cette opposition générale, si violente que les hommes les plus éclairés n'ont osé la combattre, de peur de l'exaspérer, est tombée devant la volonté du roi, qui a fait signer l'acte par Rahanirake et deux autres plénipotentiaires nommés au dernier moment, et qui l'a signé lui-même pour leur montrer que sa décision était irrévocable. Personne n'a soufflé mot.

La noblesse, cependant, est encore assez fortement constituée dans le pays des Hovas. Autrefois, dans un état de guerre et d'anarchie permanent, chaque noble était un petit souverain retranché dans sa forteresse, pillant les voisins, détroussant les voyageurs avec l'aide de ses vassaux et de ses esclaves. Andrianampouinémerine a donné à l'autorité royale la force nécessaire pour réprimer ces désordres et ces violences. Contenus sous le règne de Radama I, souvent humiliés par Ranavalo, qui a appelé des roturiers aux plus hautes fonctions de l'État, les nobles paraissent aujourd'hui complètement soumis.

Les fiefs, ou terres nobles, qui sont nom-

breux dans le pays des Hovas et dans celui des Betsibéos, se nomment Ména-kéli (terre petite), par opposition aux terres du domaine royal, telles que Tananarive, Ambouhimanga, Souatsimanampiovane, que l'on désigne sous le nom de Ména-bé (terre grande). Les familles établies sur les Ména-kéli payent la dîme, qui se partage entre le roi et le seigneur de la terre.

Les nobles n'ont pas le droit de rendre la justice sur leurs fiefs; ils n'interviennent que comme conciliateurs dans les différends qui s'élèvent. Hors de leurs seigneuries, ils ne peuvent prétendre qu'à certaines distinctions honorifiques; ils ne prennent part aux affaires publiques qu'en raison des fonctions qu'ils exercent à la cour, et sont mêlés aux roturiers, qui partagent avec eux les principales charges. Il y en a même qui servent en qualité d'aides de camp (on pourrait presque interpréter ce mot par celui de domestiques) auprès de certains roturiers élevés en grade.

Il y a divers degrés dans la noblesse : ceux dont le titre se traduit par celui de prince ou

duc peuvent seuls s'habiller de rouge. Au degré intermédiaire, ils sont exempts de monter la garde quand ils sont simples soldats, et c'est à eux que revient l'honneur de garder le drapeau. Ils ont droit au vadihéna, à la queue du bœuf, toutes les fois qu'on en tue un sur leurs terres, et même ailleurs, lorsque l'animal est tué pour leur consommation. Le vadihéna revient de droit au roi, ou à ses représentants, dans tous les autres cas. La noblesse inférieure a le privilège de ne pouvoir être ni enchaînée, ni mise aux fers ; elle est exempte de la corvée ; mais elle y conduit ses vassaux, quand ceux-ci sont mis en réquisition. Simples soldats, les nobles de ce rang sont tenus de monter la garde. Cependant ils reçoivent le premier salut du roturier le plus élevé en grade. La formule du salut adressé aux nobles diffère de celle employée pour les roturiers ; aux premiers, l'on dit : « Portez-vous bien ! » aux autres : « Comment vous portez-vous ? »

Le roi, la reine et leurs enfants ont seuls le droit de porter du corail sur la tête ; les

nobles ont celui d'en porter aux pieds ; tout le monde, sans en excepter les esclaves, peut en porter au cou et aux bras. Les femmes nobles se font porter en filanzane en toute circonstance, et, à Tananarive, elles ne sortent guère à pied. Les femmes de la roture ne le peuvent que pour suivre les enterrements, ou quand elles sont malades.

L'homme noble peut choisir sa femme dans quelque condition libre que ce soit ; mais les enfants suivent la condition de leur mère. Quant aux femmes nobles qui épousent des roturiers, elles perdent leur rang, sont déshéritées et presque toujours répudiées par leur famille, qui ne leur accorde même plus de place dans le tombeau commun. Quoique le premier ministre soit, après le roi, le premier personnage officiel de l'État, la femme noble qu'il a épousée a été repoussée par toute sa famille, et n'a plus aucun rapport avec elle.

Les roturiers occupent, depuis le règne de Ranavalo, beaucoup des plus hautes charges de l'État : mais la bourgeoisie en corps n'a ni pouvoir, ni influence. En quelques rares oc-

casions, on consulte pour la forme les bourgeois de Tananarive, dont les chefs viennent alors présenter au roi, sous forme de vœu, une requête qui leur est dictée d'avance. C'est ce qui a été fait dernièrement pour la grâce à accorder aux complices de Ramboasalam, avant le couronnement. Comme c'était le peuple qui était censé avoir demandé leur condamnation, le roi s'est fait demander leur grâce par le peuple. Les juges ou andriambaventi sont, avec les loholona ou notables des villages, considérés comme les chefs de la bourgeoisie.

D'après la vieille coutume du pays, les roturiers ne peuvent pas être anoblis; mais cette interdiction a quelquefois été violée par des souverains absolus. Quoiqu'il n'y ait pas, à proprement parler, de classes dans la bourgeoisie, il y a des familles qui, en récompense de services rendus, jouissent de privilèges ou de fonctions transmises par héritage. Ainsi, celle du commandant en chef possède cette dignité à titre héréditaire. Il y en a d'autres dont les membres ne peuvent être

condamnés à mort, mais il n'est pas défendu de les exiler dans les endroits les plus malsains de l'île. Bien des familles bourgeoises croiraient se mésallier en s'unissant à d'autres familles de même condition, mais placées depuis longtemps à un niveau social inférieur.

Les esclaves se partagent en deux grandes classes : les esclaves du roi et ceux des particuliers.

Les premiers se subdivisent en Malgaches et en noirs ; les Malgaches remplissent les fonctions de confiance dans le palais, écuyers, valets de chambre, pages, etc. ; ils peuvent épouser des femmes libres. Les noirs ne peuvent se marier qu'entre eux ou avec des esclaves de particuliers ; ils servent soit dans la garde, soit dans l'armée où ils peuvent arriver aux grades les plus élevés ; il y en a qui sont officiers du palais, quelques-uns sont quatorzième honneur ; d'autres occupent des emplois civils.

Les esclaves des particuliers sont classés suivant leur origine ; les Hovas tombés en esclavage comme débiteurs insolubles ou

condamnés, les Malgaches de toutes les autres races, et les Africains. L'esclavage est très-doux à Madagascar ; la paresse est tellement innée dans ce pays, qu'il ne vient pas à la pensée des maîtres d'exiger de leurs esclaves plus de travail qu'ils ne sont habitués à en voir faire. Lorsqu'ils se rachètent, ou qu'ils sont affranchis par leurs maîtres, les esclaves rentrent dans la condition d'où ils étaient sortis.

La législation des Hovas est confuse et obscure ; sa naïveté grossière rappelle, à quelques égards, les vieilles lois des tribus franques avant leur conversion au christianisme ; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle porte aussi loin que ces dernières le respect de la liberté individuelle. On a tout récemment essayé de rédiger les lois existantes, dont on a fait soixante et quelques articles ; mais ce code informe aurait besoin d'être amplement commenté. La langue n'a pas assez de précision encore pour bien définir et pour généraliser les termes de droit. Aussi, quoi qu'on fasse, y aura-t-il toujours une part énorme

laissée à l'arbitraire des juges, part bien dangereuse chez un peuple aussi cupide.

La justice est rendue au nom du souverain par les andriambaventi, nommés par lui. Dans les cas graves, les jugements ne sont exécutoires qu'après avoir été sanctionnés par le roi. Toutes les transactions de quelque importance se font également en présence de ces magistrats; elles sont toujours verbales et, par conséquent, sujettes à beaucoup d'incertitude. Les conventions deviennent obligatoires quand on a offert au roi, ou au magistrat qui le représente, le *hasina*, qui consiste en une pièce d'argent, généralement un morceau de piastre. Celle des deux parties qui considère l'affaire conclue comme avantageuse pour elle, ou qui se croit favorisée par le jugement, se hâte de donner le *hasina* pour ne pas laisser à son adversaire le temps de revenir sur le marché ou d'attaquer la sentence.

Lorsqu'un Hova est en contestation avec un autre, ou s'il a quelque crime à dénoncer, il se rend chez les juges pour leur exposer son affaire ou pour faire sa dénonciation, et il

leur demande la zagaie *tsitia lenga* (qui n'aime pas le mensonge). C'est une zagaie en argent, qui ne se déplace qu'avec l'autorisation du souverain, ou au moins du premier ministre. Trois personnes vont la chercher au palais, où il y en a plusieurs gardées avec respect. Tous se découvrent et se rangent, lorsque cet emblème de la justice passe dans les rues. A son arrivée devant la maison de l'accusé, le principal des trois porteurs fait connaître à celui-ci le motif de la visite, et lui fixe le jour où il devra comparaître devant les juges, s'il s'agit d'une cause civile ou d'un délit de médiocre importance ; on le fait immédiatement garrotter et emmener, si l'accusation est grave.

Les jugements se rendent en plein air. A Tananarive, c'est sur une petite place au sud et au-dessous du palais. Il y a dix-huit mois à peine, lorsque les juges ne pouvaient arriver à une conviction, c'était le tanguin qui décidait de la question. Quelquefois l'épreuve était demandée par l'accusé lui-même, d'autres fois elle était imposée par les juges. On

la faisait d'abord sur un chien ou sur une poule ; si l'animal échappait au poison, l'accusé était réputé innocent ; dans le cas contraire, il subissait lui-même l'épreuve, et, pour être acquitté, il devait rendre trois morceaux de la peau d'une poule qu'on lui avait fait avaler avec le poison ; si un seul des morceaux restait dans l'estomac, la culpabilité était démontrée, et l'accusé subissait la peine, quand le tanguin ne l'avait pas tué. Dans les causes civiles embarrassantes, on faisait subir l'épreuve à deux animaux représentant les deux parties ; le survivant gagnait la cause de son mandataire. Comme l'issue de l'épreuve dépendait beaucoup du sikidi qui préparait le poison, et que celui-ci obéissait aux juges, l'acquittement de l'accusé ou le gain du procès s'achetait dans la plupart des cas.

Radama II a eu l'honneur de proscrire, dès son avènement, cette horrible et absurde coutume qui, sous le règne de sa mère, a fait périr près de cent mille malheureux, d'après le témoignage de personnes dignes de foi. Les innombrables supplices dont il a été le

témoin pendant toute sa jeunesse lui ont fait prendre en horreur la peine de mort, qu'il a également abolie. Il est permis de regretter une mesure peut-être prématurée, dans un état de civilisation aussi peu avancé; mais je ne puis, quant à moi, blâmer cet excès d'humanité chez un homme qui, à la vue de tant de sang répandu, s'est juré de ne pas le faire couler pendant qu'il serait roi. Une autre mesure de ce prince, à laquelle on ne peut qu'applaudir sans réserve, est l'abrogation des lois qui, dans certains cas, autorisaient et même prescrivaient de mettre en vente des personnes libres. Ces trois grandes réformes sont consacrées par le préambule des lois du royaume récemment rédigées. Ce préambule est ainsi conçu : « Voici les lois du royaume sous Andrianampouinémerine, Radama I et Ranavalô; je les conserve, à l'exception de la peine de mort, de l'épreuve par le tanguin, et de la réduction des hommes libres en esclavage. »

Est-ce par humanité aussi, ou simplement pour réagir contre de vieilles coutumes, que le roi a interdit la circoncision, qui est d'u-

sage immémorial dans le pays ? Je ne sais ; mais voici ce que prescrit la loi : « Lorsque un enfant, qui n'est pas malade, aura été circoncis, l'opérateur sera considéré comme ayant versé le sang humain, et sera puni d'une amende de dix piastres. Si l'enfant vient à mourir et qu'il soit reconnu que c'est des suites de l'opération, l'opérateur sera marqué au front et condamné aux galères. On s'informerá, en outre, si c'est un des parents, ou tous les deux qui ont ordonné l'opération, et dans ce cas, le ou les coupables seront aussi marqués au front et condamnés aux galères. »

Parmi les bienfaits du nouveau règne, il ne faut pas oublier de mentionner l'adoucissement apporté au régime de la corvée. Lorsque Ranavalo avait besoin de bras pour un travail difficile, comme le transport de marchandises de la côte à Tananarive, ou le transport et la mise en œuvre des matériaux nécessaires pour la construction de son palais, on faisait une réquisition, et les malheureux sur lesquels elle tombait étaient condamnés à subir comme des travaux forcés à

temps, pendant lesquels on ne les payait pas, cela va sans dire, mais on ne leur donnait même aucune nourriture; chacun était réduit à pourvoir, comme il le pouvait, à sa subsistance. Ce qui était plus grave, c'est que la reine n'était pas seule à user de ce privilège; les grands étaient autorisés à en agir de même à Tananarive. Hors de la capitale, il n'y avait pas un gouverneur, un petit chef, un soldat de passage qui ne fût peser de semblables exactions sur les malheureux habitants de la campagne. Aujourd'hui, on n'a plus recours à la corvée que pour le service du roi, et seulement dans des cas pressants.

Le service militaire constituait aussi, sous les règnes de Radama I et de sa veuve, une obligation des plus dures. Le recrutement était tout à fait arbitraire; naturellement, il tombait de préférence sur les villages les plus pauvres, auxquels on imposait les levées nécessaires pour remplir les vides que la mort, la maladie et la désertion avaient faits dans les rangs de l'armée. L'état d'abandon et de

désorganisation systématiques dans lequel Radama II laisse l'armée, rend ces levées d'hommes beaucoup plus rares maintenant. Mais les soldats enrôlés nouvellement le sont, comme leurs prédécesseurs, pour toute la durée de leur vie et, comme eux, ne reçoivent ni solde, ni nourriture. Radama I, qui s'était donné pour tâche la conquête de Madagascar, avait tout organisé en vue de ce résultat. La hiérarchie qu'il avait établie était toute militaire. Les grades se nomment *vouninahitra*, littéralement *fleur d'herbe*, et se distinguent par leurs numéros; les étrangers, on ne sait pourquoi, ont traduit ce mot par celui d'honneur. Radama avait institué douze grades, y compris celui de simple soldat qui était premier *vouninahitra*, premier honneur. Ranavaloa en a ajouté deux, le treizième et le quatorzième. Le roi actuel a avancé tout le monde de deux grades à son avènement; par suite de cette mesure peu dispendieuse, les quatorzièmes sont devenus seizièmes; le commandant en chef a été nommé dix-septième honneur. Les princes de la famille royale

sont généralement quinzièmes honneurs, et voici la raison qui m'en a été donnée. Toutes les missions et députations sont confiées à un certain nombre d'officiers de haut rang ; au retour, c'est le plus élevé en grade qui est chargé de faire le rapport au roi ; afin d'éviter ce travail aux princes, on laisse un grade au-dessus du leur. Dans les cérémonies officielles, ils cèdent le pas à ceux qui sont investis de ce grade supérieur ; mais ils le reprennent, sans contestation, dès que l'étiquette cesse d'être de rigueur. Il n'est pas rare de voir des enfants en bas âge, même étrangers à la famille royale, revêtus de grades élevés.

Des officiers de tout rang sont employés en grand nombre comme aides de camp. L'ancien commandant en chef, Rainihiare, en avait huit cents. M. Laborde a parmi les siens un quatorzième honneur. Ils servent de secrétaires, d'espions, de commissionnaires et quelquefois de domestiques. Ils surveillent les cultures et font le commerce pour leurs patrons. Ceux du roi s'appellent officiers du palais ; ils sont nombreux ; beaucoup d'entre

eux sont employés dans les provinces. Ils n'ont d'autre rang que celui que leur donne leur grade; mais ils ont le pas sur les officiers de même grade qu'eux.

La polygamie est permise, mais elle est assez rare. Elle a peu de raison d'être, au reste, dans un pays où les liens du mariage sont peu respectés, et où les jeunes filles sont absolument libres de leur corps. La pudeur et la jalousie sont deux sentiments fort peu développés chez les Malgaches de tout sexe et de tout rang; ils poussent fort loin la licence des mœurs, mais naïvement, et sans avoir, en quelque sorte, la conscience des devoirs qu'ils violent en se livrant à tous leurs instincts. Ce qui leur semble prodigieux, au contraire, c'est la continence dont les missionnaires leur donnent l'exemple et s'efforcent vainement de leur faire comprendre la nécessité. Il faudra beaucoup de persévérance pour réussir dans cette tâche difficile.

Le mariage se fait très-simplement; l'homme et la femme, accompagnés de leurs parents, se rendent chez le juge, ou chez le

chef du village, auquel ils déclarent leur intention ; ils lui remettent le hasina et le mariage est conclu. Le divorce est facultatif pour le mari seulement. Pour le faire prononcer, celui-ci se présente chez le magistrat qui l'a marié, en déclarant qu'il bannit sa femme ou qu'il lui rend la liberté, et il paye une seconde fois le hasina. D'après la coutume du pays, il a douze jours pour revenir sur sa détermination. Si, dans les douze jours qui suivent, il ne reprend pas sa femme, celle-ci est libre de se remarier.

Lorsqu'il y a plusieurs femmes, l'épouse principale porte le nom de *vadi-bé* (femme grande); elle a sa case et des privilèges particuliers; toutes les autres vivent sans distinctions entre elles, et se désignent sous le nom de *vadi-kéli* (femme petite).

Le caractère doux et sociable des Malgaches et l'absence de jalousie, qui est un de leurs traits distinctifs, résistent à toutes les causes qui tendent à relâcher les liens de la famille; ils vivent généralement unis dans leur intérieur; ils ont le plus grand soin de

leurs enfants en bas âge et leur témoignent une tendresse que ceux-ci leur rendent plus tard en déférence. D'après une coutume touchante, très-répandue à Madagascar, les enfants adultes doivent, dans les principales circonstances de leur vie, offrir à leur mère une pièce de monnaie en souvenir du temps où elle les portait sur son dos sans jamais s'en séparer; c'est le *foufoun damousi*, souvenir du dos.

Les Hovas sont généralement d'une taille au-dessous de la moyenne; ils ont les épaules hautes et carrées; cette conformation particulière se remarque même chez les femmes. Lorsque le type n'est pas trop altéré, le teint est d'un jaune de bronze neuf, les cheveux sont plats, rudes, épais, le nez légèrement arqué, les yeux écartés de la racine du nez et un peu relevés vers l'angle extérieur, les pommettes saillantes. Ce type, quoique moins altéré chez les nobles qui ont formé comme une race à part, se rencontre rarement dans sa pureté. D'innombrables croisements ont produit une race mélangée, dont un étranger

surtout ne saurait rattacher les individus à aucune des races primitives du pays.

Par la même raison, les Hovas participent au caractère général des Malgaches. La ressemblance n'est pas assez grande toutefois pour qu'on ne puisse saisir quelques nuances par lesquelles les Hovas se distinguent, et qui leur donnent une supériorité relative sur tous les autres habitants de l'île. La doivent-ils à leur origine, au climat moins énervant du pays qu'ils habitent, à l'impulsion qui leur a été donnée par les gouvernements vigoureux qui se sont succédé depuis qu'ils sont sortis de leur état d'anarchie? Peut-être à toutes ces causes réunies. Ce qui frappe d'abord l'observateur, c'est leur profond respect pour le sang royal et pour l'autorité en général; c'est un avantage réel qu'ils ont sur les autres peuplades, et la vraie cause de leur supériorité militaire. Ils sont moins paresseux et moins vagabonds, mais aussi enclins au mensonge et à la fourberie, aussi amis du plaisir, des longs discours, des chants, des danses, des démonstrations

bruyantes, que le reste des habitants de l'île ; il faut ajouter, pour être juste, que l'ivrognerie, malheureusement si commune sur la côte, est extrêmement rare chez les Hovas. Pendant un séjour de plus de deux mois à Tananarive, nous n'avons rencontré qu'un seul homme ivre dans les rues de cette ville si populeuse.

Leur organisation et les succès qu'ils lui ont dus, ont développé à un haut degré leur vanité naturelle, et n'ont pas diminué la jalousie avec laquelle ils considèrent les Européens. Pour tout Malgache, un blanc est un être supérieur duquel rien ne doit étonner, auquel rien n'est impossible. Les Hovas, beaucoup d'entre eux, au moins, se révoltent contre cette supériorité qu'ils essayent en vain de nier, car elle s'impose à eux par son évidence. Ce sentiment d'envie qui, chez quelques-uns, est voisin de la haine, ne cède qu'à la cupidité qui fait le fond de leur caractère. Pour satisfaire leur soif d'acquérir, ils acceptent bien des humiliations et font taire bien des scrupules. Beaucoup de fonc-

tionnaires achètent leurs emplois, bien qu'aucun d'eux ne soit rétribué ; la concussion est devenue la règle puisqu'elle est une nécessité. La confiscation et les amendes jouent le principal rôle dans la pénalité. Le manque de sécurité dans le passé ne permet pas la confiance en l'avenir ; il en résulte que tout l'argent économisé est enfoui, soit autour des habitations, soit au milieu des champs. La circulation monétaire est réduite au plus strict nécessaire. Bien des capitaux enterrés se perdent, quand leur propriétaire meurt sans avoir pu indiquer sa cachette à ses héritiers. Il n'est pas rare de trouver quelque trésor oublié, en démolissant une mesure ou en retournant la terre.

On dépose, en outre, dans les tombeaux des quantités considérables d'argent. Ces dépôts sont sacrés. Ranavalo, sous le règne de laquelle tant de malheureux ont été dépouillés, a toujours respecté l'inviolabilité de ces trésors. Il n'y a que la famille réunie en conseil qui, dans les cas extrêmes, ait le droit d'y toucher : ainsi, lorsqu'après la confisca-

tion de tous ses biens, une partie de la famille est condamnée à être vendue, le rachat peut s'opérer avec de l'argent tiré des tombeaux. Jamais, avant 1845, aucune main sacrilège ne s'était portée sur ces dépôts; ce crime, puni avec la plus grande sévérité, est toujours resté extrêmement rare.

On enterre avec les morts une partie de leurs vêtements et de leurs meubles; autrefois on y ajoutait leurs armes; mais une loi récente, à laquelle il n'a été fait que de très-rares exceptions en faveur de familles privilégiées, a supprimé cet usage. Les Hovas ne renferment point les morts dans des bières; ils les enveloppent dans des pièces de soie écrue du pays, dont le nombre varie suivant la fortune de la famille, et s'élève quelquefois jusqu'à trente ou quarante; ils les placent dans cet état sur des tables de pierre disposées dans les caveaux. Les membres de la famille royale et de quelques familles nobles sont cependant renfermés dans des cercueils.

Malgré le respect des Hovas pour les restes

de leurs ancêtres, et le soin avec lequel ils entretiennent leurs tombes, ils ne leur rendent aucun culte, et ne partagent pas la crainte que les sépultures inspirent aux Sakalaves, aux Betsimsaraks, aux Betaminènes, etc. Toutes ces peuplades enterrent leurs morts au fond des forêts, ou dans les lieux les plus déserts; quand l'un d'eux est forcé de passer près d'une tombe, il fait le plus grand détour possible, marche rapidement et en silence; la nuit, ce sentiment de terreur redouble. Les Hovas, au contraire, choisissent pour lieux de sépulture le bord des routes fréquentées, l'intérieur même des villes et des villages. Il y a dans les environs et dans la ville même de Tananarive une multitude de tombeaux. Les plus simples sont formés de cinq pierres, dont, quatre verticales circonscrivant un carré recouvert par la cinquième. Quelquefois ils forment comme une pyramide tronquée, de trois ou quatre assises : une pierre verticale est alors dressée sur la plate-forme qui est toujours recouverte de cailloux. Les tombeaux des riches sont entourés d'un mur en

argile, et quelques cases placées dans l'enceinte servent de logement à des esclaves préposés à la garde et à l'entretien du monument. La pierre qui les recouvre, devant être d'une seule pièce, peut devenir fort coûteuse lorsqu'on est obligé de l'aller chercher au loin. Bien que l'on s'entr'aide pour cet ouvrage pieux, la famille du mort nourrit tous ceux qui viennent concourir au travail; elle est forcée quelquefois d'abattre douze ou quinze bœufs par jour. La pierre qui recouvre la tombe de l'ancien commandant en chef, Rainihiare, a treize mètres de côté sur une épaisseur moyenne de plus de soixante centimètres. Elle représente donc une masse d'environ quatrevingt-dix mètres cubes; elle vient d'une dizaine de lieues; on m'a assuré qu'il avait fallu vingt mille hommes pour la traîner.

Mais ce monument unique à Tananarive mérite une mention particulière. Il se trouve dans le faubourg nord-ouest, sur une espèce de promontoire, à l'extrémité des contre-forts que la colline projette vers le nord. Au milieu

d'une belle esplanade, s'élève un carré massif de trente mètres de côté et de trois à quatre mètres de haut; il est entouré sur les quatre faces par une galerie et une colonnade basse reliée par des voûtes surbaissées; chacun des angles est formé par un pilier carré beaucoup plus gros que les colonnes, et remarquable par ses cannelures horizontales. Au-dessus de ce massif, une seconde colonnade semblable à la première entoure l'immense pierre tumulaire qui le recouvre. Les clefs de voûte du haut font saillie et sont découpées en fleurs de lis renversées. Entre les pieds des colonnes on a intercalé des demi-cercles verticaux surmontés d'un ornement analogue. Le monument est complété par deux constructions à peu près cubiques, placées aux angles nord-est et sud-est supportant chacune une haute colonne à cannelures horizontales. Ces appendices déparent l'édifice principal; ils étaient destinés à recevoir les dépouilles mortelles des enfants de la famille; mais les enfants ayant été enterrés dans le grand caveau, ces tombeaux accessoires sont

restés sans destination, et ne font que nuire à l'effet général du monument, qui rappelle l'architecture indienne moderne. Le caveau est fermé de doubles portes en bronze extrêmement lourdes; ses ornements intérieurs sont également en bronze; il renferme cent mille piastres, les armes, les vêtements et une partie du mobilier du défunt. L'esplanade est entourée sur trois de ses côtés par une vingtaine de belles cases habitées par d'anciens esclaves de la famille.

Les Hovas, qui n'éprouvent nulle répugnance à vivre dans le voisinage de leurs sépultures, ont une crainte superstitieuse de ce qu'ils regardent comme les tombeaux des Vazimbas. D'après la tradition la plus répandue et la plus digne de créance, ces Vazimbas seraient les aborigènes de la partie centrale de l'île, détruits ou dispersés par les Hovas, lorsque ceux-ci, violemment refoulés vers l'intérieur, se sont emparés du pays. Le sentiment de l'iniquité de leur conquête a fait naître dans l'esprit des Hovas une sorte de remords ou de terreur, qui s'est tra-

duite par la croyance vague que les Vazimbas viendraient un jour reprendre la terre dont ils avaient été dépouillés. De là, le culte rendu à leurs mânes. Toutes les grosses roches qui sont disséminées en si grand nombre dans la province, et dont on ne peut expliquer la présence, sont considérées comme les tombeaux des Vazimbas. Les Hovas se rendent, soit isolément, soit en famille, autour de ces prétendues tombes; après avoir sacrifié des volailles, des moutons ou des bœufs, ils frottent la pierre avec la graisse des victimes, ils dansent en l'honneur des Vazimbas et leur adressent des prières pour leur demander des faveurs ou l'éloignement de calamités qu'ils redoutent. Afin de se les rendre propices, ils leur donnent le titre pompeux de *Tompou ni tang*, maîtres de la terre.

En affaires, les Hovas sont encore plus défiant que les Malgaches de la côte, qui sont tout aussi cupides, mais beaucoup plus insouciant. Il est très-difficile de les tromper. Tous les marchés se font avec une lenteur que le système monétaire en usage dans le

pays contribue encore à augmenter. C'est la piastre qui est l'unité, et parmi les différentes piastres, la plus recherchée, la plus commune, la seule acceptée même en maint endroit, c'est la pièce de cinq francs. Les divisions et subdivisions s'obtiennent en la coupant en deux, quatre, six, huit parties, et bien davantage. Comme rien ne garantit la parfaite exactitude de ces fractions, on ne rencontre pas de Malgache qui ne soit pourvu de sa balance. Ces petits instruments sont d'une délicatesse remarquable, et leur servent à peser jusqu'à la sept-cent-vingtième partie d'une pièce de cinq francs, c'est-à-dire la valeur de trois quarts de centime environ en argent. Jamais ils ne font de pesée sans une contr'épreuve, qui consiste à faire passer, après la première opération, l'argent d'un plateau dans l'autre. Avec un pareil système de payement, et leur disposition à marchander, on peut se faire une idée du temps qui se perd pour le moindre échange.

C'est probablement par cette lenteur, en-

core plus que par la multiplicité des transactions, qu'il faut expliquer l'affluence si considérable de monde que les marchés du vendredi entretiennent à Tananarive, et qui impriment ce jour-là à la ville une activité et un mouvement vraiment remarquables. Le principal bazar se trouve dans un faubourg de l'ouest; il est abondamment approvisionné d'étoffes du pays, de grosses cotonnades américaines, de bétail, de volailles de toute sorte, d'œufs, de riz, de ferblanterie et quincaillerie fabriquées à Tananarive, de nattes, de paniers et des rares produits de l'industrie locale. Ce jour-là, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, c'est une procession ininterrompue dans la grande rue qui traverse la ville de l'est à l'ouest, les uns portant au marché les objets qu'ils ont à vendre, les autres revenant avec leurs acquisitions. Au marché même, c'est une cohue presque impénétrable. Les disputes et les rixes sont néanmoins excessivement rares dans cette foule compacte, parmi laquelle les occasions de mésintelligence seraient

si communes pour des gens d'un caractère moins facile et moins doux. Mes compagnons de voyage et les officiers de la mission anglaise ont fait de nombreuses visites au bazar pendant notre séjour à Tananarive. Jamais aucun d'eux n'a eu à se plaindre d'une insulte ou d'une grossièreté. Les enfants même, au lieu de poursuivre, comme ils le font partout, les étrangers, s'étudiaient en riant à nous dire : « Bonjour, monsieur. »

Le plus grand, ou pour mieux dire, le seul tumulte dont nous ayons été témoins, a été occasionné par un incendie qui s'est déclaré vers huit heures du soir, dans une case voisine du palais. En un instant, avant que les tambours parcourant les divers quartiers eussent eu le temps de donner l'alarme, ç'a été partout une rumeur immense ; des flots de population pressée se sont portés vers le haut de la ville, en poussant des cris qui ressemblaient plus, je dois le dire, à des cris de joie qu'à des cris de détresse. Quelques-uns des nôtres se disposaient à se rendre sur le théâtre de

l'incendie; mais on les en a aussitôt dissuadés, en les engageant à veiller ou à faire veiller chacun sur son domicile. En quelques minutes, les aides de camp de M. Laborde, qui était à la campagne, avaient fait armer tous ses gens et les avaient répartis autour du vaste emplacement qu'occupe son habitation. Ces premières précautions prises, quelques-uns d'entre eux se sont rendus auprès du roi, d'autres sont allés aux nouvelles. Au palais, toutes les troupes avaient pris les armes. et présentaient, autour de l'enceinte, une triple rangée de baïonnettes et de zagaies.

Ainsi, le premier soin de quiconque possède quelque chose est de garder son bien, et un incendie est surtout une occasion de vol et de pillage. Il paraît que, trop souvent, au lieu de travailler à éteindre le feu si redoutable dans une ville en bois, presque complètement privée d'eau, des gens mal intentionnés s'efforcent de l'alimenter et de le propager, afin d'augmenter la confusion et de faciliter, soit le pillage dans les environs, soit le vol dans les maisons éloignées et

abandonnées par les habitants. Un incendie est quelquefois aussi le début d'une émeute; de là les précautions extraordinaires prises pour la protection du palais. Cette fois, quoique ce fût au milieu de la saison sèche, le malheur n'a eu aucune gravité. Après trente ou quarante minutes de coups de canon d'alarme, de charges battues par les tambours, de clamiers sauvages, le contre-courant a commencé à s'établir, et bientôt le reflux du haut en bas s'est franchement prononcé. Vers neuf heures, un calme comparatif avait succédé à cette tumultueuse confusion.

Quoique la pudeur soit, comme je l'ai dit ailleurs, un sentiment peu développé chez les Malgaches, les femmes sont très-décemment couvertes; elles roulent autour de leur taille une pièce d'étoffe de coton, nommée *sadik*, qui tombe jusqu'aux genoux; leur poitrine est emprisonnée dans un corsage étroit, qui paraît être de récente invention, à en juger par le nom européen de *canezou* qu'on lui donne; ce *canezou* est souvent si étroit et

si court que, chez les femmes un peu grasses, il lui est impossible de couvrir tout ce qu'il devrait cacher. Elles s'enveloppent en outre d'un *simbou* ou *lamba* de soie ou de coton, de quatre mètres de long sur deux de large environ, qui ne laisse voir que la tête et les pieds; le bras même ne paraît que si elles doivent s'en servir; lorsqu'elles ont à faire usage des deux mains, elles nouent leur *lamba* au-dessus de la poitrine, au moyen d'un demi-nœud. Leurs cheveux sont nattés en un grand nombre de petites tresses, vingt-cinq ou trente ordinairement, et les tresses roulées en paquets qui, de loin, ressemblent à de grosses boucles. Je me rappelle qu'à la côte sud de Madagascar, par de fraîches matinées du mois d'août, toutes les femmes nous paraissaient couronnées de roses blanches; c'étaient ces gros nœuds de cheveux, blanchis par la graisse figée dont on les enduit abondamment, qui, à la distance de quelques pas, produisaient cette singulière illusion. Comme ornements, elles portent des colliers, des bracelets et des pendants d'oreille.

Le costume actuel tend à disparaître de plus en plus. Toutes les femmes d'un certain rang et la plupart de celles qui suivent les écoles méthodistes, ne sortent plus qu'habillées ou, si on le préfère, déguisées en Européennes. De toutes ces femmes, il n'y en a qu'une, la reine, qui sache s'habiller, et qui s'habille complètement. Les autres n'y tiennent pas; pourvu qu'elles aient une cage, connue à Tananarive sous le nom provocateur de Malakoff, et quelque chose pour la recouvrir, elles sont satisfaites; aucune d'elles ne s'inquiète de savoir si sa peau brune prend l'air entre son corsage et sa jupe.

Cet abandon du costume national que le roi favorise de tout son pouvoir, est plus général encore parmi les hommes que parmi les femmes. On en voit un grand nombre aujourd'hui dans les rues de Tananarive qui s'habillent à l'européenne. Rahanirake, le principal secrétaire d'État pour les affaires étrangères, comme il s'intitulait modestement, était généralement vêtu de jaune, habit, veste et culotte, même la cravate; pour

varier, il alternait entre le jaune orange et le jaune soufre. Dans ce costume, il avait la tournure d'un mannequin, tandis que sans doute il aurait eu fort bon air sous son lamba.

Le peuple et les esclaves conservent seuls le vêtement national. Le sadik ou sarandrana des hommes est moins ample que celui des femmes; ils le roulent autour de leurs reins, le ramènent entre les cuisses, et l'attachent soit derrière, soit devant, en laissant pendre les bouts. Par-dessus ils jettent un lamba, qui se drape naturellement sur leurs épaules; mais, au lieu de s'en couvrir entièrement, ils ne le laissent pas tomber plus bas que le genou et gardent un bras libre. Ceux qui restent fidèles au vieux costume portent les cheveux longs, tressés et roulés comme ceux des femmes. Ceux qui ont adopté le costume européen, ont les cheveux courts et se couvrent la tête de chapeaux de paille, de chapeaux noirs ou de coiffures de fantaisie, dont la plus originale est une espèce de képi ou casquette faite avec la peau de la bosse de leurs bœufs. Ces casquettes, tout à fait imperméables, leur ser-

vent aux usages les plus variés : à puiser de l'eau dans les rivières, à recevoir pêle-mêle leur riz et les différents mets dont se compose le repas, lorsque, faute de place à table, ils mangent accroupis derrière le reste des convives. Le roi a pour ce genre de coiffure une prédilection toute particulière.

Les soldats sont généralement vêtus d'un habit et d'un pantalon en cotonnade blanche; ils portent les cheveux très-courts et sont coiffés de chapeaux en paille ou en étoffe. Il y en a un certain nombre qui figurent dans les grandes cérémonies avec des habits rouges et des shakos informes, respectables débris des anciennes libéralités faites par le gouvernement de Maurice à Radama I^{er}. Ils sont armés chacun d'un fusil et d'une zagaie qu'ils plantent en terre devant eux quand ils s'arrêtent. En voyage, ils ont le droit de marcher armés de leur zagaie. Ce sont les meilleurs, les plus infatigables marcheurs que j'aie vus de ma vie. M. Laborde m'a affirmé qu'un de ses aides de camp était allé de Tananarive à Tamatave, et en était revenu en six jours;

c'est une vitesse moyenne de 100 kilomètres par jour; on sait dans quels chemins! Le fait, il est vrai, est cité dans le pays comme tout à fait exceptionnel. Mais tout le monde raconte que Radama I^{er} a fait zagayer un de ses courriers qui avait mis plus de douze jours à faire ce double trajet. On peut donc considérer comme normale la vitesse de 50 kilomètres par jour, dans ce pays si montagneux et hérissé de tant de difficultés.

Les officiers, surtout les plus élevés en grade, portent des costumes de fantaisie qui se font remarquer par un luxe prodigieux de broderies. Comme chacun est à peu près libre de se chamarrer à son gré, il est impossible de reconnaître le grade d'après l'accoutrement.

Le rouge est la couleur royale. Pour les femmes, la règle est absolue et ne souffre pas d'exception; il n'y a que les femmes de la famille royale qui puissent se vêtir d'une robe rouge et s'abriter sous un parasol de la même couleur. Parmi les hommes, il y a de rares exceptions, et quelques-uns des

plus hauts fonctionnaires portent un habit rouge dans les cérémonies, quoiqu'ils ne soient pas membres de la famille royale.

En deuil, les femmes laissent flotter leurs cheveux et s'interdisent les vêtements européens. La malpropreté est, en outre, une des conditions essentielles du deuil. C'est une obligation assez superflue pour un peuple aussi peu soucieux, je ne dirai pas de toute recherche, mais des soins de propreté les plus ordinaires. Les hommes vont nu-tête, et laissent croître le peu de barbe qu'ils ont.

Quand le souverain meurt, le peuple entier prend le deuil, qui est beaucoup plus rigoureux que le deuil de famille. Tous les amusements sont interdits; il est défendu de se coucher dans des lits, de se regarder dans des glaces. Hommes et femmes se font couper les cheveux tout ras, trois fois pendant ce temps de tristesse officielle, dont la durée est habituellement d'un an. Le roi nouveau qui, en sa qualité d'héritier présomptif, laissait pousser de toute leur longueur les cheveux du sommet de la tête, coupe cette queue,

mais conserve le reste de sa chevelure. Outre le roi, sept personnes désignées par lui, peuvent seules s'abstenir de se faire raser la tête.

Pour manger, les Hovas se servent de cuillers en corne fondue. Les Malgaches de la côte se font avec un morceau de feuille de ravinal des coupes et des cuillers très-primitives qu'ils jettent après le repas. Le riz forme la base de leur nourriture; il se cultive dans tous les endroits susceptibles d'être irrigués. On commence à travailler la terre en août et septembre; on sème aussitôt après, et on repique un peu avant la saison des pluies, qui commence à la fin de novembre dans l'intérieur. On se guide, pour les travaux de l'agriculture, sur la longueur des ombres portées par certaines pierres plantées en terre. Radama I^{er} avait adopté le calendrier grégorien; mais, après sa mort, Ranavalo a repris la vieille manière malgache de compter le temps par mois lunaires et par années de douze mois. Radama II a senti la nécessité, et avait l'intention, lorsque je l'ai quitté, de revenir à la méthode européenne de supputer le temps.

On ne connaît que très-imparfaitement les richesses de toutes sortes que pourra produire la fécondation de ce beau pays par un travail intelligent. Le fer y est tellement abondant qu'on peut dire, sans exagération, qu'il est répandu dans toute l'île; on a reconnu l'existence de plusieurs mines de plomb et de cuivre dans le pays des Hovas. On y soupçonne la présence de l'argent, et quelques voyageurs affirment avoir trouvé sur différents points des quantités d'or plus que suffisantes pour en rendre l'exploitation profitable. J'ai recueilli moi-même, au bord de la mer, de la houille de bonne qualité, en très-petite quantité, il est vrai. Faute de moyens convenables, il m'a été impossible de constater l'importance de ce gisement, dont l'existence positive permet néanmoins d'espérer que des recherches dirigées par des hommes compétents auront d'utiles résultats.

Quoique les forêts aient été détruites sur de vastes surfaces, elles sont encore étendues et renferment les essences les plus variées. Nous avons pu faire recueillir quatre-vingt-

seize échantillons de bois différents, propres à la construction et à l'ébénisterie. Ces forêts convenablement exploitées pourraient fournir des quantités notables de caoutchouc, de gomme copale et de cire.

Parmi les matières textiles existant à Madagascar, il faut citer le chanvre, le coton et la soie. Le chanvre est cultivé dans quelques parties de l'intérieur, où on fabrique à bas prix de grosses toiles très-fortes et très-souples. Le coton y pousse à l'état sauvage et donne deux récoltes par an ; on n'a fait aucun essai encore pour y naturaliser les espèces les plus précieuses ; mais la richesse du sol et l'humidité du climat permettent d'espérer que dans un pays aussi vaste, aussi bien arrosé, les essais qui seront faits pour propager la culture des nombreuses variétés de ce végétal donneront les plus satisfaisants résultats. Madagascar produit différentes espèces de vers à soie ; le plus rustique est celui qui se nourrit de feuilles d'ambrévades, sorte d'arbuste de la famille des légumineuses, dont les pois se mangent et

servent de fourrage. C'est avec ses cocons que se fabriquent les étoffes de grosse soie grise qui passent, dans le pays, pour être inaltérables. Les moutons à laine sont très-rares; mais tout porte à croire que leur acclimatation serait facile dans les parties élevées de l'île, et que les vastes pâturages qui s'étendent à l'ouest de la province d'Émerine pourraient produire des quantités considérables de laine.

L'industrie de la teinture est assez avancée, et prouve que les matières tinctoriales ne manquent pas dans le pays. Parmi les plus riches et les plus abondantes, je ne citerai que l'indigo et l'orseille.

Je ne crois pas que l'on ait encore entrepris à Madagascar la culture des graines oléagineuses. Les cocotiers mêmes sont assez rares dans les parties que j'ai visitées. Comme ils prospèrent parfaitement à Nossibé, il est probable qu'ils réussiraient également sur toutes les côtes septentrionales de l'île. Je pense que des essais tentés pour la culture de l'arachide et de la sésame, sur une grande échelle, ne seraient pas infructueux.

La canne à sucre et le café y viennent parfaitement. Le tabac croît à l'état sauvage ; on en voit des pieds, vigoureux comme de véritables arbustes, sortir des murs en argile qui entourent les maisons et les propriétés. Les Hovas fument peu ; ils ont une manière à eux de se servir du tabac ; ils font sécher les feuilles et les pulvérisent en les mêlant avec du sel et les cendres d'une plante du pays. Cette poudre préparée se renferme dans un petit tube en bois tout à fait fermé à une extrémité, et muni d'une espèce de bouchon à l'autre. De cette tabatière, on fait tomber dans la paume de la main droite une petite quantité de poudre ; puis par un mouvement rapide de la main, on la lance dans la bouche, en partie sous la langue, en partie entre la gencive et la lèvre inférieures. Cette disgracieuse habitude est générale ; les enfants la prennent de bonne heure ; hommes et femmes s'y délectent, et de vastes crachoirs en faïence, en porcelaine ou en fer forment la garniture obligée de toute case, la partie essentielle de tout mobilier hova.

Les cultures les plus communes après celle du riz sont celles du manioc, des patates, des ambrevades, des potirons, des pommes de terre, de différentes espèces de haricots. Tous les légumes et les fruits d'Europe que M. Laborde avait fait venir avant son exil y poussaient facilement. Les pêchers sont devenus très-communs. La vigne, qui avait prospéré, a été détruite par l'oïdium, l'année même où cette terrible maladie a commencé à sévir sur nos vignobles de France. Les céréales d'Europe sont acclimatées dans les régions hautes de l'île.

Là plupart des fruits des pays tropicaux réussissent à Tananarive aussi bien que ceux propres aux climats tempérés : ainsi la mangue, qui a besoin de tant de chaleur, et qui, à la Réunion, ne mûrit bien que jusqu'à la hauteur d'environ cinq cents mètres au-dessus du niveau de la mer, devient très-bonne à Tananarive, où nous avons mangé des bananes au cœur de l'hiver.

Les chevaux sont encore très-rares ; ceux qui y ont été importés ont dégénéré, proba-

blement faute de soins entendus. L'introduction du cheval et de l'âne, dans de bonnes conditions, et la production du mulet qui rendrait d'immenses services, méritent d'être sérieusement essayées. Il y a une grande quantité de bétail dans l'île; les vaches sont mauvaises laitières et les bœufs ne s'élèvent que pour la boucherie et l'exportation. Les moutons et les porcs s'y vendent à vil prix, ainsi que la volaille, qui est extrêmement abondante.

Le poisson est rare et de médiocre qualité. Il n'y a point d'autre gibier que quelques oiseaux aquatiques, et un petit mammifère, extrêmement gras, que l'on nomme tandrac, autant que je me rappelle. On a vainement essayé de naturaliser le lièvre et le lapin. A peine mis en liberté, ils ont disparu. On attribue leur destruction aux chats sauvages ou chats-tigres; c'est le seul carnassier qui existe à Madagascar, mais il y est très-commun.

En somme, les ressources ne manquent pas; elles sont même assez variées. Aussi,

avons-nous été surpris de voir manger des sauterelles, des chenilles, des chrysalides, des larves de différents insectes terrestres et aquatiques. Il est probable que l'habitude de ces mets, pour lesquels nous éprouvons tant de répugnance, aura été contractée à l'époque où l'état de guerre presque permanent et l'extrême difficulté des communications rendaient les famines fréquentes et obligeaient les habitants à se nourrir de ce qui leur tombait sous la main.

La température moyenne des mois d'août et de septembre, que nous avons passés à Tananarive, a été de quinze à seize degrés, avec de grandes différences du jour à la nuit. Le temps y est sec et beau, depuis le mois de mai jusqu'au mois de novembre; les vents régnants sont du sud-est pendant cette saison; ils soufflent quelquefois assez fort, et soulèvent des tourbillons d'une poussière fine, qui s'introduit partout, et qui est, avec les mouches très-nombreuses même en hiver, un des fléaux de ce pays.

Les orages commencent en octobre; ils de-

viennent de plus en plus fréquents pendant le mois de novembre; ils sont à peu près quotidiens pendant les mois de décembre, janvier et février; malgré les pluies torrentielles qui les accompagnent, la température est très-élevée; c'est alors que la végétation se développe avec une merveilleuse rapidité, que les pâturages desséchés reverdissent à vue d'œil, et que mûrissent les fruits de la zone torride à des hauteurs de douze à quatorze cents mètres au-dessus du niveau de la mer.

Il résulte de ces conditions atmosphériques un climat favorable à la santé des Européens; les fièvres auxquelles ils sont exposés sur les côtes de Madagascar sont inconnues dans le pays des Hovas, qui n'y sont pas moins sujets que les blancs eux-mêmes lorsqu'ils descendent des montagnes de l'intérieur.

Telles sont les notions que j'ai pu recueillir pendant un séjour de dix semaines au cœur du pays, et que je dois pour la plupart à M. Laborde, à son inépuisable obligeance, à sa connaissance approfondie d'un peuple

qu'il aime et d'un pays qu'il habite depuis plus de trente ans. Il me reste à compléter cette étude par un récit succinct des faits qui se sont succédé à Tananarive pendant le temps que nous y avons passé.

TROISIÈME PARTIE.

Séjour à Tananarive.—Fête du 15 août.— Signature du traité.—Couronnement du roi, et retour de la mission.

Après avoir essayé de faire connaître le milieu tout nouveau, et si original à bien des égards, dans lequel nous étions appelés à vivre, il me reste à raconter succinctement les principaux événements survenus pendant les dix semaines que nous avons passées à Tananarive.

Nous y sommes arrivés le 28 juillet, comme je l'ai dit. Dès le lendemain, le roi me fit exprimer de la manière la plus aimable l'impatience qu'il avait de nous voir. Il me proposait de nous recevoir le 31, si nous nous trouvions assez reposés [des fatigues du

voyage. Je lui fis répondre que ses désirs étaient des ordres pour nous, que notre impatience d'ailleurs était plus vive que la sienne, et que nous serions prêts à lui présenter nos hommages au jour et à l'heure qu'il lui plairait de fixer.

Le 31 juillet, à midi et demi, son cousin Ratsimamanga et quelques officiers du palais venaient nous prendre au consulat de France avec des troupes et de la musique. Comme ils étaient arrivés à pied, nous avons congédié nos porteurs, et nous nous sommes rendus processionnellement au palais, sous un soleil d'airain, au milieu des tourbillons de poussière soulevés par une foule avide de considérer de près tant d'étrangers.

Les troupes étaient rangées en équerre sur l'esplanade du palais, faisant face à la porte d'entrée et à la maison d'argent dans laquelle nous devons être reçus. A notre entrée dans la cour, la garde a présenté les armes et deux musiques ont joué simultanément l'air de Radama et celui de l'Empereur. Après les avoir écoutés nu-tête, nous avons été introduits

dans le salon où le roi, la reine et la cour étaient réunis. Radama et Raboude étaient assis au nord de la salle, à gauche de la porte d'entrée qui est percée dans la façade occidentale. Derrière eux, se tenaient debout les officiers du palais. Les dames, placées à gauche de la reine, étaient en face de la porte, les hommes vis-à-vis d'elles, à la droite du roi. Une rangée de fauteuils vides, disposés devant leurs sièges, était préparée pour les membres de la mission.

Le roi portait l'uniforme d'officier général français, culotte collante et bottes molles; c'est le costume qui lui sied le mieux. Raboude avait une magnifique robe de soie; elle s'habille avec art et élégance; l'harmonie de ses toilettes fait un frappant contraste avec les exhibitions, souvent fort riches, mais presque toujours d'un goût très-hasardé, des dames qui l'entourent. Nous n'étions pas accoutumés encore à l'excentricité de ces costumes et de ces coiffures, et nous en avons été plus surpris à cette première représentation. Les hommes, quoique écrasés par leur

lourdes broderies, semblent plus habitués aux vêtements européens, et les portent avec plus d'aisance que la plupart des femmes.

Le roi et la reine se sont levés pour nous recevoir, et m'ont gracieusement tendu la main. Je leur ai présenté tous les membres de la mission; puis j'ai exposé en quelques mots au roi l'objet de notre voyage à Tananarive, motivé par les sentiments de sympathie qu'il a inspirés à l'empereur Napoléon, et par le sincère désir de Sa Majesté Impériale de l'assister dans l'œuvre de civilisation si généreusement entreprise à Madagascar; j'ai terminé en priant la reine de vouloir bien me prêter son bienveillant appui pour m'aider à obtenir et à conserver la confiance du roi pendant mon séjour dans sa capitale.

M. Laborde leur a traduit ma petite allocution; elle a été écoutée avec une satisfaction qui s'est manifestée à plusieurs reprises. Le roi et la reine m'ont remercié avec effusion des sentiments que je venais de leur exprimer au nom de l'Empereur et de l'Impératrice.

J'ai offert ensuite au roi la pièce de monnaie dont tout nouveau venu doit lui faire hommage, d'après la vieille coutume du pays. Je lui ai fait expliquer par M. Laborde que ma qualité de représentant de l'Empereur ne m'avait pas permis de lui offrir le hasina avant de m'être acquitté de mon message; mais que je m'empressais de me dépouiller de mon caractère officiel pour lui rendre personnellement un hommage auquel il avait tant de titres. Il a paru très-satisfait de ma démarche et des explications qui l'accompagnaient. Il s'est informé ensuite de l'état de l'Empereur et de l'Impératrice, il m'a questionné sur la France, sur notre voyage, sur l'impression qu'avait produite en nous la vue du pays et de sa capitale. Cette première conversation a été suivie de toasts en musique portés à l'Empereur, au roi, à l'Impératrice et à la reine.

Au moment où, d'après l'usage du pays, je demandais la permission de me retirer, la reine m'a prié d'accepter un fruit. Elle a choisi dans une corbeille placée devant elle

une orange qu'elle a préparée de ses mains et partagée entre le roi et moi. J'ai été touché de ce témoignage naïf de bienveillance; je l'en ai remerciée de mon mieux, et nous avons pris congé de Leurs Majestés.

Nous avons été reconduits au consulat avec le même cérémonial. En rentrant, une indisposition contre laquelle je luttais depuis mon arrivée, m'a forcé de m'aliter pour quelques jours. Dès le lendemain matin, j'ai su que le roi avait passé le reste de l'après-midi et la soirée en danses et en réjouissances, et que, dans l'expansion de sa joie, il répétait à tout propos : « Voilà donc ces Français que l'on me représentait obstinément comme mes ennemis ! Vous avez entendu ce que leur Empereur me fait dire ? Si ce sont là des ennemis, où sont donc mes amis ? » Chaque matin, pendant la durée de mon indisposition, il envoyait savoir de mes nouvelles, et me demander de fixer le jour pour lequel je pourrais accepter le dîner qu'il désirait nous offrir.

Ce dîner fait partie du vieux cérémonial

de réception des étrangers. Le souverain en fait les frais, mais l'étiquette ne lui permet pas d'y assister, et l'usage veut que le repas soit présidé par un des principaux personnages du royaume. Le premier ministre se trouvant malade, son frère cadet, le commandant en chef, a été chargé de nous en faire les honneurs. Les maisons de leur famille sont groupées au nord du palais, et couvrent une partie de la crête de la colline de Tananarive; elles ont été construites à grands frais par leur père, Rainihiare. Celle du commandant en chef, dans laquelle le banquet nous était offert, se distingue par sa bonne tenue et sa propreté. La table était dressée dans un grand salon carré, fort élevé, et décoré d'une galerie ou tribune assez élégante qui en fait le tour. Différents épisodes de la guerre de Crimée tapissaient les murailles; cette guerre et les vaillants zouaves qui en sont l'indispensable assaisonnement se retrouvent sur tous les murs de Tananarive. La table, de trente-six couverts, était très-décemment servie.

A notre arrivée, nous avons trouvé les troupes rangées en armes dans la cour; le commandant en chef, son neveu et ses cousins, le ministre des affaires étrangères et son premier adjoint, le fils et la fille de Ramboasalam, leurs cousines, filles de Ramounza, six autres femmes de la cour, et quelques officiers du roi et de la reine, nous attendaient sous la varande.

Le commandant en chef était vêtu d'un petit paletot garni de six olives en or, auquel les passementeries et les effilés dont il était orné donnaient un faux air de mantelet de femme. Rahanirake se pavane dans son costume orange, et paraissait aussi empesé que l'énorme col qui emprisonnait sa tête. Vouninahitsarivou, le garde des sceaux, était en petit habit à la française brodé d'or sur toutes les coutures; Rainandriantsilavou, ministre de l'intérieur, tout en gris. Les toilettes des femmes étaient à l'avenant, et luttait d'originalité avec les costumes masculins. Tandis que les unes balayaient la poussière avec la queue de leurs robes traînantes,

d'autres ne se faisaient aucun scrupule de montrer leurs pieds mignons et leurs jambes fines, sur lesquelles les bas n'étaient pas toujours suffisamment tendus. Toutes avaient la tête chargée de fleurs artificielles et de plumes juxtaposées au hasard, sans autre souci que d'en faire tenir le plus possible à la fois. Il est surprenant que des gens aussi sensibles à l'harmonie des sons soient absolument étrangers à celle des couleurs.

Le dîner, composé en grande partie de viandes et de pâtisseries froides, n'a eu de désagréable que l'extrême lenteur du service. Ce n'est qu'après quatre heures de séance qu'on s'est levé pour passer sous la varande et faire une promenade aux sons de la musique, tandis que l'on desservait et que l'on transformait la salle à manger en salle de danse. La soirée s'est gaiement prolongée jusqu'à dix heures, à la satisfaction de nos hôtes qui, après notre départ, sont allés rendre compte au roi de la manière dont ses intentions avaient été remplies.

Au sortir du banquet, j'avais prié M. La-

borde de me conduire le lendemain chez le roi, afin de lui témoigner, par mon empressement, combien j'étais satisfait de la petite fête qu'il nous avait fait donner. De grand matin, j'appris que Marie était accouchée d'un fils pendant la nuit. Dès huit heures, mon hôte et toute sa famille partaient en gala pour aller offrir leurs félicitations au roi et à la favorite. La cour et la ville se rendaient en foule au palais; l'affluence avait cessé lorsque nous y sommes montés, vers le milieu de l'après-midi. L'entrée solennelle de la députation anglaise, qui avait lieu en même temps, contribuait sans doute aussi à détourner le courant. Le roi était à peu près seul à notre arrivée, et semblait fatigué d'une nuit sans sommeil. Il s'est montré très-sensible à mes remerciements et à mes félicitations. Pendant qu'il nous racontait en détail les événements de la nuit, on est venu le prévenir que les officiers chargés d'escorter la mission anglaise à son entrée dans la ville venaient lui rendre compte de la cérémonie. Il m'a pris sous le bras et m'a conduit dans la cour, où les troupes

d'escorte étaient rangées en bataille. Après avoir écouté le rapport très-circonstancié de ses envoyés, le roi les a congédiés, et, toujours me tenant par le bras, m'a dit qu'il voulait me conduire chez Marie, que je n'avais pas encore vue; que, bien que sa porte fût rigoureusement fermée pour tout le monde, il ferait une exception en ma faveur, afin de me prouver qu'il me traitait en parent et en frère.

Elle était dans une pauvre case, accroupie dans une espèce de niche pratiquée dans un des angles, et allaitait son nouveau-né dans l'obscurité. Une demi-douzaine de femmes l'entouraient et lui donnaient des soins. Je l'ai priée d'agréer mes félicitations et les vœux que je formais pour elle et pour son enfant; elle a murmuré quelques mots inintelligibles et nous nous sommes retirés. J'ai remercié le roi de la preuve d'amitié toute particulière qu'il venait de me donner, et je me suis aperçu qu'il était très-satisfait de l'importance que je paraissais attacher à la visite qu'il m'avait fait faire. Quelques temps après, il en parlait encore à M. Laborde.

En peu de jours, j'avais fait de grands progrès dans l'intimité de Radama; quelques-uns des officiers qui m'accompagnaient étaient également accueillis avec le plus affectueux empressement, lorsque l'arrivée de la mission anglaise est venu mettre, non pas du froid, mais une espèce de contrainte dans les relations du roi avec nous. Il s'étudiait évidemment à tenir la balance aussi égale que possible entre les officiers des deux nations, lorsqu'ils se trouvaient réunis en sa présence. Dès qu'il était seul avec les nôtres, il reprenait le laisser aller qui lui est naturel; je sais qu'il en agissait de même envers les officiers anglais, lorsqu'il n'avait plus à craindre d'éveiller la jalousie des Français. Afin d'éviter tous les commérages auxquels les Malgaches sont fort enclins, j'avais constamment recommandé à mes compagnons d'apporter la plus grande attention à ne jamais prononcer un mot qui pût être interprété dans un sens défavorable, soit au gouvernement de la Grande-Bretagne, soit à quelqu'un des membres de

la mission. Je dois dire ici que mes instructions ont été scrupuleusement suivies ; c'est à cette louable réserve que nous avons dû de pouvoir vivre côte à côte, pendant près de deux mois, sur ce terrain si disputé, où tant de gens s'efforçaient de nous brouiller, sans aucun froissement apparent, sans avoir jamais donné à la galerie attentive le spectacle d'une désunion qui eût été funeste à la considération et à l'influence futures des Européens dans le pays.

Dès le lendemain du jour de l'entrée de la mission anglaise, le roi m'envoya prévenir qu'il avait autorisé son chef, M. le général Johnstone, à faire hisser le pavillon de la Grande-Bretagne sur la maison qu'il habitait ; il désirait savoir ce que je comptais faire de mon côté. En lui adressant mes remerciements, je lui fis répondre que, presque à la veille de la fête de l'Empereur, je croyais préférable d'attendre le 15 août pour arborer le pavillon de la France.

M. Laborde, pendant ce temps, s'occupait avec son activité accoutumée des préparatifs

de la fête, à laquelle le roi et la reine s'étaient spontanément invités. Depuis l'incendie de sa maison, il était logé très à l'étroit; il avait donc été convenu entre nous que la réunion aurait lieu dans une maison de campagne qui lui appartient et qui est située au pied même de la colline sur laquelle est bâtie Tananarive. Avant dix heures, tous les membres de la mission en grande tenue étaient rassemblés au consulat, où se rendait un détachement de la garde, avec la musique. A dix heures précises, le pavillon français était solennellement arboré à Tananarive, aux cris enthousiastes de vive l'Empereur; les troupes présentaient les armes, les tambours battaient au drapeau, tandis qu'une salve de vingt-un coups de canon saluait nos couleurs et annonçait à la population la fête de l'Empereur des Français. Nous étions tous profondément émus; mais que pouvait être notre émotion comparée à celle de l'homme qui, après plus de la moitié de sa vie passée sur la terre malgache, voyait en ce moment son vœu le plus cher enfin réalisé! Il pleu-

rait, me serrait les mains avec effusion, et, muet de joie, il me remerciait de son regard attendri.

Avant que la cérémonie fût tout à fait terminée, on nous annonça que le cortège royal avait quitté le palais, et approchait du consulat. Bientôt nous vîmes apparaître les troupes, et la musique qui ouvrait la marche. Derrière cette avant-garde venaient une douzaine de dames, dans leurs filanzanes, puis des hommes et des femmes à pied, précédant le fauteuil monumental de la reine, porté par huit colosses. La capote d'étoffe rouge qui en couvre la moitié, est elle-même abritée sous un vaste parasol de soie cramoisie, à doubles franges d'or, surmonté d'une grosse boule dorée. La reine était entourée et suivie d'une troupe nombreuse de chanteuses qui faisaient retentir l'air de leur mélodie monotone et traînante, tandis que quelques hommes confondus dans leurs rangs battaient la mesure sur des troncs d'arbres creux recouverts à leurs extrémités de peaux de bœuf tendues, ou poussaient à

intervalles inégaux de sourds mugissements dans d'énormes conques marines. C'est la vieille musique malgache, la musique des danses et des guerres d'autrefois. La reine s'en fait toujours suivre dans les cérémonies auxquelles elle assiste.

Le roi était à pied ; les troupes formaient la haie des deux côtés du cortège, et se fermaient derrière lui. Nous attendions devant la porte du consulat. Après avoir salué la reine au passage, nous sommes allés au devant du roi, qui m'a prié d'offrir le bras à Raboude quand elle descendrait de son siège pour se rendre à l'église. Je me suis empressé de la rejoindre ; mais ce n'est pas sans peine que je suis parvenu à frayer ma route à travers la bruyante cohue qui l'entourait. Elle m'a gracieusement tendu sa main que j'ai baisée ; elle a fait arrêter ses porteurs, et a pris mon bras pour se rendre à la modeste église de paille, dans laquelle les missionnaires allaient appeler les bénédictions du ciel sur l'Empereur.

Du côté droit de l'église, on avait disposé,

sur une petite estrade attenant au chœur, deux fauteuils surmontés d'un dais, sous lequel le roi et la reine sont venus se placer. La moitié de l'église était occupée par des bancs destinés aux membres de la mission et à quelques personnes de la suite du roi, l'autre moitié par l'assistance malgache et par les chanteuses. Les chanteurs et les musiciens remplissaient la tribune du fond. Pendant la messe, on a chanté le *Kyrie*, *O salutaris*, *Tantum ergo*, et le *Domine* pour l'Empereur et pour le roi. Les chœurs, très-nombreux, étaient composés en grande partie d'enfants n'ayant pas six mois d'études musicales, et chantant néanmoins avec un rare ensemble et avec une remarquable sûreté d'intonation. L'aptitude musicale de ce peuple est vraiment extraordinaire ; le sentiment de la mesure et de l'harmonie est inné en lui. Le roi a été surpris des progrès faits par ses jeunes sujets sous la direction du R. P. Weber ; il a été surtout frappé du grand caractère de la musique du *Tantum ergo*, qu'il a fait recommencer après la

messe. Il a écouté ensuite des cantiques en malgache, et ce n'est que vers midi qu'il a donné le signal du départ.

J'ai ramené la reine à son filanzane; le roi a vivement insisté pour me faire monter dans le mien; je l'ai remercié, et lui ai déclaré que je le suivrais à pied. Comme il avait pris, au sortir de l'église, le bras de Juliette, je me suis placé à côté du commandant en chef, et le cortège s'est mis en marche avec une imposante lenteur pour se rendre à Ambouitsirouite. Nous avons mis plus de trois quarts d'heure pour y arriver sous un soleil impitoyable, aux acclamations d'une foule immense accourue pour saluer son roi, et couronnant toutes les hauteurs d'où l'on pouvait voir défiler la royale procession.

Après avoir pris quelques instants de repos dans le salon, la reine a demandé à voir la salle du banquet; je lui ai offert mon bras pour la conduire sous la vaste tente qui abritait une table de soixante couverts, servie avec élégance et profusion. La tente en toile blanche était ornée avec goût; un feston en

étouffe rouge en faisait le tour; les montants étaient recouverts de verdure. Sur chaque panneau, un large écusson portait les initiales de Napoléon, de Victoria et de Radama; aux deux extrémités, leurs trois pavillons étaient réunis en faisceaux. La reine en a fait le tour, en s'extasiant sur l'art avec lequel M. Laborde savait ordonner toutes choses.

Raboude est une femme de quarante-cinq ans environ, bien conservée, d'une taille au-dessus de la moyenne, et d'un embonpoint ordinaire. Son teint est jaune, le visage sensiblement plus foncé que les épaules. Ses yeux sont petits, mais d'une extrême vivacité; son nez un peu déprimé à la naissance, se redresse et se recourbe légèrement; ses lèvres sont peu épaisses. Elle sourit rarement, mais son sourire est d'une remarquable douceur. L'expression habituelle de sa physionomie indique une volonté ferme; son maintien est distingué et empreint d'une véritable majesté.

Elle portait une riche coiffure d'or et de corail rose; plusieurs chaînes d'or autour du

cou, un bracelet en or à chaque bras, et des bagues massives, dont l'une enchâssait une belle tête de corail sculpté. Sa robe de satin jaune était garnie de guipure blanche et noire; elle avait les épaules couvertes d'un châle en tulle brodé.

Le roi est petit; il a les épaules larges et un peu arrondies, toutes les apparences de la vigueur et de la santé. Son teint est à peu près de la même nuance que celui de la reine. Ses cheveux sont lisses, durs et épais; il a un beau front, de grands yeux intelligents et doux, le nez légèrement arqué, les lèvres grosses, les pommettes saillantes, le bas du visage assez fort, et peu de barbe comme la plupart des Malgaches. Sa physionomie ouverte et souriante respire la confiance, la franchise et la bonne humeur, le désir d'être agréable et de rendre heureux tous ceux qui l'entourent. Cette bienveillance naturelle n'empêche pas ses yeux de lancer des éclairs lorsqu'il est irrité par quelque contrariété un peu vive. Il était en bourgeois, et ne portait sur son habit noir que la plaque en

argent d'un ordre autrefois fondé par Radama I.

Le général Johnstone, que ses scrupules religieux avaient empêché d'assister à la messe, étant enfin arrivé avec les membres de la mission anglaise, j'ai offert mon bras à la reine pour la conduire dans la salle du banquet. Radama et Raboude étaient placés au bout de la table; j'étais à la droite du roi, le général Johnstone à côté de la reine.

Le roi, dont le visage rayonnait à la vue de cette table entourée de plus d'Européens qu'il n'en avait vu dans sa vie, s'est levé et a porté la santé de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince impérial, en nous exprimant le bonheur qu'il éprouvait de pouvoir célébrer la fête de Napoléon III au milieu de nous. Vingt-et-un coups de canon ont salué ce toast, pour lequel je l'ai immédiatement remercié, en portant sa santé et celle de la reine, accueillies par des cris enthousiastes de vive Radama, vive Raboude! En même temps, je demandais la permission de porter un toast à la reine Victoria; une

allusion à la perte cruelle qu'elle a récemment faite, et pour laquelle elle trouve, ainsi que la nation anglaise, des consolations dans les brillantes espérances que donne le prince de Galles, a été reçue avec bonheur par nos alliés.

La plus franche cordialité animait ce repas, dans la confection duquel maître Joseph, notre cuisinier noir, s'était surpassé. Le roi exprimait hautement sa joie; la reine, plus réservée, n'était pas moins satisfaite.

Habitué à n'entendre parler que des rivalités et même des haines de la France et de l'Angleterre, ils paraissaient profondément frappés tous deux des paroles cordiales, empreintes d'une mutuelle estime, échangées entre le général et moi, et franchement applaudies par tous les Européens présents à la fête. Ces toasts affectueux, ces manifestations irrécusables de l'union qui existe entre nos gouvernements, portaient la lumière et la conviction dans l'esprit du roi, qui, jusqu'à ce jour, avait accordé trop de créance aux mensonges que lui débitent, sans se lasser,

des gens intéressés à le tromper. Le soir même il dit à M. Laborde que, pendant ce repas, il s'était fait comme une révélation dans son esprit.

Notre consul a bu ensuite à la prospérité de Madagascar, en ajoutant quelques mots dictés par son excellent cœur. Je lui ai dit que, là où il se trouvait, nul ne pouvait prétendre à porter ce toast, et que nous avions dû lui en laisser l'honneur, mais que nous nous unissions tous aux vœux qu'il formait, et au ferme espoir qu'il fondait sur le roi, j'ai terminé en disant que Radama avait une grande tâche à accomplir, que des flatteurs ne manqueraient pas de l'en détourner, mais que nous l'aimions assez pour ne lui rien cacher de la vérité, pour lui dire que rien n'était fait, que rien ne se ferait si, renonçant à la dissipation et aux plaisirs, il ne se répétait jour et nuit : J'ai un empire à fonder, j'en suis responsable devant Dieu et devant mon peuple.

Lorsque mes paroles eurent été traduites par M. Laborde, la reine, étonnée d'abord,

me lança un regard de reconnaissance profonde ; le roi , dont le visage était devenu sérieux, saisit vivement ma main qu'il pressa entre les siennes tandis qu'il me laissait lire dans ses yeux combien il estimait ma sincérité. Il y a vraiment quelque chose de magnanime dans ce jeune cœur si largement ouvert à tous les sentiments nobles et humains. Pourquoi les bonnes impressions, si promptes à y éclore, s'évanouissent-elles avec la même rapidité?

Après un toast à nos convives malgaches, pendant lequel Raboude préparait deux oranges qu'elle partagea entre le roi, le général et moi, elle se leva et quitta la table, suivie du roi et de toutes les femmes. Un peu plus tard, le roi revint me prendre sous le bras, me ramena sous la tente à peine éclairée et à peu près déserte, me fit asseoir avec lui et le commandant en chef dans le coin le plus reculé, et engagea avec moi une longue conversation dont je garderai le souvenir toute ma vie.

C'est en anglais que notre entretien eut

lieu ; nous ne le parlons que fort imparfaitement tous deux, mais c'était le seul moyen de nous entendre. Pour répondre à ses questions, je lui exposai d'abord brièvement l'état des affaires aux États-Unis, qu'il confondait un peu avec le Mexique ; je lui parlai de notre expédition dans ce dernier pays ; je lui dis quelques mots de l'Italie ; puis il me ramena sur le véritable objet de ses préoccupations, sur la nature réelle des relations qui existent entre la France et l'Angleterre. Après m'avoir remercié de manière à me faire voir qu'il m'avait bien compris, il m'entretint de son pays et du désir ardent qu'il avait de le faire entrer dans les voies de la civilisation. Je lui donnai des conseils inspirés par le dévouement le plus vrai, sans craindre de les faire trop sévères. Je me rappellerai toujours l'intensité de l'attention avec laquelle il m'écoutait, les yeux fixés sur les miens ; de temps à autre, il traduisait mes paroles au commandant en chef, et tous deux me seraient les mains avec effusion pour me remercier.

Il n'y avait ni duplicité, ni feinte de sa part ; il était ému, profondément ému ; je me sentais gagné par son émotion. Je sentais sa bonté native, ses instincts de droiture, de grandeur et de beauté morale ; en les réveillant en lui, j'aurais voulu lui inspirer en même temps ce ferme vouloir, sans lequel les plus nobles aspirations restent stériles. J'ai conservé de cette soirée une impression triste et douce à la fois, et un sincère attachement pour cette bonne et généreuse nature dont on peut regretter la faiblesse, sans pouvoir se défendre de l'aimer.

La reine, qui ne s'expliquait pas notre absence prolongée, nous envoya chercher pour ouvrir le bal. Peu à peu les danses s'animèrent, et Raboude, toujours gardienne sévère de l'étiquette et des convenances, crut devoir donner le signal du départ. Je la ramenai à son filanzane, et après l'avoir vivement remerciée de l'honneur qu'elle avait bien voulu nous faire, j'allai prendre congé du roi, qui me serra la main d'une façon plus affectueuse et plus expressive que de coutume.

L'organisateur de cette petite fête avait droit à nos félicitations ; nous ne les lui avons pas ménagées. Nous avons tous bu à la santé de notre excellent consul, qui avait préparé cette belle journée par trente ans d'honorables efforts. Ah ! si l'influence de l'Europe sur ces peuples encore dans l'enfance pouvait s'exercer toujours d'une façon aussi loyale, aussi désintéressée !

Le lendemain, le général Johnstone et les membres de la mission anglaise eurent leur dîner, qui leur fut offert, comme à nous, dans la maison du commandant en chef. En toutes circonstances, on s'efforçait avec raison de nous traiter sur le pied de l'égalité la plus parfaite. Ce même jour, eut lieu l'entrée officielle du consul anglais, M. Th. Pakenham, qui fut reçu par le roi, le 18. M. Pakenham se plaignit à moi du froid accueil qui lui fut fait. Je lui sus gré de sa confiance, et lui promis de faire loyalement tous mes efforts pour dissiper les injustes préventions dont il était l'objet, et qui avaient été inspirées au roi par quelques-uns de ses compatriotes. Je

lui ai tenu parole, et pendant tout mon séjour à Tananarive, nos relations sont restées aussi bonnes que je pouvais le désirer.

Notre adversaire commun était un homme dont il est impossible de ne pas prononcer le nom, quelque répugnance qu'on éprouve à le faire, lorsqu'on a à parler de Madagascar et de Tananarive. C'est l'agent des missions méthodistes, M. Ellis. Il avait fait, en 1856, un premier voyage à la capitale de l'île, sous je ne sais quel prétexte ; il avait pris alors une position fort ambiguë entre Ranavallo, qui était sous l'influence exclusive de Rainizouare, et le prince Rakoute ; malgré son incontestable habileté, malgré tout l'argent dont il disposait, il ne put s'y maintenir et fut forcé, après quelques mois de séjour, d'obéir à la volonté expresse de la reine, qui se défiait de ses menées, sans que Rakoute, qui n'avait aucune estime pour lui, comme le prouvent des lettres écrites à cette époque, fit rien pour le retenir.

Dès que la nouvelle de la mort de Ranavallo parvint en Europe, il se remit en route et

arriva à Tananarive pendant le printemps de 1862, si je ne me trompe. Il avait à faire oublier bien des choses, à s'en faire pardonner d'autres. Je ne sais comment il y parvint; toujours est-il que je le trouvai dans une intimité au moins apparente avec le roi, auquel il explique la Bible, et qu'il fait assister tous les dimanches à une espèce d'office célébré dans une certaine petite maison de pierre d'Ambouimitsine, consacrée, tout le reste du temps, à des usages beaucoup trop profanes pour qu'il me soit permis de les énumérer ici.

M. Ellis nous avait vus arriver avec un sentiment de jalousie et d'inquiétude très-naturel; nos conversations avec le roi et l'influence légitime qu'une fréquentation de quelque durée pouvait nous faire acquérir sur son esprit, devaient le contrecarrer dans le travail qu'il poursuivait avec une persévérance digne d'une meilleure cause, et dont un des principaux objets était d'éloigner Radama de la France, en lui inspirant des doutes sur la puissance, et des craintes sur les projets de l'empereur Napoléon.

Non content de l'influence réelle, et toujours hostile à la France, qu'il parvient quelquefois à exercer à force d'obsessions et d'intrigues, il tient à la rendre apparente et voudrait faire croire qu'il a réussi à enrôler le roi dans sa secte; c'est dans ce but qu'il a fait courir le bruit qu'il l'avait baptisé; pour donner quelque vraisemblance à cette invention, il a demandé et obtenu le titre de chapelain du roi. Mais, dès le lendemain, Radama, qui lui avait accordé cette faveur sans beaucoup réfléchir aux conséquences qu'on en pouvait tirer, nommait le R. P. Finaz, de la compagnie de Jésus, son aumônier ordinaire, afin de montrer clairement que si, sous son règne, catholiques et protestants étaient libres d'enseigner et de prêcher l'Évangile et la Bible à Madagascar, il n'avait, en ce qui le concerne personnellement, de préférence exclusive pour aucune des deux religions.

Cette petite leçon bien méritée, mais à laquelle je restai complètement étranger, augmenta l'animosité de M. Ellis contre nous. Ses mauvais sentiments se traduisaient sur-

tout par des calomnies sourdement semées parmi les nombreux prosélytes que les méthodistes se sont faits à Tananarive depuis plus de quarante ans, calomnies qui, de là, se propageaient avec une incroyable facilité dans le peuple entier.

Un autre incident, survenu dans les derniers jours du mois d'août, contribua plus que tout le reste à envenimer sa haine. L'école méthodiste ayant été ouverte la première après la mort de Ranavalo, la reine Raboude y envoya un enfant de 7 à 8 ans, le petit Ratahiri, qu'elle avait adopté à la mort de sa mère, et qui descend d'Andrianampounémérine par son père Rastimamanga et par sa mère Razafimandjaka, morte en 1856 en couches d'une petite fille nommée Ivêrou, également adoptée par Raboude. Dès cette époque, Ratahiri avait été promis aux missionnaires catholiques par sa mère adoptive.

Le 15 août, elle rappela d'elle-même à l'abbé Finaz l'engagement pris six ans auparavant, et lui dit que bientôt elle leur enverrait son fils. L'effet de cette déclara-

tion, toute spontanée, je le repète, ne se fit pas attendre longtemps. Le 22, M. Laborde, en revenant du palais, m'apprit que la reine était décidée à retirer Ratahiri de chez les méthodistes, que le surlendemain dimanche, elle l'enverrait à la messe, et que le lundi il commencerait ses études chez les pères.

Pour bien faire comprendre combien le coup à du être sensible, il faut dire que le roi n'a d'autre enfant reconnu qu'un fils qu'il a eu de Marie, mais qui, à cause de la condition de sa mère, ne pourra jamais régner sur Madagascar, à moins qu'il ne s'opère dans les idées du peuple malgache une révolution, qui semble encore fort éloignée. A défaut d'héritier direct, un enfant adopté par la reine, issu par son père et sa mère du grand-père du roi régnant, peut devenir un héritier présomptif. Aussi M. Ellis n'épargna-t-il aucun effort pour le faire replacer sous sa direction. Il décida le général Johnstone à s'associer à ses démarches et à demander instamment au roi que le petit Ratahiri qui, disait-on, avait été arraché tout en pleurs de

chez M. Ellis, par suite de quelque intrigue catholique, lui fût rendu. Comme je l'avais fait pressentir au général, le roi lui répondit que la reine pouvait seule disposer de son fils adoptif, et qu'il devait s'adresser à elle. C'est de Raboude elle-même que je tiens ces détails et elle ajoutait : « Je l'attends, il n'a qu'à venir. » Le petit bonhomme qui était présent au récit de la reine s'écria : « Ce n'est pas vrai, je n'ai pas pleuré, et je ne veux plus retourner chez cet homme ; je suis bien content d'aller chez mon grand-père, je veux y rester. » Il désignait sous ce nom M. Laborde, dont la maison est contiguë à l'établissement de nos missions. La reine, enchantée, le prit dans ses bras, et l'embrassa en disant : « Voyez combien cet homme est menteur. »

Battu sur ce terrain, M. Ellis fit courir le bruit que nous avions fait alliance avec la reine contre le roi ; en même temps, on excitait par tous les moyens la jalousie de Marie dans l'espoir de la faire mordre à la calomnie, et d'en inoculer ainsi le venin au roi.

Mais M. Laborde lui avait donné, toute sa vie, trop de preuves de dévouement pour qu'il pût croire à un aussi monstrueux mensonge. Le roi lui-même confia à notre consul les accusations répandues contre nous, lui dit qu'on était venu le lui dénoncer comme s'étant rendu de nuit sous un déguisement chez la reine pour comploter avec elle, et ajouta qu'il avait repoussé bien loin ces perfides rapports ; mais il refusa de nommer le calomniateur. M. Laborde parvint à le découvrir plus tard, et garda le secret afin de ne pas exposer ce misérable à la juste colère de la reine, que sa police particulière tenait jusqu'à un certain point au courant de ces menées.

Tel est cet homme dont je n'ai que trop longuement parlé. Son but est évidemment de faire éliminer du pays tous les Français, et de ruiner la légitime et salutaire influence de M. Laborde. Si jamais il parvenait à se débarrasser de nous, il se retournerait probablement contre ses compatriotes pour ne garder à Tananarive que des gens de sa secte avec

lesquels il voudrait régner sur Madagascar. La visée est ambitieuse, et dépasse la portée d'un homme dont les intrigues ne sont dangereuses que par la grande quantité d'argent dont il dispose, et qui lui procurera toujours de nombreux adhérents dans le pays.

Renseigné sans doute par ses correspondants de Maurice sur le caractère et les antécédents du nouveau consul britannique, désespérant d'obtenir de lui le concours dont il avait besoin pour son œuvre de mensonge, il le desservit avant son arrivée; il fit son possible pour rendre sa position difficile, s'efforçant d'éloigner de lui les Anglais et les Malgaches, et l'obligeant en quelque sorte à se rapprocher de nous plus peut-être qu'il ne l'eût fait, s'il eût trouvé ses compatriotes bienveillants et les Malgaches inoffensifs.

Pendant que se déroulaient ces intrigues, nous avons eu le plaisir de voir arriver M. Lambert, avec un assez nombreux renfort de Français. Le roi lui avait préparé une brillante réception, à laquelle il avait convié

les deux missions française et anglaise. Le 25 août, à onze heures, nous étions au palais, avertis par le bruit du canon de l'approche du cortège. A onze heures et demie, l'ambassadeur du roi faisait son entrée, et recevait de Radama et de Raboude l'accueil le plus affectueux. M. Lambert rendit compte en peu de mots au roi des principaux résultats de la mission qu'il venait de remplir en Europe, des relations heureusement nouées avec différentes cours, des assurances amicales données par les souverains qui avaient reconnu Radama, et dont il lui apportait les lettres.

Au sortir de l'audience, nous avons installé la nouvelle colonie dans ses quartiers. Avec sa prévoyance et son esprit fertile en ressources, M. Laborde avait pourvu à l'essentiel ; les logements étaient disposés ; comme la salle à manger allait devenir trop petite, il avait fait élever dans sa cour une vaste tente avec les matériaux de celle qui avait abrité le banquet du 15 août. Une table de trente couverts, autour de laquelle se réunissaient

chaque jour au moins vingt-quatre convives, était dressée sur des piquets plantés dans le sol. L'abondance et la bonne humeur y ont régné jusqu'au jour de la dispersion ; pendant les six semaines que nous avons passées ensemble, l'union la plus complète et la plus vraie a fait de notre association un peu fortuite une société d'amis. Cette union était cimentée et entretenue par une bienveillance générale pour le pays qui nous donnait l'hospitalité, par un vif désir d'y laisser une opinion favorable du caractère français, et par un dévouement sincère à la mission civilisatrice à laquelle chacun de nous devait contribuer pour sa part. Ces sentiments ont triomphé jusqu'au bout des divergences de caractères, inévitables au milieu de tant de personnes. La bonne figure toujours franche et ouverte de notre excellent hôte, sa cordialité et son entrain étaient faits d'ailleurs pour ramener la gaieté chez les plus disposés à la mélancolie. C'était à chaque repas quelque anecdote nouvelle tirée de l'inépuisable répertoire dans lequel il a enfoui les souvenirs

de trente années passées sur la terre malgache, et racontée avec la verve intarissable du Gascon.

L'ennui n'avait pas prise sur nous ; si nous appelions de nos vœux le jour où nous reprendrions le chemin de Tamatave, c'était surtout à cause des camarades que nous y avions laissés privés de toute distraction, et exposés aux fièvres qui règnent sur le littoral.

Les premiers jours du mois de septembre furent remplis par les vicissitudes auxquelles a été soumis le projet de traité d'amitié et de commerce que j'avais proposé au roi de conclure, bien moins dans l'intérêt de la France, que dans le sien propre. Je le voyais flotter au gré d'influences diverses. En le liant par un engagement solennel, que d'autres nations européennes contracteraient probablement à leur tour avec lui, j'espérais l'obliger à persévérer dans la voie civilisatrice qu'il désirait suivre, mais dont les passions ou la perfidie d'une partie de son entourage s'efforçait de le détourner. Cependant les diffi-

cultés s'accumulaient à tel point que, le 9, je me rendis au palais avec l'intention de retirer mon projet. J'eus avec le roi un long entretien, sans autres témoins que le commandant en chef, et M. Laborde qui me servait d'interprète. Pressé par mes arguments, Radama m'avoua que M. Ellis avait fait tous ses efforts pour le détourner de conclure ce traité. Je le laissai indécis encore en apparence, mais tout disposé au fond à renouer; il accueillit effectivement avec un empressement très-marqué une ouverture que je lui fis faire par M. Laborde dans l'après-midi de ce même jour, et fixa aussitôt le 12 septembre pour la signature du traité, à laquelle il fit inviter la mission anglaise.

La reine, indisposée, ne put assister à la séance que le roi ouvrit avec beaucoup de dignité. Après l'échange des pouvoirs, et la lecture du traité en français et en malgache, le roi prit la plume pour signer; Rahani-rake lui fit observer que les plénipotentiaires seuls devaient donner leur signature. Au lieu

d'insister pour obtenir le seing du roi, je lui dis que sa parole valait sa signature, et que j'étais prêt à passer outre; il n'attendit pas la fin de mes paroles pour commencer à signer. Vingt et un coups de canon annoncèrent ce grand événement à la population attentive, parmi laquelle on avait répandu les bruits les plus absurdes au sujet de ce traité. Je signai après le roi, et ses trois plénipotentiaires après moi.

Pendant que nous avions la plume à la main, je demandai à Radama si, pour donner plus d'authenticité à la charte qu'il avait depuis longtemps accordée à M. Lambert, il ne voudrait pas la signer de nouveau publiquement, la faire contre-signer et sceller en sa présence. Il y consentit avec toute la bonne grâce possible, et l'acte transcrit sur parchemin reçut cette triple garantie devant une assistance nombreuse de Malgaches, de Français et d'Anglais.

Nos calomniateurs habituels ne manquèrent pas de faire courir le bruit que ma victoire m'avait coûté cent mille piastres; je ne

fus pas peu flatté d'apprendre qu'ils évaluèrent à une somme aussi considérable ce que je n'avais obtenu que par des moyens hautement avouables.

Le 15, le roi nous fit prévenir de bonne heure que, vers midi, il visiterait les écoles des sœurs et des pères. A l'heure dite, il arriva avec son cortège, à pied, suivant son habitude; nous l'attendions au passage et nous le suivîmes chez les sœurs de Saint-Joseph, qui ne savaient plus où loger leurs élèves, dont le nombre avait triplé en six semaines. Ces pauvres filles n'étaient que trois pour diriger et instruire environ deux cent cinquante élèves, dont quelques-unes commençaient à acquérir quelque habitude des travaux à l'aiguille et au crochet, et des ouvrages de tapisserie. Le roi examina avec un bienveillant intérêt les petits échantillons qui lui furent présentés, remercia et encouragea les sœurs. Il se rendit de chez elles à l'établissement des missionnaires, où les honneurs de la séance furent pour le petit Ratahiri qui avait fait, il faut

le dire, de surprenants progrès en trois semaines.

Après cette seconde visite, dont il sortit très-satisfait, le roi nous invita à le suivre à Mahouzarivou, petite maison de campagne bâtie par Radama I, et distante d'environ six kilomètres. Malgré un soleil ardent, il partit intrépidement à pied, suivi de ses sujets des deux sexes. Les étrangers eurent recours à leurs filanzanes et ne mirent pied à terre qu'à la porte de l'enclos. Le roi nous conduisit d'abord à une maison en pierre qu'il fait bâtir sur une éminence d'où la vue est fort agréable; deux larges escaliers conduisent à la terrasse qui couvre la maison; une varande, soutenue par une colonnade en pierre, s'étend sur ses deux faces longitudinales; le tout est entouré d'un vaste jardin, dans lequel croissent un peu au hasard des pêchers, des bananiers et des vignes. De là, il nous fit descendre au bord d'un petit lac, dans la retraite préférée de Radama I, dont on conserve avec un soin religieux l'ancien ameublement. Entre la maison et le lac, il y a de magnifiques ombrages

et, à côté, un vaste parterre assez bien entretenu, mais dessiné sans goût.

Les officiers anglais avaient organisé en cet endroit un petit divertissement composé de courses de Malgaches à pied et en filanzane, et d'un tir à la carabine, qui fut suivi d'un ambigu au vin de Champagne, servi sur l'herbe, à l'ombre des grands arbres. Après la collation, les danses commencèrent; elles étaient fort animées lorsque nous nous sommes retirés, un peu avant le coucher du soleil.

Le lendemain, nous allâmes offrir au roi et à la reine les cadeaux apportés par M. Lambert de la part de l'empereur et de l'impératrice. Toutes les caisses avaient été transportées, dès le matin, dans la cour du palais. Pendant qu'on les ouvrait, le père Jouen, qui nous avait accompagnés, présenta à Radama et à Raboude deux bijoux en mosaïque, envoyés par le pape Pie IX. Ne pouvant donner de décoration à un prince qui n'est pas encore chrétien, le saint-père a fait remettre au roi une riche mosaïque, destinée

à être portée au cou comme une croix de commandeur, et représentant la main de la Providence bénissant le monde. La couronne royale, le diadème de la reine, les magnifiques robes envoyées par l'impératrice, ont eu un succès d'enthousiasme. Il fallut essayer les couronnes pour s'assurer si elles iraient bien à ces têtes royales, et en voir l'effet dans une grande glace placée dans le salon ; mais à peine en face de la glace, Raboude, saisie d'une vive émotion, se prosterna devant Radama pour lui baiser les pieds. Elle pleurait abondamment lorsque le roi la releva. La vue de ces couronnes lui rappelait sans doute Ranavalo qu'elle avait aimée tendrement ; en baisant les pieds du fils, elle rendait un touchant hommage au souvenir de la mère. Je l'ai vue, quelques jours plus tard, saisie d'une émotion non moins vive en regardant une photographie de la mère de M. Lambert ; ses yeux se remplirent de larmes, elle fut forcée de s'asseoir pour laisser se calmer cet attendrissement, causé par le même souvenir.

M. Lambert offrit ensuite ses cadeaux

personnels et remit tous les objets dont on l'avait chargé de faire l'emplette au moment de son départ pour Paris. Tout avait été choisi avec un soin et un goût irréprochables; la satisfaction de la reine était peinte sur son visage; à chaque instant, le roi et elle échangeaient avec nous d'expressives poignées de main. Avec les habitudes d'ordre qui la distinguent, la reine faisait enregistrer par des hommes à elle, qui en prenaient charge, tous les objets qu'on lui présentait.

Avant de nous laisser partir, elle voulut nous faire juger de l'effet que produiraient sur elle sa nouvelle robe et son manteau de cérémonie; elle se fit habiller par les sœurs qui étaient venues nous rejoindre, et reparut dans toute la splendeur de ce magnifique vêtement, plus remarquable encore par son bon goût que par son extrême richesse. Une joie toute féminine lui fit oublier le rhume qu'elle avait. Nous prîmes congé d'elle sans qu'elle eût songé à s'envelopper de nouveau dans les châles dont elle était couverte à notre arrivée.

Ces caisses, attendues avec une si vive impatience, avaient mis plus d'un mois pour venir de Tamatave; les plus lourdes n'étaient pas même encore arrivées lorsque nous avons quitté Tananarive, et je n'ai pu offrir au roi, comme je devais le faire, les armes qu'elles renfermaient; j'ai dû laisser ce soin à M. Laborde qui, je pense, aura pu les remettre deux mois] environ après leur débarquement. Voilà où en sont les transports pour le service du roi sur cette terrible route de Tananarive!

A partir de ce jour, il n'a plus été question que des préparatifs de la fête du couronnement, qui devait avoir lieu une semaine plus tard. Le pauvre M. Laborde passait sa vie à courir du palais au champ de Mars, et du champ de Mars au palais; ici, c'était pour ordonner les apprêts du banquet, là, pour prendre toutes les dispositions d'ordre que rendrait indispensables un concours de peuple tel qu'on n'en avait jamais vu dans le pays.

Le dîner devait réunir plus de cent per-

sonnes : trois bœufs, autant de veaux, douze moutons engraisés, cinquante dindes et cinquante oies, deux cents poules ou poulets devaient être sacrifiés pour ces nouvelles noces de Gamache, sans parler des accessoires tels que gibier, poisson, écrevisses, insectes de toute espèce, les uns à l'état parfait, les autres à l'état de chrysalide ou de larve. La vieille hospitalité malgache n'oblige pas seulement à traiter les hôtes invités, mais encore la suite nombreuse que beaucoup traînent après eux. Ainsi le 15 août, outre les soixante convives réunis autour de la table royale, il y en avait des centaines, répartis par groupes dans le jardin, qui se régalaient de bœuf, de riz et de rhum : aides de camp du roi et de la reine, porteurs, chanteuses et musiciens, il fallait bien que chacun trouvât sa pâture.

Au champ de Mars, il y avait à faire placer le trône sur la pierre sacrée que les pieds du roi seul devaient fouler, à élever et à décorer le dais destiné à l'abriter, à construire les tribunes ou estrades réservées aux membres de la famille royale, aux hôtes étrangers,

aux ministres et aux grands dignitaires du royaume. Il fallait assigner, par grandes divisions, les places que devaient occuper les habitants de la capitale, et chacune des nombreuses députations accourues des extrémités les plus éloignées de l'île.

Il y avait jusqu'à des Sakalaves, ces vieux ennemis des Hovas, qui étaient venus de différents points de la côte ouest. Le roi avait eu la bonté de m'envoyer chercher pour me faire assister à la cérémonie de leur soumission. Leur nombreux et bruyant cortège montait au palais pendant que je m'y rendais moi-même. Ce n'est pas sans peine que mes porteurs ont pu traverser leurs rangs pressés. Le roi avait fait disposer quelques bancs dans la vaste cour d'Ambouimitsine, où il les a reçus sans grande cérémonie. Il m'a fait asseoir à sa droite, et a gardé ma main entre les siennes pendant toute la durée de la représentation. Je pense qu'il n'était pas fâché de leur montrer dans quelle intimité il vivait avec l'envoyé du puissant Empereur des français, et de leur faire sentir qu'ils n'avaient

aucun appui à attendre de ce côté, s'ils étaient tentés de recommencer leurs guerres.

Deux chefs, prisonniers depuis le règne de Radama I, c'est-à-dire depuis au moins trente-quatre ans, avaient été rendus à la liberté par le roi actuel. Reconnaissants de ce bienfait, qu'ils étaient allés publier dans leur pays, ils revenaient avec quelques autres chefs auxquels ils avaient persuadé de se soumettre. Chacun d'eux à son tour a offert au roi la pièce de monnaie sacramentelle; chacun d'eux a fait suivre cet hommage d'un discours aussi animé que peu concis; autant que j'en pouvais juger par les sons qui frappaient mon oreille, il me semblait qu'ils faisaient un étrange abus de la répétition. Aux discours ont succédé les danses guerrières des hommes; armés de leurs fusils, ils se livrent en cadence à une gymnastique effrénée, soutenus par le chant monotone des femmes, le son du tambour, et les sauvages mugissements des trompes marines. Parfois, on entendait sortir du groupe des femmes ce *louloulou* guttural, qui est particulier aux habitants

de la côte ouest de Madagascar et des Comorzes. Cet exercice sauvage a été suivi de la danse voluptueuse des femmes, qui ont donné à leur nouveau souverain des preuves irrécusables de l'agilité et de la souplesse de leurs reins ; jamais bayadère n'a accompagné d'un trépignement de pieds plus vif et plus pressé, un plus rapide mouvement de la taille et des hanches. Le roi semblait prendre un grand plaisir à ce spectacle, et me serrait à chaque instant la main pour attirer mon attention sur le rare mérite des danseuses.

Comme il paraissait disposé à tirer vanité de cette espèce de démonstration faite par des gens qui sont regardés comme les ennemis invétérés de la domination des Hovas, je l'ai engagé à ne pas trop compter sur leur soumission ; je lui ai dit que je les connaissais pour être de la race la plus paresseuse, la plus inconstante et la plus indisciplinée de Madagascar ; que cette demi-douzaine de chefs venus à Tananarive représentait peut-être deux fois autant de misérables villages ; et que l'attrait du voyage, le plaisir d'assister

à une grande fête pouvaient les avoir amenés aussi bien que le désir de faire une soumission qui, pour eux, n'avait rien d'irrévocable. J'ajoutai que, s'il voulait s'assurer d'une manière solide l'obéissance de ces turbulents voisins, il entreprendrait une tâche digne de lui, mais difficile et longue non moins que glorieuse, et qui suffirait pour illustrer son règne.

Parmi les manifestations les plus originales de la joie publique, il faut citer l'illumination qui a précédé la fête du couronnement et qui s'est renouvelée deux nuits de suite. A un signal donné, la ville et la plaine immense qu'elle domine se sont tout à coup éclairées d'une multitude de feux de paille, dont l'effet magique n'a malheureusement été que de très-courte durée. On prétend que dans les assemblées populaires dans lesquelles les illuminations ont été décidées, on a entendu des orateurs s'écrier : « Nous avons été assez longtemps dans les ténèbres, nous voulons entrer dans la lumière. » Si ces paroles sont bien authentiques, et si elles ont été fidèle-

ment traduites, elles sont certainement d'un bon augure, et indiquent que les idées de progrès et de civilisation ne sont pas entièrement étrangères à une partie de la population.

Après une nuit de tumulte, de cris, de chants et de réjouissances, le soleil du 23 septembre s'est enfin levé sur la ville en fête; la route qui descend du palais à la plaine était pavoisée tout entière, et animée déjà par un nombreux concours de curieux, par les sons du tambour et de la musique précédant les troupes qui venaient pour former la haie sur le passage du cortège.

Radama et Raboude ont assisté de bonne heure à une messe basse, qui a été dite dans la chambre à coucher du roi, et à la bénédiction de la couronne royale, par le R. P. Jouen, préfet apostolique, assisté du P. Finaz. M. Laborde, et quatre personnes de l'intimité du roi et de la reine, étaient seuls présents à cette mystérieuse cérémonie.

A neuf heures, nous nous sommes rendus au palais, où se trouvaient réunis tous les

grands dignitaires du pays. Peu d'instants après notre arrivée, le roi a paru, revêtu de l'uniforme de feld-maréchal anglais, qui lui a été récemment envoyé par la reine Victoria. Après avoir reçu mes félicitations, il s'est empressé de me montrer le manteau royal dont il devait se couvrir et qui est un don de l'Empereur. La reine portait la robe et le manteau de velours qui lui ont été donnés par l'Impératrice. La magnificence de ce costume rehaussait la majesté naturelle de son maintien.

Le roi la conduisit au fauteuil monumental dans lequel elle devait être portée, et monta lui-même sur un cheval arabe dont M. Lambert lui avait fait hommage peu de jours auparavant. Le cortège se mit en marche, avec assez de confusion, pour se rendre au champ de Mars, où le roi devait se présenter solennellement à son peuple et recevoir de tous les chefs présents à la cérémonie une pièce de monnaie, symbole de leur obéissance et de leur soumission. La foule immense, accourue pour être témoin de la fête, bordait

les rues, couronnait les hauteurs et couvrait le champ de Mars. C'était un spectacle des plus pittoresques, sauvage et grandiose à la fois.

Au milieu du champ de Mars se trouve la pierre sacrée sur laquelle le roi devait monter, et d'où il devait haranguer ses sujets. Elle était comme enchâssée dans une plate-forme de trois à quatre mètres d'élévation, recouverte d'un dais écarlate. Le trône était posé sur la pierre nue, que le pied du roi doit seul fouler; à la gauche du trône, un fauteuil, placé sur la plate-forme en bois, était destiné à la reine. Deux longues estrades se prolongeaient à droite et à gauche de la plate-forme; la première était réservée aux missions française et anglaise, aux ministres et aux plus hauts fonctionnaires de l'État; la seconde aux membres de la famille royale et aux familles princières.

Le discours du roi à son peuple fut accueilli avec des transports d'enthousiasme, manifestés par de longues huées que soutenait le son des trompes. Ces huées ou gro-

gnements sourds, qui sont l'expression la plus respectueuse de l'assentiment ou de l'admiration, avaient suivi le roi depuis le palais jusqu'à la pierre sacrée. Nous lui offrîmes nos vœux et nos félicitations; puis, commença le long défilé de tous les grands et de tous les chefs qui venaient lui rendre hommage et lui présenter le hasina. Il dura plusieurs heures. La foule poussait des clameurs enthousiastes; les vieux chants malgaches alternaient avec les cantiques et les psaumes que chantaient les élèves des missions catholique et protestante, groupés au pied des marches du trône; on sentait comme un souffle de vie puissant s'exhaler de la foule et courir sur les têtes pressées de ce peuple qui couvrait toute la vaste plaine.

Enfin, vers deux heures, le roi offre son bras à Raboude pour la ramener à son équipage et remonte lui-même à cheval. On part dans un grand désordre, et ce n'est pas sans peine que mes porteurs parviennent à se maintenir auprès du roi, au milieu des Sakalaves qui se pressent autour de lui et font

retentir l'air de leurs chants sauvages. On avance avec une lenteur extrême entre les flots de peuple qui se précipitent pour voir le roi de plus près. Devant le consulat de France, le roi s'arrête pour boire; son cheval, effrayé par le bruit, par la foule, par l'éclat du verre et de la bouteille que l'on passe devant ses yeux, se cabre, se mâte, et Radama glisse dans les bras des personnes qui l'entourent. La reine accourt éperdue, et ne remonte dans son palanquin qu'après avoir vu le roi sauter en selle avec une agilité qui rassure tout le peuple épouvanté. Le cortège se remet en route et rentre au palais vers trois heures.

Une table de plus de cent couverts, servie avec une profusion homérique, était dressée dans la grande salle du rez-de-chaussée du palais Mandrakamiadana, qui s'ouvrait pour la première fois depuis la mort de Ranavalo. Le roi avait convié tous les Européens présents à Tananarive à ce banquet, auquel assistaient une partie des membres de sa famille, quelques-uns des ministres et des

principaux personnages du royaume. Un bal a clos cette belle et fatigante journée.

Le lendemain, nous avons été invités à voir du palais un feu d'artifice qui a été tiré sur le lac dans la soirée, et qui a eu un grand succès parmi les Malgaches. Après ce spectacle, le général anglais et les membres de la mission, qui devaient se mettre en route presque aussitôt, ont pris congé du roi et de la reine, qui m'ont prié de ne pas partir avant que les cadeaux qu'ils désiraient envoyer à l'Empereur et à l'Impératrice fussent prêts.

La plus grande partie de ces objets me fut remise le 29 septembre, et la reine m'ayant promis que tout le reste serait très-prochainement achevé, je fixai notre départ au 4 octobre. Pas un jour ne s'est écoulé, depuis ce moment, sans que je n'aie eu l'honneur de voir le roi et la reine, qui m'ont témoigné de la manière la plus affectueuse le regret qu'ils avaient de me voir partir.

Tous deux sont venus se faire photographier chez les Pères Jésuites et ont bien voulu

partager ensuite notre déjeuner, après lequel nous avons reconduit la reine au palais. Le roi a désiré achever à sa maison de campagne de Mahouzarivou une journée si bien commencée. Il voulait que je m'y fisse porter, pendant qu'il s'y rendrait à pied ; comme je refusais obstinément de me séparer de lui, il s'est décidé à monter avec moi sur mon siège. Il a fait ainsi tout le trajet, assis sur mes genoux, un bras passé autour de mon cou, et moi le tenant par la taille, pour l'empêcher de tomber par-dessus les porteurs dans les épouvantables sentiers de chèvre que nous étions forcés de suivre.

Nous avons traversé ainsi une grande partie de la ville, au milieu de la foule qui se pressait sur le devant des maisons pour voir passer le roi. En arrivant à Mahouzarivou : « Radama, lui dis-je, je viens de vous porter comme mon enfant. — Il ne tient qu'à vous d'être mon père. — Puisque vous le permettez, je vous adopte, soyez mon fils. » Je lui offris en même temps le hasina, qu'il reçut en m'embrassant. Il n'y a pas d'autre

formalité pour l'adoption, qui est extrêmement commune à Madagascar.

Cet acte a couronné, en quelque sorte, la mission que j'avais à remplir à Tananarive ; il a dignement scellé les rapports nouveaux établis entre la France et la grande île africaine, qui, par la voix de son jeune et généreux souverain, promettait de s'ouvrir sans obstacles à notre influence pacifique.

Nous sommes partis le 4 octobre, avec les mêmes honneurs qui nous avaient été rendus à notre arrivée, emportant les vœux des hommes le plus sincèrement dévoués au roi et à la reine.

En passant devant le palais, nous avons salué une dernière fois leurs majestés des cris de vive Radama, vive Raboude. Ce n'est pas sans émotion que je me suis séparé de l'escorte que le roi avait chargée de nous accompagner. En faisant ces derniers adieux à Tananarive, je me rappelais avec attendrissement toutes les marques de sympathie et d'affection que j'avais reçues du roi, de la reine, et d'un grand nombre de leurs sujets, pendant

le long séjour que j'avais fait parmi eux. Que ma destinée m'y ramène ou non, jamais je n'oublierai cette douce hospitalité, les aimables qualités dont ce peuple est doué, et qui lui ont concilié l'attachement de tous les étrangers qui ont passé quelque temps dans le pays ; jamais je n'oublierai surtout le noble caractère de M. Laborde, les nombreuses preuves de dévouement et d'amitié qu'il m'a données chaque jour. Puisse ce généreux enfant de la France recevoir la digne récompense du labeur de toute sa vie, et jouir longtemps de l'union féconde de la France et de Madagascar, objet de ses constants efforts et de ses vœux les plus ardents !

Notre voyage à la côte s'est heureusement effectué en dix jours. La sécheresse qui avait régné pendant tout notre séjour dans l'intérieur de l'île, avait pénétré jusqu'aux âpres sentiers de la forêt, que nous avons trouvés presque praticables. Le printemps se faisait sentir ; les grands arbres, les lianes commençaient à se couvrir de fleurs autour desquelles voletaient les colibris et les papillons. Ces

belles journées du mois d'octobre sont pour les contrées de l'intérieur le signal du réveil de la nature. La végétation se développe timidement encore, en attendant le prodigieux essor que vont lui donner les pluies et les orages de l'été.

C'est le 14 octobre que je suis rentré, avec tous les membres de la mission, à bord de *l'Hermione*, après avoir reçu du gouverneur de Tamatave l'accueil le plus empressé, et tous les honneurs qu'il avait mis tant de mauvaise grâce à m'accorder trois mois auparavant.

M. Lambert est arrivé à la côte le 16, et s'est embarqué le 17, avec le cérémonial dû à sa qualité d'ambassadeur du roi de Madagascar. Le même soir, *l'Hermione* partait pour Sainte-Marie, et de là pour Saint-Denis, où elle mouillait le 22, après une absence de trois mois et demi. La réception aussi brillante que cordiale faite par la colonie à la mission française de Madagascar a été, pour tous mes compagnons comme pour moi, la compensation des fatigues et des privations

endurées en commun, et la plus douce récompense de nos efforts pour le développement des relations destinées à unir pour toujours notre belle colonie à la grande île, qui lui a donné ses premiers habitants et qui est restée sa mère nourricière.

NOTES

SUR L'HISTOIRE NATURELLE DE MADAGASCAR

RECUEILLIES PAR M. LE DOCTEUR AUG. VINSON,
membre de la mission.

Sur la côte orientale de Madagascar, la zone voisine de la mer est sablonneuse et composée de débris variés parmi lesquels le quartz domine.

A partir de Maraoumbé le sol change d'aspect; l'argile succède au sable, des collines boueuses s'arrondissent de toutes parts et l'action des dépôts commence à se faire sentir. Les grès jaunes ne tardent pas à paraître; vers Ranoumafana l'oxyde de fer, uni au grès dans de fortes proportions, lui donne un aspect rougeâtre très-remarquable.

Dans la forêt d'Alamazaotra, le quartz devient rare; la terre argileuse est toujours colorée par l'oxyde de fer; les roches basaltiques, rares jusque-là, apparaissent en assez grand nombre.

Le bassin de la plaine d'Ankaïe est formé de couches de sédiment, riches en débris fossiles. Le sable du Mangourou et de ses affluents est rempli de mica. Au centre de Madagascar, on se trouve sur un océan de collines qui s'étendent de toutes parts à perte de vue; elles ont généralement une forme arrondie; il semble que ce sol ondulé se soit lentement soulevé, et que l'action des eaux ait ensuite adouci toutes les aspérités. Aux environs de Tananarive, les roches de granit se montrent dans toutes les directions et forment des masses énormes. Le bloc d'Ambatoumanga est une magnifique roche de granit bleu. La colline sur laquelle est construite la ville est composée en partie de roches granitiques, qui se décomposent et se désagrègent au contact de l'air, et en partie de couches d'un beau grès blanc ou gris dont

les stratifications se détachent en blocs aplatis et réguliers, employés par les Hovas pour la construction de leurs tombeaux. Le sol des rues de la ville, toujours riche en mica brillant, est formé en grande partie par un grès très-fin, pulvérulent, que le vent soulève et transporte à de grandes distances pendant les mois secs de l'hiver. Ce grès, assez semblable à du ciment, en acquiert la dureté lorsqu'on le fait sécher après l'avoir détrempé. Les habitants l'emploient pour construire des terrasses, des murs et des maisons, et pour fabriquer leur poterie, que l'on a trouvée à Saint-Denis plus fine et plus belle que celle qui vient d'Europe.

L'aspect géologique de Madagascar est loin de confirmer une opinion assez accréditée et d'après laquelle cette île aurait été formée par des soulèvements peu postérieurs à l'époque de la formation de la chaîne de l'Afrique orientale. L'action ignée a laissé à Madagascar des traces marquées par des volcans éteints et de nombreux rocs basaltiques, tandis que l'action aqueuse est marquée par

la présence fréquente du quartz et des couches stratiformes. Cette île appartiendrait donc aux terrains de formation mixte ou pluto-neptunienne.

Elle paraît être d'un âge fort ancien, puisque le granit, le gneiss et le micaschiste s'y montrent en grande abondance, et qu'elle présente ainsi à sa surface les terrains dont se composent les couches les plus profondes de la croûte terrestre.

La flore de Madagascar est extrêmement riche. Après dix années passées à étudier celles de Maurice, de la Réunion et de Madagascar, Dupetit-Thouars disait que dix autres années lui seraient nécessaires pour connaître cette dernière. Commerson, dans une lettre à Linné, représentait Madagascar comme la terre de promission des botanistes. Cette belle nature, au milieu de laquelle il contracta des germes de mort, avait frappé au plus haut point son imagination, bien qu'il eût déjà fait le tour du monde avec Bougainville. Qu'auraient pensé ces deux savants, s'ils avaient pu pénétrer dans les formidables et magni-

fiques forêts de l'intérieur de l'île? A quel botaniste à venir sera-t-il donné d'énumérer toutes ces beautés nouvelles, ces espèces et ces genres inconnus, qui fourniraient plusieurs volumes au grand ouvrage de Decandolle? Ces palmiers variés qui s'élancent d'un jet jusqu'au faite de la forêt pour y déployer leur panache orgueilleux, ces pandanus d'espèces nouvelles, ces dracœnas encore ignorés, et tous ces végétaux dont l'élégant feuillage, les fleurs délicates attirent l'attention des plus ignorants? Sans entrer dans des détails qu'une observation trop superficielle ne me permet pas d'aborder, je ne citerai que le bambou liane qui entoure les plus grands arbres de son feuillage lancéolé, comme de couronnes superposées, qui vont en s'amoindrissant, puis se recourbent et retombent gracieusement vers la terre. Le rafia (*sagus rufia*), dont le cœur se mange comme celui du palmiste, et dont les jeunes feuilles fournissent les fils avec lesquels sont tissés les rabanes, l'arbre du voyageur (*ravinalia Madagascariensis* ou *Urania speciosa*) dont les

feuilles servent à tant d'usages divers, le copalier (*hymemea verrucosa*) qui fournit la gomme, la liane à caoutchouc, le ciperus papyrus qui sert à couvrir les maisons dans les régions trop froides pour l'arbre du voyageur, etc., etc. Les bois de construction, les bois d'ébénisterie, les bois de luxe, les plantes alimentaires et médicinales, textiles et industrielles, les plantes d'ornement foisonnent sur cette terre privilégiée qui nourrit à sa base tous les végétaux des contrées tropicales, et à son sommet ceux des régions tempérées.

L'île est peu riche en mammifères. Sa faune est caractérisée par les lémuriens qui, comme on le sait, sont particuliers à Madagascar. Il y a peu d'années, l'aïe-aïe (*cheyromys madagascariensis*) était encore peu connu; un seul individu de cette espèce avait été apporté en Europe par Sommerat à la fin du siècle dernier. J'ai pu observer un de ces animaux qui avait été envoyé à la Réunion par M. Delastelle; mes observations ont été réunies dans un mémoire que j'ai présenté

à l'Académie des sciences. Depuis il en a été envoyé à Paris, et à l'île Maurice, où M. Sandwich en a fait l'objet d'une étude intéressante. Le muséum de la Réunion a reçu un second individu, et possède aujourd'hui le couple complet de ces curieux mammifères. Il n'est pas difficile de s'en procurer de vivants à Tamatave, où les Malgaches les nourrissent avec du miel et des bananes.

Les singes proprement dits n'existent pas à Madagascar. C'est une preuve de plus en faveur de l'opinion qui attribue à cette île une formation indépendante de celle du continent africain. Les animaux qui se rapprochent le plus des singes sont des animaux du genre indri, connus dans le pays sous le nom de babacoutes et de simepounes. Le genre maki, qui est le plus complet à Madagascar, semble le type du lémurien, et paraît avoir communiqué en partie ses caractères à l'aïe-aïe, qui est un singe rongeur, et à l'indri, qui est un singe make (*oran maque* ou *pithelemur*, comme l'a nommé Lesson).

La forêt d'Alamazaotra paraît être l'habitat

de prédilection des indris. Lorsqu'on la traverse, on entend retentir dans ses profondeurs des cris lamentables, pareils à des voix humaines mêlées de hurlements. Nos chasseurs parvinrent à en tuer trois, un simepoune et deux babacoutes. Le premier appartient à une espèce que je crois nouvelle; il a été tué par M. le lieutenant de vaisseau de Ferrières. Il ne diffère du babacoute (*indris niger*) que par sa couleur qui est d'un blanc lavé de jaune, par ses oreilles complètement nues et par sa queue qui est un peu plus longue. On peut, par conséquent, lui donner le nom d'*indris albus*, et lui conserver en français le nom malgache de simepoune.

Ce quadrumane a, comme tous les indris, vingt molaires; il n'a point d'os métacarpien intermédiaire; ses canines, au nombre de quatre, sont très-aiguës; les quatre incisives supérieures, planes et régulières, diffèrent des quatre inférieures qui sont inclinées en avant et ont la forme pectinée. La hauteur, la conformation et le volume de son crâne sont semblables à ceux du crâne du baba-

couste. Son museau, un peu moins allongé, lui donne assez l'aspect des épagneuls king-charles's. Les membres inférieurs sont plus longs que les supérieurs. La taille de l'individu auquel se rapportent ces observations était de quatre-vingt-six centimètres. Sa face est nue; la peau qui la couvre est d'un beau noir; le tour orbitaire, revêtu d'une large paupière garnie de cils, est plus foncé encore, ce qui donne au regard de l'animal une grande douceur.

Le pelage est agréable au toucher, formé de longs poils, laineux comme ceux des lé-muriens; il se redresse et se hérissé sur le haut du front, où sa blancheur contraste avec la face noire qu'il encadre; les oreilles sont membraneuses, nues, noires, arrondies et minces. Au sommet de la tête, le poil prend une teinte grisâtre. Le dessous des mâchoires, le devant du cou, le creux des aisselles jusque sur les flancs, sont d'un gris mêlé de roux. A partir du milieu du dos, la base des reins, la queue, les membres postérieurs sont d'un blanc lavé de jaune orangé.

Les mains sont noires et nues; le quatrième doigt est le plus long; le pouce des membres postérieurs est aplati et très-gros.

La queue du simepoune a quinze centimètres de long, tandis que celle du babacoute n'en a que neuf. Les vertèbres dont elle est formée sont plus fortes et plus grosses chez le premier que chez le second, où il suffit d'un grain de plomb pour les couper.

Le simepoune dont je viens de donner la description était un individu mâle assez âgé; il a été tué dans les branches d'un gros arbre dont il était occupé à manger les fruits. Ses mœurs sont diurnes comme celles du babacoute, bien que l'on ait écrit le contraire pour ce dernier. Il habite les bois de l'intérieur de l'île, tandis que l'autre descend dans ceux de la côte; c'est ce qui explique comment il avait échappé jusqu'à présent aux recherches des naturalistes.

Les babacoutes que nous avons pris ont, comme le simepoune, quatre-vingt-six centimètres de haut. Leur face ressemble à

celle de la maque et du chien. Les oreilles sont en forme de houppes noires, laineuses et touffues. Sur la tête règne un trapèze blanc, dont le plus petit côté est dirigé en avant. Cette tache d'un blanc pur se continue par une ligne blanche en arrière de chaque oreille et fait place à une bande noire sur l'avant. Cette bande est séparée, par un intervalle gris, de la face qui est nue et noire. Le museau est allongé. Le tour orbitaire est noir, la paupière supérieure épaisse, les cils abondants et longs; l'iris est grand, large, d'un jaune clair, tirant sur le vert; la pupille d'un bleu foncé. Le bandeau frontal est noir, encadre la face, descend sur les mâchoires et s'éteint en gris.

Le dos est d'un beau noir de velours dans toute sa largeur. Ce noir couvre comme d'un manteau les épaules et la partie supérieure des bras; elle se bifurque au-dessus des reins et forme deux pointes qui se fondent dans le gris des régions iliaques. La partie postérieure est noire avec un triangle blanc dont le sommet est en haut; la face interne

des cuisses est noire comme les extrémités ; le ventre est gris.

Certains Betsimsaraks et Bétanimènes ont une grande vénération pour les babacoutes ; ils rachètent ces animaux pour les mettre en liberté, quand ils les trouvent en captivité, ou pour leur donner la sépulture quand ils ont été tués. On raconte qu'une tribu du pays, en guerre avec des voisins, se serait réfugiée et cachée dans les forêts ; ses ennemis, en la poursuivant, guidés par un bruit de voix humaines, auraient trouvé devant eux une troupe de babacoutes, dont l'apparition les aurait frappés de terreur ; ils se seraient enfuis persuadés que les fugitifs avaient été changés en bêtes. Ceux-ci, au contraire, auraient voué une reconnaissance éternelle aux quadrumanes qui les avaient sauvés.

C'est, sans doute, du babacoute que Flacourt parle quand il donne la description d'un animal « à tête ronde et à face humaine, qui a les pieds de devant comme un singe et ceux de derrière aussi, qui a le poil

frisoté et la queue courte.... c'est un animal fort solitaire ; les gens du pays en ont grand'peur et s'enfuient de lui. »

Aujourd'hui , par la découverte du simepoune, le genre indris renferme deux espèces à queue courte, auxquelles s'applique également la dénomination d'*indris brevicaudatus* de Et. Geoffroy Saint-Hilaire. Il devient donc nécessaire de faire une nouvelle division du genre indris que l'on pourrait partager en : 1° indris à queue courte, contenant l'indris niger et l'indris albus ; 2° indris à queue longue, contenant l'avahi et le propithèque.

Les principaux oiseaux que j'ai rapportés de Madagascar, sont :

Le vourounmahéré (*falco Radama*, G. Verr), oiseau royal des hovas ; il est zébré de gris et de jaune en dessous, et a été décrit dans la faune de Madagascar publiée en 1861, par le docteur Hartlaub.

Le papango (*circus Maillardi*, G. Verr) très-commun à Tananarive ; oiseau de proie, de couleur brun fauve.

Le perroquet noir (*psittacus vaza*, Shaw) tué dans la forêt.

Le *coccyrus cœruleus* (Vieillot), bel oiseau d'un bleu magnifique, nuancé de violet, également tué dans la forêt.

Le coucal (*centropus philippipensis*).

L'effraie (*stryx flammea*, Linné) oiseau de nuit, commun dans la ville de Tananarive.

La colombe ou pigeon bleu (*colomba madagascariensis*).

L'oie bronzée ou cabouka des Malgaches, nommée aussi oie sauvage de Madagascar (*anser melanotos*, Vieillot).

Plusieurs espèces de sarcelles (*anas madagascariensis*, *anas bernieri*, *anas viduata*.)

Le jacana marron à nuque blanche (*parra albinuca*, Isid. Geoffroy), tué sur la rivière d'Andévourante.

Le plongeon (*pædiceps minor*) tué à Tananarive, sur le lac de la Reine.

La mouette d'Hartlaub (*Larus Hartlaubii*) prise vivante à Tananarive; c'est un fait très-curieux que la présence d'un oiseau de ce genre au centre de l'île.

Le souimanga (*cinnyris*) de Madagascar.

Plusieurs hérons ou aigrettes (*ardea rufasata*, *ardea elegans*). Une troisième espèce trouvée à Tananarive, et que je crois nouvelle, se rapproche beaucoup de l'*ardea malaccensis*. Les ailes et le dessous du corps sont entièrement blancs; le cou et le dos sont marqués de longs traits de terre d'ombre, sur un fond jaune pâle.

L'ibis huppé de Madagascar (*ibis cristatus*).

Plusieurs espèces de martin pêcheur (*alcedo cristata*, *alcedo rubra*). Je crois cette dernière nouvelle; l'individu que je possède a été tué à Béfouroune.

Un figuier d'une nouvelle espèce du genre *dicæum*, pris dans la forêt d'Alamazaotra.

Une petite fringille que je crois nouvelle aussi, dont le bec est noir en dessus et violet en dessous; elle a été tuée à Tananarive, sur le lac de la Reine.

L'entomologie de Madagascar offre une mine des plus riches à exploiter. Les insectes jouent un rôle important dans l'alimenta-

tion des Malgaches. Mais la saison dans laquelle s'est fait notre voyage ne m'a pas permis de trouver beaucoup de coléoptères à l'état parfait. Ce n'est qu'à notre retour en octobre que j'ai pu en recueillir un certain nombre, parmi lesquels je citerai les suivants :

Dineutes proximus (Aubé).

Ctenicera nobilis (Illig.).

Captionia prasina (Burm.).

Plusieurs autres cétoines.

Apoderus numeralis (Olliv.).

Apoderus camelus (Olliv.).

Tophoderes frenatus (Klug.).

Lixus defloratus (Olliv.).

Holonichus acanthopus (Chev.).

Un beau stellognathe tacheté.

Euporus madagascariensis.

Une espèce voisine du molorchus, et qui doit constituer un genre nouveau.

Enfin, j'ai rencontré sur le bord de la rivière d'Ivondrou le beau coléoptère qui a servi de type au genre *encya*, dédié par Ollivier à Commerson (*melolontha* ou *encya*

Commersonii), et que le célèbre voyageur avait sans doute découvert pendant son séjour à Madagascar. Un grand badamier (*terminalia catalpa*) était littéralement couvert de ces beaux scarabées à élytres d'un rouge ferrugineux qui rongeaient les feuilles.

Les lépidoptères sont nombreux et variés à Madagascar; ils sont particulièrement remarquables par la richesse de leurs couleurs. On sait que le plus beau papillon connu appartient à cette île; c'est l'uranie riphée (*urania riphæa de Cramer*), que l'on nomme à Tananarive le papillon vert doré, à cause des taches transversales vertes, et des splendides reflets d'or qui brillent sur ses ailes diaprées de plusieurs couleurs. On le trouve depuis Tananarive jusqu'à Sainte-Marie, et quoique ce ne fût point l'époque pendant laquelle il est le plus commun, j'ai pu me procurer deux beaux spécimens de cette espèce. Il semble que ce soit de ces magnifiques lépidoptères que Flacourt a dit: « Il y en a qui sont dorés, argentés et mêlés de si belles couleurs avec la dorure, que c'est chose admirable à voir. »

D'après une opinion répandue en histoire naturelle, ce papillon serait attaché au manguier, dont la feuille nourrirait sa chenille. Les minutieuses recherches faites à ce sujet par M. Coquerel et par moi sont restées sans résultat bien positif; mais comme c'est aux environs d'Ambatoumanga, dans un pays où le manguier n'existe pas, que ce papillon est le plus commun, on est forcé d'en conclure que la chenille de l'*urania riphæa* a une prédilection marquée pour un autre végétal encore inconnu.

La zone sablonneuse et boisée qui s'étend de Tamatave à Andéavourante, forme le domaine dont les productions lépidoptérologiques ont été exploitées dans le joli recueil de M. Boisduval, sur la faune des îles de Bourbon, Maurice et Madagascar; mais dès que l'on pénètre dans l'intérieur la faune se modifie et s'agrandit considérablement.

Je citerai, entre autres endroits où les papillons sont les plus abondants d'abord, la forêt d'Alamazaotra, où l'œil se lasse à les suivre et où l'on trouve en grand nombre les

chenilles les plus variées, autant par leurs couleurs que par la disposition des poils dont elles sont revêtues, ensuite les bois qui couvrent l'intérieur de la chaîne des Angaves. Le 5 octobre, vers une heure de l'après-midi, nous traversions un joli cours d'eau qui coule en murmurant au fond d'un charmant vallon. Le thermomètre marquait trente-deux degrés à l'ombre. Un troupeau de bœufs venait de passer la rivière et avait laissé sur ses bords des empreintes de pieds, qui formaient autant de petits étangs dans lesquels des milliers de papillons venaient se désaltérer. Les Malgaches les prenaient à la main. J'y ai recueilli une belle salamis éclatante de blancheur et remarquable par sa taille, la plus grande probablement du genre, avec des ailes subfalquées latéralement et un grand V ferrugineux en dessous. Elle était au milieu d'un groupe de papilio épiphorbas et d'autres du même genre. J'en ai rapporté encore un beau papilio noir avec des taches vert pistache, dont les inférieures sont bidentées, avec du rouge carmin et du

noir au-dessous des ailes ; un autre papillon du même genre, grand comme l'épiphorbas ou le disparalis, était d'un beau noir de velours avec des taches d'un rouge de sang.

Les bois de Mahadilou renferment également beaucoup de beaux lépidoptères, ainsi que les environs de Maraoumbé.

Je n'ai pas rencontré sans plaisir, au milieu même de Tananarive, le charmant papillon bleu auquel Boisduval a donné le nom de Radama (*Salamis Radama*). Un Anglais venu de l'intérieur en avait donné le premier exemplaire à Goudot, qui l'envoya à Boisduval, dans un temps où il était difficile de pénétrer dans la province d'Emerine. Il fut introduit fortuitement dans l'île de la Réunion vers 1850, et y a tellement multiplié, qu'il y est devenu plus commun qu'à Madagascar même. Je crois avoir le premier fait connaître sa chenille et sa chrysalide, que j'ai découvertes sur le *Baleria multiflora* et *spinosa*.

Les mœurs des lépidoptères subissent à Madagascar, plus peut-être que partout ailleurs, l'influence des circonstances atmo-

sphériques. Le matin, pendant que d'épais et froids brouillards enveloppent ces contrées marécageuses si redoutables aux Européens, et les couvrent comme d'une fumée blanche, tout dort ou se cache sous le sombre et humide feuillage; mais dès que le soleil éclate dans sa violence tropicale, la forêt, le sentier, le lit du torrent se peuplent de papillons aux vives couleurs, au vol léger; ils se livrent à tous les ébats d'une joie folle, ils se recherchent, se poursuivent, se fuient, enlacent leur vol et tourbillonnent dans les airs comme les brillants flocons d'une neige colorée.

Si l'emploi alimentaire des chenilles et des chrysalides excitent toute notre répugnance, nous devons un juste tribut d'éloges au parti que les Hovas ont su tirer de quelques-uns de leurs vers. Nul pays ne semble mieux doué que le leur pour la sériciculture. Dans la province d'Emerine et les contrées voisines, beaucoup de chenilles se couvrent d'enveloppes soyeuses pour se préserver soit des froids de l'hiver, soit des pluies de l'été. Quel-

ques-unes se couvrent, dès leur naissance, d'un manteau avec lequel elles se développent et se meuvent, en ne laissant paraître au dehors que quelques pattes pour se suspendre aux plantes, et la tête pour en ronger les feuilles. J'ai trouvé ces chenilles sur une espèce de morelle, commune aux environs de Tananarive et d'Ambatoumanga. D'autres opèrent leur métamorphose dans un cocon en plusieurs doubles; quelques-unes font entrer dans leur enveloppe des débris de végétaux artistement employés. Enfin, il y en a qui s'établissent en république dans une chemise commune formée d'une bourre soyeuse, au milieu de laquelle chacune file son cocon particulier.

Les Hovas ont naturalisé à Tananarive le mûrier et le ver à soie de la Chine; ils en font un objet d'industrie et de commerce susceptible d'un grand développement. Mais la soie destinée à devenir la plus abondante dans l'île est celle qu'ils nomment *landy*, et qu'ils retirent de la chenille de l'ambrevate, en malgache, *ambarivatri* (*citysus cajanus*).

Elle est lourde, sans brillant, mais extrêmement forte. Elle sert à tisser une étoffe d'une durée remarquable. On assure que des pièces de cette soie, exhumée, depuis des siècles, de tombeaux où elles enveloppent les morts, n'avaient rien perdu de leur solidité.

La chenille qui produit cette soie a six centimètres de long ; elle est de couleur marron, finement striée de brun foncé ; à la limite de la face dorsale et de l'abdomen à la naissance des pattes, elle est bordée d'une raie rougeâtre ; elle est formée de douze segments et a huit paires de pattes ; celle de devant est rouge comme le ventre ; elle est parsemée de piquants noirs, et porte sur le dos, près de la tête, quatre épis ou houppes rétractiles d'épines ou de poils disposés en rosettes, dont le tour est d'un jaune fauve et le centre d'un bleu d'acier. Ces piquants se hérissent quand l'insecte est irrité.

Cette chenille vit sur l'ambrevate ou sur le goyavier ; mais sa soie est plus abondante et plus forte lorsqu'elle est nourrie de la feuille de la première de ces plantes. Le cocon

est d'un jaune grisâtre, ovale, et long de cinq centimètres sur huit de circonférence. La chrysalide est grosse, de couleur marron; elle se mange à Madagascar. Le papillon qui en sort est de moyenne taille; la femelle, plus grande que le mâle, a huit centimètres d'une extrémité à l'autre des ailes supérieures étalées. Sa couleur générale est gris perle; deux raies plus foncées traversent les ailes supérieures et laissent entre elles un espace presque triangulaire. Le bord externe est d'un gris sombre effacé et est irrégulièrement dentelé. Le corps a un peu plus de trois centimètres de long; il est gros, lourd et chargé d'œufs argentés. Le mâle est rouge; les ailes supérieures portent deux raies plus foncées, dans l'intervalle desquelles elles sont brunes. Les ailes inférieures sont d'un rouge uniforme, avec un fin liséré blanc qui les circonscrit extérieurement; au lieu d'être arrondies, elles ont un angle externe et un angle anal, et sont presque carrées par en bas. Le corps est rouge.

J'ai reconnu que ce papillon, qui doit être

rangé parmi les Bombycines, appartient au genre *Borocera* établi par Boisduval; comme il n'a jamais été classé, on pourrait le placer auprès du *Borocera Madagascariensis* dont il diffère, et en former une espèce nouvelle sous le nom de *Borocera Cajani*, en raison de la plante dont se nourrit la chenille.

Les Hovas ne dévident pas le cocon, ils le cardent et le filent, après l'avoir fait bouillir pour enlever tous les poils dont la chenille, en se dépouillant, hérissé son linceul. Ces poils, sans cette opération préalable, pourraient devenir un danger pour les yeux et pour les mains. La soie est d'un gris clair; c'est généralement sous cette couleur naturelle qu'on la met en œuvre. Cependant on la teint quelque fois : le rocou et le natte donnent la couleur rouge, le safran la jaune, l'indigo la bleue, le safran et l'indigo réunis la verte; comme mordant, on emploie la dissolution du fer et certains acides végétaux. Pour obtenir la couleur brune qui est la plus fréquemment employée après le gris, on enfouit la soie dans la vase des marais.

L'arachnologie est une des parties les plus neuves de l'entomologie de Madagascar. Sur la côte on ne trouve que peu d'espèces; mais le nombre en est grand dans l'intérieur. La plus grande araignée de Madagascar est une grande épeire, de la race des tuberculées, que les Malgaches nomment *halabé*. Une autre, noire et large, avec des aspérités blanches, établit, au-dessus des cours d'eau, ses fils d'une prodigieuse longueur. On trouve dans les bois de très-belles gastéracanthes aux épines courbes; il en existe de jaunes et de rouges avec l'abdomen ponctué. J'ai rencontré également des olios nouvelles, un selenaps maculé, un philodrôme blanc, etc., etc.

On sait par Flacourt et d'autres voyageurs qui ont visité l'île, que c'est parmi les aranéides qu'il faut placer ces animaux les plus venimeux. Les araignées dangereuses sont de deux sortes, au dire des habitants de Madagascar.

La première est noire, petite; son abdomen est bombé, et rond à la surface; sa longueur est de dix millimètres elle porte une

tache rouge vermillon à sa partie postérieure, et une autre de même couleur, mais transversale sur le devant de l'abdomen; entre ces deux taches neuf petits points blancs sont régulièrement disposés sur trois rangées. Les pattes sont fines; la première et la quatrième paires sont les plus longues. Cette araignée porte dans le pays le nom de *menavoudi* qui signifie *cul rouge*. On s'accorde unanimement sur le danger de sa piquûre; Flacourt dit qu'on devient froid comme glace et qu'on tombe en pâmoison après avoir été piqué. Les indigènes combattent ces phénomènes avec des infusions des plantes du pays et en exposant le malade à un feu ardent. A Tananarive on conjure les accidents au moyen d'une incision et de la cautérisation.

J'ai été assez heureux pour me procurer quelques-unes de ces araignées, encore indéterminées dans la science. Je ne sais que penser de la crainte unanime qu'elles inspirent; mais je suis arrivé à un résultat qui ne laisse pas d'être surprenant, c'est qu'elles prennent place, par leurs caractères généraux

ques, à côté du latrodecte malmignatte de l'île d'Elbe et de la Corse, dont la morsure passe pour mortelle, et à côté du latrodecte mactans de la Martinique dont le venin a une égale malignité. Je propose de donner à cette araignée le nom latrodecte menavoude (*Latrodectus menavoudi*).

La seconde dont la morsure, mortelle aussi, est suivie, dit-on, d'une enflure qui commence par le point blessé et se propage à tout le corps, est le fouka, ou araignée crabe. Elle a la forme d'un petit crabe; sa longueur est de 41 millimètres; le céphalothorax est fort et bombé; l'abdomen est trapézoïde, plus étroit à la partie antérieure. Tout le corps est d'un brun marron, couvert de tubercules; les pattes courtes, fortes, ramassées, sont semées d'aspérités comme dans un crustacé du genre Parthénope. Je n'ai pu classer encore cette araignée dont les formes exceptionnelles n'ont pas d'analogues que je sache dans l'arachnologie. Peut-être sera-t-on forcé de créer pour elle un genre nouveau.

Telles sont les principales données que j'ai

pu recueillir sur l'histoire naturelle pendant notre voyage. Dans le séjour limité que nous avons fait à Madagascar, la moisson eût été plus féconde assurément, s'il m'avait été possible de parcourir les campagnes au lieu de rester à Tananarive. J'ai pu néanmoins me faire une idée du caractère géologique de Madagascar; j'ai décrit un indri d'espèce nouvelle et de grande taille, le simepoune. En lépidoptérologie, j'ai rapporté quelques espèces encore inconnues; j'ai déterminé, d'une manière exacte, le genre et l'espèce de bombycine qui fournit la soie du pays et sur laquelle on n'avait encore aucune donnée certaine. J'ai étudié l'arachnologie qui était une mine inexplorée, et j'ai déterminé scientifiquement les deux araignées qui sont considérées comme les seuls animaux venimeux de l'île.

Si modestes que soient ces résultats, ils ont leur utilité relative, car ils comblent quelques lacunes dans l'histoire naturelle si intéressante et si périlleuse à la fois de la grande île de Madagascar.



POSITIONS ET HAUTEURS

DE QUELQUES-UNS DES POINTS DE LA ROUTE

DE TAMATAVE A TANANARIVE.

Tamatave (le fort). $\left\{ \begin{array}{l} \text{Latitude..... } 18^{\circ} 10' 6'' \text{ S.} \\ \text{Longitude donnée par} \\ \text{les chronomètres ré-} \\ \text{glés à Bourbon..... } 47^{\circ} 11' 27'' \text{ E.} \end{array} \right.$

De Tamatave à Ivondrou, 2 heures de marche.

D'Ivondrou à Tranoumarou, 4 heures au S. S. O.

De Tranoumarou à Vahavoune, 6 heures 30 minutes au S. S. O.

De Vahavoune à Andévourante, 3 heures 30 minutes au S. S. O.

De Tamatave à Andévourante la distance peut être franchie en 16 heures de marche, et estimée à 100 kilomètres; la direction est celle du N. N. E. au S. S. O.; la hauteur du chemin est de 1 à 5 mètres au-dessus du niveau de la mer.

D'Andévourante à Maraoumbé, le chemin se fait par eau, sur l'Yarouka et ses affluents; nous avons

mis 4 heures 30 minutes à monter, et 3 heures 30 minutes à descendre.

De Maraoumbé à Ranoumafana environ 4 heures de marche; hauteur de Ranoumafana, 45 mètres; température à 2 heures, 27°.

De Ranoumafana à Passimbé, 6 heures de marche.

De Passimbé à Véfourouna, 4 heures 30 minutes de marche en montant, 3 heures 30 minutes en descendant.

Hauteur de Véfourouna, 447 mètres; température à 3 heures, 23°.

De Véfourouna à Alamazaotra, 9 heures de marche en montant, et 6 heures seulement en descendant.

Hauteur d'Alamazaotra, 742 mètres; température à 5 heures du soir, 18°. Nous avons franchi pour y arriver une crête haute de 1000 mètres.

D'Alamazaotra à Mouramanga, 5 heures de marche; hauteur de Mouramanga, 925 mètres; température à 3 heures, 20°.

Hauteur du Mangourou au point où on le traverse, 804 mètres; température à 9 heures du matin, 16°.

De Mouramanga à Amboudinangave, 6 heures et demie de marche. Hauteur d'Amboudinangave, 914 mètres; température à 4 heures du soir, 24°.

Franchi la chaîne d'Ankaïe à une hauteur de 1182 mètres.

D'Amboudinangave à Ambatoumanga, 5 heures et demie ; hauteur d'Ambatoumanga, 1350 mètres.

Les hauteurs prises dans la chaîne des monts Angaves ont été de 1250 à 1397 mètres.

D'Ambatoumanga à Tananarive 4 heures de marche. Hauteur de Tananarive (maison de M. Laborde), 1345 mètres.

De Souatsimanampiovane à Tananarive, il y a environ 6 heures et demie de marche.

La latitude de Tananarive est de $18^{\circ} 54' S$.

Le chronomètre que nous avons emporté s'étant dérangé en route, nous avons déterminé sa longitude par trois séries de distances lunaires, dont la moyenne a été de $45^{\circ} 23' 41'' E$.

La distance entre Tamatave et Tananarive se franchit donc moyennement en 65 heures de marche ; la vitesse habituelle des porteurs étant d'environ 6 kilomètres par heure, on peut évaluer la longueur de la route à 400 kilomètres.



TABLE.

PREMIÈRE PARTIE.

Journal de voyage de Tamatave à Tananarive..... 1

DEUXIÈME PARTIE.

Tananarive et ses environs. — Le peuple Hova..... 95

TROISIÈME PARTIE.

Séjour à Tananarive. — Fête du 15 août. — Signature du traité. — Couronnement du roi et retour de la mission 187

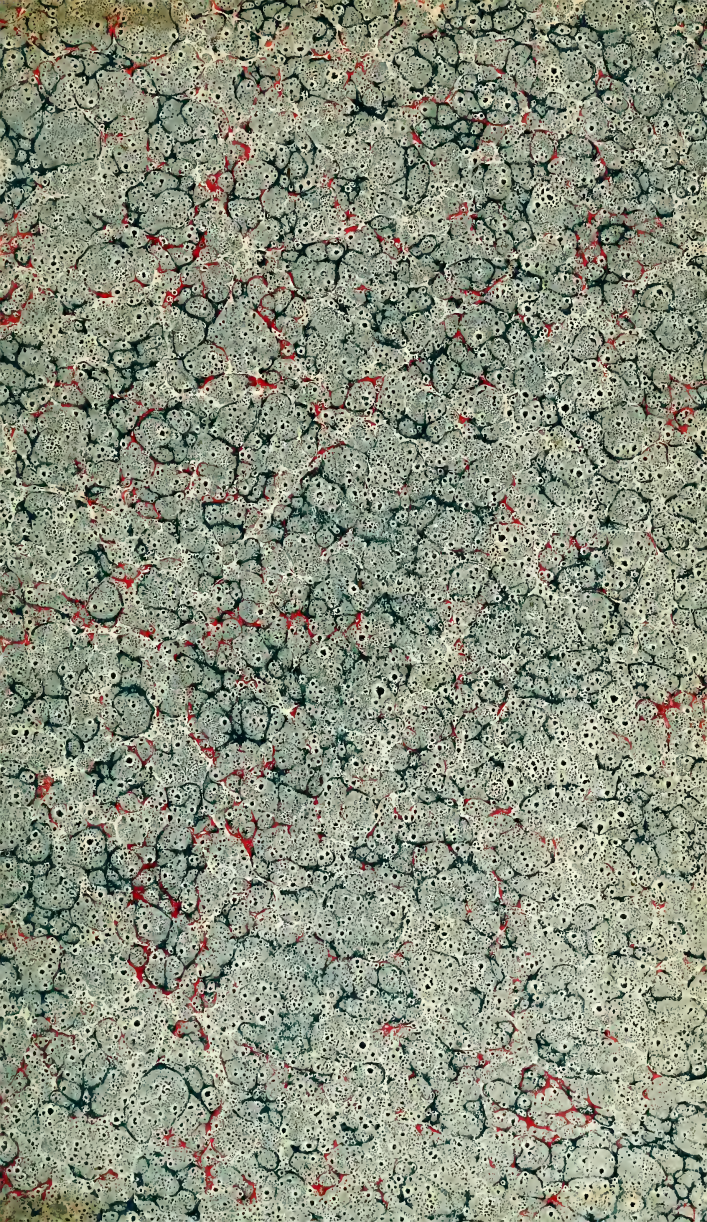
NOTES sur l'histoire naturelle de Madagascar, recueillies par M. le docteur Aug. Vinson, membre de la mission..... 249

Positions et hauteurs de quelques-uns des points de la route de Tamatave à Tananarive..... 279

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9







UNIVERSITY OF N C, AT CHAPEL HILL



00022679503